

SEA-DOO®



2015 GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprenant Information de sécurité
renseignements sur la motomarine
et l'entretien



SEA-DOO SAR (RECHERCHE ET SAUVETAGE)



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il contient d'importantes consignes de sécurité.

Âge minimum requis: 16 ans.

Conserver ce Guide du conducteur dans la motomarine.

2 1 9 0 0 1 5 5 5

Traduction des
instructions originales

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide et des étiquettes apposées sur les produits peut entraîner des blessures et même la mort.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

Ce véhicule contient ou émet des produits chimiques reconnus par l'État de la Californie comme causant le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre dommage lié à la reproduction.



Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Knight's Spray-Nine[†] est une marque de commerce de Korkay System Ltd.

Voici une liste non exhaustive de marques de commerce qui sont la propriété de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales:

O.T.A.S.^{MC}

Rotax[®]

iTC^{MC}

Sea-Doo[®]

iBR^{MC}

4-TEC^{MC}

iControl^{MC}

Sea-Doo[®]

T.O.P.S.^{MC}

XPST[™]

VTSMC

AVANT-PROPOS

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguide.brp.com .
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguide.brp.com .
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguide.brp.com .
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguide.brp.com .
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguide.brp.com .
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguide.brp.com .
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguide.brp.com .
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguide.brp.com .
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguide.brp.com .
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguide.brp.com .

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté une toute nouvelle motomarine Sea-Doo® SAR (Search and Rescue). Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre embarcation et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre embarcation, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre embarcation vous satisfaisait pleinement.

S'instruire avant de partir

Cette motomarine est conçue pour les sauveteurs professionnels avec une formation adéquate et ayant accès à de l'équipement adéquat. Les utilisateurs doivent avoir suivi une formation en sécurité nautique ainsi qu'une formation avancée pour des opérations de recherche et sauvetage.

Pour réduire le risque de décès ou d'être blessé, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre motomarine:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE.*

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur cette motomarine.

Veillez tenir compte des avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Familiarisez-vous avec cette motomarine; son rendement peut être supérieur à celui d'autres motomarines utilisées auparavant.

Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

Le symbole d'alerte de sécurité ⚠ avertit d'une situation comportant des risques possibles de blessure.

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

⚠ ATTENTION Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement des pièces de la motomarine ou la propriété d'autrui si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider les utilisateurs à se familiariser avec l'embarcation, son fonctionnement, son entretien et son utilisation sécuritaire.

Conservez ce Guide du conducteur dans la motomarine afin de pouvoir vous y référer pour le fonctionnement, l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.operatorsguide.brp.com.

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Les images montrées dans ce guide sont à titre de référence seulement. Certaines images peuvent montrer une motomarine avec certains équipements qui ne sont pas inclus.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
S'instruire avant de partir	1
Information concernant la sécurité	2
À propos de ce guide du conducteur	2

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	8
Empoisonnement au monoxyde de carbone	8
Incendies et autres dangers associés à l'essence	8
Brûlures sur les composants chauds	9
Accessoires et modifications	9

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ	10
Rappels concernant l'utilisation sécuritaire	10
Hypothermie	14
Cours de sécurité nautique	14

TECHNOLOGIES ACTIVES (iCONTROL)	15
Introduction	15
iTC (commande d'accélérateur intelligente)	15
iBR (freinage et marche arrière intelligents)	16

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ	18
Équipement de sécurité obligatoire	18

EXERCICES	21
Choix d'une aire d'exercice	21
Exercices	21
Facteurs importants à ne pas négliger	22

RÈGLES DE NAVIGATION	23
Règlements de circulation	23

RAVITAILLEMENT	26
Ravitaillement	26
Exigences en matière de carburant	27

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE	28
--------------------------------------------	-----------

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE	29
Étiquettes de sécurité de la motomarine	29
Étiquettes de renseignements techniques	33
Étiquettes de conformité	34

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	36
Avant de mettre la motomarine à l'eau	36
Une fois la motomarine à l'eau	38

RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES	42
1) Guidon	42
2) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	42
3) Interrupteur coupe-circuit du moteur	43
4) Manette d'accélérateur	43
5) Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents)	44
6) Boutons MODE/SET	44
7) Boutons à flèches HAUT/BAS	45
8) Bouton de régulation de vitesse	45
9) Bouton SPORT	45
10) Bouton ECO	46
INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL	47
Caractéristiques de l'indicateur multifonctionnel	47
Description de l'affichage multifonctionnel	48
Navigation sur l'affichage multifonctionnel	53
Modification de l'affichage numérique	56
Réinitialisation de l'indication de l'affichage numérique	57
Réglage de l'indicateur multifonctionnel	57
Description de l'indicateur de vitesse analogique	58
Description du tachymètre analogique	58
ÉQUIPEMENT	59
1) Boîte à gants	59
2) Compartiment de rangement avant	59
3) Siège	60
4) Poignée de maintien du passager	61
5) Plate-forme d'embarquement	61
6) Marche d'embarquement	61
7) Œillets	62
8) Bouchons de vidange de la cale	63
9) Mât arrière	63
10) Feux de navigation	63
11) Pneumatiques	63
12) Cordes	64
13) Marchepieds	64
14) Pare-chocs avant robuste	64
15) Corde de retournement	64
PÉRIODE DE RODAGE	65
Fonctionnement pendant la période de rodage	65
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	66
Embarquement	66
Comment démarrer le moteur	69
Comment arrêter le moteur	69
Comment tourner avec la motomarine	70
Comment passer au point mort	71

INSTRUCTIONS D'UTILISATION (suite)	
Comment passer en marche avant	71
Comment passer en marche arrière	72
Activation et utilisation du frein	73
Comment utiliser le correcteur d'assiette	74
Recommandations générales d'utilisation	78
MODES DE FONCTIONNEMENT	81
Mode sport	81
Mode randonnée	81
Mode ECO (économie d'essence)	82
Mode de régulation de vitesse	83
Mode basse vitesse	86
OPÉRATIONS SPÉCIALES	88
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	88
Chavirement de la motomarine	90
Motomarine submergée	91
Moteur noyé d'eau	91
Remorquage de la motomarine sur l'eau	92
INFORMATION SUR L'ENTRETIEN	
TABLEAU D'ENTRETIEN	94
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	98
Compartiment moteur	98
Huile à moteur	98
Liquide de refroidissement	100
Bobines d'allumage	101
Bougies	102
Système d'échappement et échangeur de chaleur	103
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau	105
Fusibles	106
Pneumatiques	108
SOINS DE LA MOTOMARINE	112
Soins d'après-utilisation	112
Nettoyage de la motomarine	112
Inspection d'après-utilisation	113
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	115
Remisage	115
Préparation présaisonnière	118
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	
IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE	120
Numéro d'identification de la coque	120
Numéro d'identification du moteur	120

INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT	121
Responsabilité du fabricant	121
Responsabilité du concessionnaire.....	121
Responsabilité du propriétaire	121
Réglementation de l'EPA sur les émissions	121
FICHES TECHNIQUES	122

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC	126
SYSTÈME DE CONTRÔLE	130
Codes de panne	130
Indicateurs et affichage de panne	131
Codes de l'avertisseur sonore	133

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015	136
GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS	140
DÉCLARATION DE GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ET DANS L'ÉTAT DE NEW YORK POUR LES MOTOMARINES SEA-DOO® 2015	143
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015	147
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015	152

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	160
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	161

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Empoisonnement au monoxyde de carbone

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.

- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.
- Ne vous tenez jamais derrière la motomarine lorsque le moteur est en marche. Une personne qui se tient debout derrière un moteur en marche risque d'inspirer une importante concentration de fumée d'échappement. L'inspiration de fumée d'échappement concentrée risque d'entraîner un empoisonnement au monoxyde de carbone, de graves problèmes de santé ou la mort.

Incendies et autres dangers associés à l'essence

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge approuvé pour entreposer l'essence.
- Observez scrupuleusement les directives de la sous-section *RAVI-TAILLEMENT*.
- Ne démarrez jamais la motomarine s'il y a de l'essence ou une odeur d'essence dans le compartiment moteur.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner si le bouchon du réservoir n'est pas bien fixé.
- Ne transportez pas de bidons d'essence dans le compartiment de rangement avant ou ailleurs sur le véhicule.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Brûlures sur les composants chauds

Certains composants peuvent devenir chauds lorsqu'ils fonctionnent. Évitez de leur toucher lorsqu'ils fonctionnent ainsi qu'immédiatement après qu'ils ont cessé de fonctionner.

Accessoires et modifications

Ne pas ajouter des accessoires ou de l'équipements susceptibles de nuire à la visibilité ou de réduire la maniabilité de la motomarine.

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Rappels concernant l'utilisation sécuritaire

La performance de votre motomarine peut nettement surpasser celle des autres motomarines que vous avez pu conduire auparavant. Familiarisez-vous complètement avec les commandes et la conduite de votre motomarine avant d'entreprendre une première randonnée ou d'y faire monter des passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, exercez-vous en conduisant seul dans un endroit approprié, où il y a peu d'embarcations, pour bien connaître la façon dont réagissent les commandes. Familiarisez-vous totalement avec chaque commande avant de naviguer au-delà du régime de ralenti. Ne présumez pas que toutes les motomarines se conduisent de la même façon. Chaque modèle diffère, souvent de façon importante. Ce modèle équipé de pneumatiques réagit différemment au niveau de la direction ainsi que sa maniabilité.

N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation. Ne pas relâcher l'accélérateur pour changer de direction et s'éloigner d'un objet. L'accélérateur est essentiel pour pouvoir tourner. Si le moteur est éteint, la direction ne répond plus.

Bien que la plupart des motomarines n'aient pas de frein, des avancées technologiques nous permettent désormais d'offrir certains modèles munis du système de freinage et marche arrière intelligents (iBR^{MC}). Exercez-vous à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, pour apprendre à connaître les manœuvres de freinage et la distance d'arrêt de votre motomarine dans diverses conditions.

AVERTISSEMENT

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, du nombre de passagers et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR (freinage et marche arrière intelligents) aura également un effet sur la distance d'arrêt.

Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération. Il est très important de freiner lentement lorsque quelqu'une personne se trouve sur le traîneau de sauvetage.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine (sauf si un traîneau de sauvetage est installé), lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine. Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Lorsqu'on actionne le levier de commande iBR pendant que la motomarine avance, le mode de freinage s'active et la décélération est proportionnelle à la position du levier iBR. Plus on actionne le levier de commande iBR, plus la puissance de freinage est grande. Prendre soin de tirer graduellement

sur le levier de commande iBR pour régler la puissance de freinage et de relâcher simultanément l'accélérateur.

La caractéristique de freinage du système iBR ne peut empêcher votre motomarine de dériver en raison du courant ou du vent. Cette caractéristique n'a aucun effet de freinage sur un mouvement vers l'arrière. De plus, le moteur doit être en marche pour qu'on puisse utiliser le frein.

Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. La turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Observez les instructions sur les étiquettes de sécurité. Elles sont destinées à vous aider à faire des randonnées sécuritaires et plaisantes.

Ne rangez aucun objet à des endroits qui ne sont pas conçus pour cela.

Naviguer avec des passagers ou remorquer un ou un accessoire tel qu'un traîneau de sauvetage modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche. Les manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine et qui submergent les ouvertures d'admission d'air peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* et *GARANTIE* de ce guide.

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir de graves problèmes de santé ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner la motomarine dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO à proximité de la motomarine ou dans un endroit clos. Lorsque la

motomarine est amarrée ou lors d'une descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations.

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc.

En eau peu profonde, manœuvrez avec prudence et à très basse vitesse. L'échouement ou les arrêts brusques peuvent causer des blessures. La turbine peut aussi soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Gardez le cordon d'attache fixé au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au VFI du conducteur en tout temps, et tenez-le loin du guidon pour que le moteur s'arrête si le conducteur tombe par-dessus bord. Après la randonnée, enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin d'éviter que des enfants ou toute autre personne l'utilisent sans autorisation. Si le conducteur tombe de la motomarine et que le cordon d'attache n'est pas attaché conformément aux recommandations, le moteur de la motomarine ne s'arrêtera pas.

Conduisez selon vos limites et vos habiletés.

Conduisez de façon responsable et prudente.

Évitez de faire des vagues là où on l'interdit. Respectez aussi les droits des autres plaisanciers, ainsi que l'environnement. En tant que utilisateur d'une motomarine, vous êtes responsable des dommages que le sillage de la motomarine pourrait causer.

Bien que votre motomarine puisse atteindre des vitesses élevées, il est fortement recommandé de ne circuler à haute vitesse que dans des conditions idéales et là où c'est permis. La

vitesse exige du conducteur de plus grandes habiletés et augmente les risques de blessures graves.

Lorsque vous tournez, manœuvrez dans les sillons ou les vagues, conduisez en eau agitée ou si vous tombez de la motomarine, particulièrement à haute vitesse, la force exercée sur le corps des personnes à bord de l'embarcation peut causer des blessures telles que des fractures ou des blessures plus graves. Demeurez décontracté et évitez de tourner brusquement.

Les motomarines n'ont pas été conçues pour une utilisation nocturne.

Avant de partir

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un entretien adéquat, faites toujours les inspections avant et après utilisation mentionnées dans ce Guide du conducteur.

Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manœuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.

Inspectez régulièrement la motomarine, la coque, les pneumatiques, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.

Avant de partir, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.

Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.

Transportez assez d'essence pour votre trajet. Vérifiez le niveau d'essence avant de partir et pendant le trajet. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.

Ce que les utilisateurs doivent savoir

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine Sea-Doo, le Guide du conducteur et tous les autres documents traitant de la sécurité avant de conduire la motomarine.

Respectez les lois en vigueur. Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser cette motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

N'oubliez pas que le soleil, le vent, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.

Il N'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, la vitesse de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.

Utilisez toujours le cordon d'attache adéquatement lorsque vous conduisez la motomarine. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.

S'assurer que tous les passagers savent nager et remonter sur la motomarine à partir de l'eau. L'embarquement en eau profonde peut être difficile. Exercez-vous dans un endroit

où l'eau vous va à la poitrine avant de conduire votre motomarine ou d'y embarquer. Le conducteur et tous les passagers doivent porter un VFI en tout temps et prendre des précautions supplémentaires lors de la navigation.

Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Ne démarrez pas le moteur et n'utilisez pas la motomarine si quelqu'un se trouve dans l'eau, près de l'arrière de l'embarcation ou derrière le traîneau de sauvetage.

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on arrête le moteur ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

Avant le démarrage et en tout temps pendant le déplacement, le conducteur et les passagers doivent être bien assis et avoir une bonne prise sur une poignée de maintien de l'embarcation. Aviser les passagers d'utiliser les poignées de maintien de l'embarcation, ou de tenir la personne assise devant eux par la taille. Lorsque la motomarine franchit une vague, le ou les passagers peuvent se soulever légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lors de freinages ou de décélérations, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous accélérez avec une motomarine sur laquelle se trouvent des passagers, que ce soit à partir d'un arrêt complet ou en cours de route, faites-le toujours progressivement. Une accélération soudaine peut faire perdre l'équilibre à vos passagers et

les faire tomber derrière la motomarine. Il est important que vos passagers sachent qu'il y aura accélération rapide ou qu'ils puissent l'anticiper.

Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Par conséquent, le port de la partie inférieure d'une combinaison isothermique est donc fortement recommandé.

Se tenir à l'écart de la grille d'admission quand le moteur tourne. Les longs cheveux, vêtements amples ou sangles des VFI peuvent se prendre dans les parties mobiles.

Si on appuie sur le levier d'accélérateur tout en freinant, le système iBR désactivera la commande d'accélérateur du conducteur. Lorsqu'on relâche le levier de commande iBR et qu'on appuie encore sur l'accélérateur, la commande de l'accélérateur sera de nouveau en vigueur et l'accélération reprendra après un court délai. Relâchez le levier d'accélérateur si vous n'avez pas à accélérer.

Avant de remonter sur la motomarine, assurez-vous que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache est retiré de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Afin de prévenir le démarrage accidentel, enlevez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque quelqu'un embarque ou se trouve tout près, ou lorsque vous enlevez des algues ou des débris de la grille d'admission.

En motomarine, ne mettez jamais les pieds ni les jambes dans l'eau pour vous aider à tourner.

Drogue et alcool

N'utilisez jamais une embarcation après avoir consommé de la drogue ou de l'alcool. Conduire une motomarine requiert autant d'attention que

conduire une voiture: il faut être attentif, sobre et alerte. Conduire une embarcation sous l'effet de la drogue est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogue ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers, les autres plaisanciers et vous-même en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire une embarcation après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle se traduisant par une température corporelle anormalement basse, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4°C), on devrait préférer une combinaison étanche, ou les VFI qui recouvrent une plus grande partie du corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique. Vérifier auprès des autorités locales.

Introduction

Le système iControl^{MC} (systèmes de commande intelligente) permet à l'utilisateur de contrôler plusieurs systèmes sans avoir à lâcher le guidon.

Toutes les commandes sont au bout des doigts du conducteur et s'activent grâce à un bouton ou à un levier. Le conducteur peut donc se concentrer sur le plan d'eau et conduire la motomarine.

Les commandes sont électroniques et fournissent un signal de commande à un module électronique dont la fonction consiste à assurer le bon fonctionnement du système à l'intérieur de paramètres prédéfinis.

Les différents systèmes iControl sont:

- iTC^{MC} (commande d'accélérateur intelligent)
- iBR (freinage et marche arrière intelligents) (modèles avec iBR)
- O.T.A.S.^{MC} (aide directionnelle par accélération d'appoint).

Ces systèmes fonctionnent ensemble afin de fournir des caractéristiques telles le mode régulation de vitesse, le mode basse vitesse et le freinage, une réaction améliorée de la motomarine aux commandes du conducteur, ainsi qu'une maniabilité et un contrôle accrues.

Il est très important que les utilisateurs lisent toutes les informations contenues dans ce guide afin qu'il se familiarisent avec la motomarine, ses systèmes, commandes, capacités et limites.

iTC (commande d'accélérateur intelligente)

Le système est muni d'une commande d'accélérateur électronique (ETC) qui fournit des signaux à l'ECM (module de commande du moteur).

Grâce à ce système, un câble d'accélérateur conventionnel n'est pas nécessaire.

L'iTC permet les fonctions suivantes:

- Mode sport (mode par défaut)
- Mode randonnée
- Mode ECO
- Mode régulation de vitesse
- Mode basse vitesse

L'iTC commande également l'O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint).

Mode sport

Le mode sport constitue le mode par défaut.

En mode sport, le moteur développe sa puissance maximale à tous les régimes.

Se référer aux *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Mode randonnée

En mode randonnée, la puissance du moteur disponible et l'accélération sont réduites lors d'une accélération après arrêt complet et à faible régime dans certaines conditions.

Se référer aux *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Mode ECO

Lorsqu'on sélectionne le mode ECO (mode d'économie d'essence), le régime du moteur est restreint; une vitesse de croisière optimale est maintenue afin de réduire la consommation d'essence.

Se référer aux *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Mode régulation de vitesse

Le mode régulation de vitesse permet à l'utilisateur de choisir la vitesse maximale de la motomarine.

Le mode régulation de vitesse limite la vitesse de la motomarine, mais ne la maintient pas. Le conducteur doit appuyer sur l'accélérateur pour continuer d'avancer, contrairement au régulateur de vitesse d'une voiture qui garde la vitesse constante lorsqu'on relâche la pédale.

Lorsque vous naviguez à vitesse constante, appuyez à fond sur l'accélérateur afin que vous soyez attentif et conscient de ce qui se passe autour.

Se référer aux *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Mode basse vitesse

Le mode basse vitesse, une fonction du mode régulation de vitesse, permet au conducteur de régler le régime de ralenti pour qu'il corresponde à la vitesse de la motomarine, soit 1.6 km/h à 11 km/h. Ne pas appuyer sur l'accélérateur lorsqu'on est en mode basse vitesse.

Se référer aux *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Système O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint)

Le système O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint) améliore la maniabilité après qu'on a coupé les gaz.

Il s'agit d'un système à commande électronique qui est activé au moment où le conducteur entreprend un virage complet et qu'il relâche l'accélérateur.

Limitations

Le système O.T.A.S. ne peut aider à garder la maîtrise ou à prévenir les collisions dans toutes les situations.

Se référer aux *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Cette motomarine est munie d'un système de freinage et de marche arrière nommé système iBR (freinage et marche arrière intelligents).

Le module iBR commande la position du déflecteur iBR pour fournir :

- La marche avant
- La marche arrière
- Le point mort
- La puissance de freinage.

Le conducteur commande la position du déflecteur iBR au moyen de l'accélérateur pour la position de marche avant et du levier de commande iBR pour le point mort, la marche arrière et le freinage.

REMARQUE: Le levier de commande iBR ne peut être utilisé pour changer la position du déflecteur que si le moteur est en marche.

L'utilisation du système iBR réduit considérablement la distance d'arrêt de la motomarine et peut en accroître la maniabilité puisqu'il peut servir en ligne droite, dans les virages, à haute et basse vitesses ou pour mettre la motomarine en marche arrière pour accoster ou manœuvrer là où il y a peu d'espace.

Idéalement, grâce au système iBR, les conducteurs expérimentés pourront réduire d'environ 33% la distance d'arrêt de la motomarine depuis une vitesse de 80 km/h.

Limitations

Bien que cette motomarine soit munie du système iBR, elle n'a pas la même capacité de freinage que les véhicules terrestres.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, des courants, des conditions de navigation et de la puissance de freinage.

Le système iBR n'a aucun effet sur le mouvement vers l'arrière.

Il n'empêche pas la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.

AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Il est également important d'aviser la personne qui se trouve sur le traîneau de sauvetage des capacités de freinage de cette motomarine. Freiner progressivement et lentement lorsqu'une personne se trouve sur le traîneau de sauvetage.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Équipement de sécurité obligatoire

Le conducteur et les passagers doivent porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé qui convient aux randonnées en motomarine.

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité au cas où les conditions de navigation les rendraient nécessaires et que le besoin d'en porter se ferait sentir.

Sous l'effet du vent, des éclaboussures et de la vitesse, les yeux peuvent larmoyer et la vue se brouiller.

Vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de supplémentaire à vos besoin.

L'équipement de sécurité exigé par les règlements est de rigueur. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par une autorité compétente. Les exigences minimales sont les suivantes:

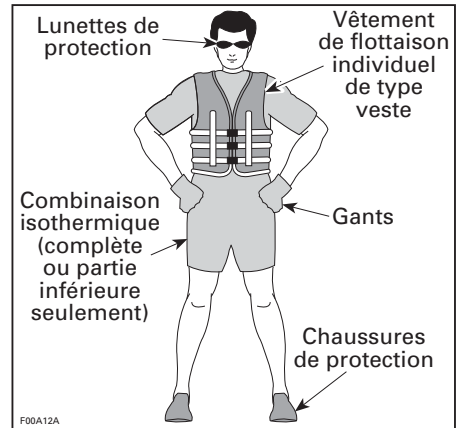
- Vêtements de flottaison individuels (VFI)
- Halin flottant de 15 m au minimum
- Lampe de poche étanche ou des fusées éclairantes approuvées
- Dispositif de signalisation
- Dispositifs de signalisation sonore (avertisseur sonore à air ou sifflet).

Vêtements protecteurs recommandés

Un casque protecteur est recommandé en eau agitée pour des opérations de sauvetage.

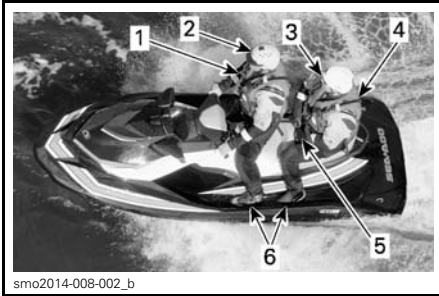
Les utilisateurs de cette motomarine doivent porter des vêtements protecteurs, dont:

- Une combinaison isothermique ou la partie inférieure d'une combinaison isothermique (protection minimale) ou un vêtement épais, tissé serré et ajusté qui procure une protection équivalente.
- Une combinaison étanche (lorsque la température ou l'eau sont froides).
- On recommande aussi de porter des chaussures, des gants, des lunettes de protection ou des verres incassables. Une chaussure légère et flexible est conseillée pour réduire le risque de blessure si vous marchez sur des objets coupants.



⚠ AVERTISSEMENT

Sans les vêtements de protection appropriés, des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Les maillots de bain ne protègent pas suffisamment contre l'entrée en force de l'eau dans les cavités du corps que ce soit pour les hommes ou les femmes.



TYPIQUE

1. Combinaison isothermique / étanche
2. Casque
3. Lunettes de protection
4. VFI
5. Gants
6. Chaussures de protection

Vêtements de flottaison individuels (VFI)

Quiconque prend place sur la motomarine doit porter un VFI en tout temps. S'assurer que les VFI sont conformes aux règlements dans sa région.

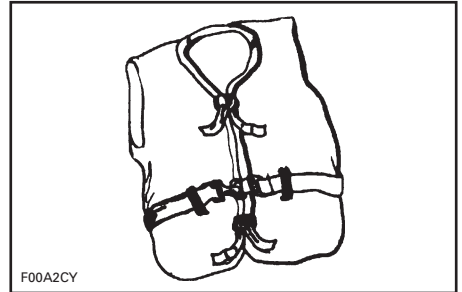
Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête et le visage hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. Le niveau de flottabilité du VFI doit permettre de supporter son poids dans l'eau, et il doit être à sa taille. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, conformément aux règlements de la région, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

Il y a cinq types de VFI approuvés.

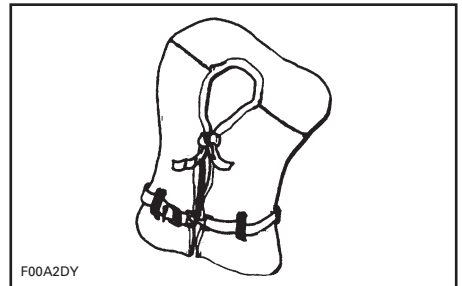
Le **type I** offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement

au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



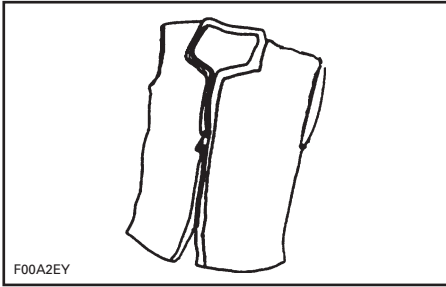
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le **type II** retourne celui qui le porte comme le type I, mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



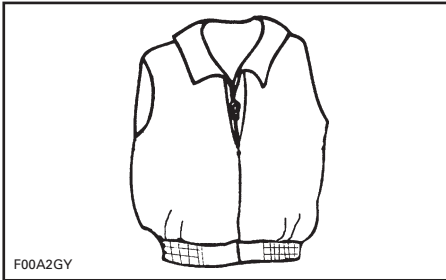
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le **type III** permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale; cependant, ce vêtement ne retournera pas de lui-même la personne. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

Le VFI de **type V** doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

Casques

Quelques points importants

Les casques ont pour but d'offrir une certaine protection en cas de coups à la tête. Dans la plupart des sports motorisés, les avantages du port d'un casque excèdent de beaucoup les inconvénients. Cependant, dans le cas des sports motorisés pratiqués dans l'eau comme la motomarine, ce n'est pas nécessairement le cas en raison des risques particuliers associés à l'eau.

Avantages

Le casque aide à réduire les risques de blessure lorsque la tête frappe une surface dure, par exemple une autre embarcation, lors d'une collision. De

même, un casque muni d'une mentonnière peut aider à prévenir les blessures au visage, à la mâchoire et aux dents.

Risques

Par contre, dans les cas où l'on tombe de la motomarine, les casques ont tendance à prendre l'eau à la façon d'un seau, ce qui provoque une tension extrême au niveau du cou ou de la colonne vertébrale; cela pourrait entraîner un étouffement, des blessures graves ou permanentes au cou ou à la colonne vertébrale, ou même la mort.

Les casques peuvent également nuire à la vision périphérique et à l'audition, ou accroître la fatigue, ce qui pourrait accroître les risques de collision.

Le pour et le contre

La décision de porter ou non un casque dépend de l'environnement où vous conduirez la motomarine, et de facteurs comme l'expérience personnelle. La densité de circulation sur le cours d'eau et votre style de conduite sont d'autres facteurs dont on doit tenir compte.

En résumé

Chaque option permet de réduire certains risques, mais aussi d'en augmenter d'autres. Vous devez, par conséquent, décider de porter ou non un casque selon la situation qui vous concerne.

Si vous décidez de porter un casque, vous devez alors déterminer le modèle le mieux adapté aux circonstances. Choisissez un casque approuvé conforme aux normes DOT ou Snell.

EXERCICES

Il faut bien se familiariser avec les commandes, les fonctions et les caractéristiques de maniabilité de la motomarine dès la première sortie.

Toujours relier le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur et fixer l'autre extrémité à son vêtement de flottaison individuel (VFI) ou à une dragonne.

Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. S'assurer qu'elle satisfait aux exigences suivantes:

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Aucun nageur
- Aucun courant
- Espace suffisant pour manœuvrer
- Eau suffisamment profonde.

Exercices

S'exercer **seul** à effectuer les manœuvres suivantes.

Virage

S'exercer à tourner dans les deux sens à basse vitesse. Une fois qu'on se sent à l'aise, accroître le niveau de difficulté en effectuant une figure de huit.

Lorsqu'on maîtrise ces manœuvres, les refaire en circulant plus rapidement.

Distances d'arrêt

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses et puissances de freinage.

Se souvenir que la résistance de l'eau est le principal facteur qui contribue à réduire la vitesse de la motomarine et, par conséquent, la distance d'arrêt.

Marche arrière

S'exercer à reculer pour savoir comment la motomarine se comporte en marche arrière et comment elle réagit au mouvement du guidon.

REMARQUE: Toujours effectuer cet exercice à basse vitesse.

Contournement d'un obstacle

S'exercer à contourner un obstacle (choisir un point virtuel sur l'eau) en dirigeant la motomarine et en maniant l'accélérateur.

Refaire cette manœuvre, mais cette fois-ci relâcher l'accélérateur en tournant.

REMARQUE: En effectuant cet exercice, on apprend à diriger la motomarine dans une autre direction.

Accostage

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur, le levier iBR et le guidon afin de s'y habituer et de pouvoir bien contrôler la motomarine.

REMARQUE: En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction.

Modes basse vitesse et régulation de vitesse

Si la motomarine comporte un de ces modes, il est également important d'en comprendre le fonctionnement et de se familiariser avec ceux-ci avant de circuler avec des passagers.

AVERTISSEMENT

Les modes ski et régulation de vitesse ne constituent pas un pilote automatique; ils ne dirigent pas la motomarine.

Chavirement de la motomarine

Il est important de pratiquer de retourner une motomarine chavirée surtout si celle-ci est munie avec des pneumatiques. Pour la procédure de retourne-

ment, voir *MOTOMARINE CHAVIRÉE* dans la sous-section *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.

REMARQUE: Il est recommandé d'être assisté par une autre personne disponible pour retourner la motomarine.

Facteurs importants à ne pas négliger

Il faut également se souvenir que les conditions suivantes influencent le comportement de la motomarine ainsi que la façon dont elle réagit:

- Charge
- Courant
- Vent
- Conditions de l'eau.

Demeurer attentif et adapter sa conduite en présence de ces conditions. Si possible, s'exercer dans ces conditions.

Pour exécuter une manœuvre délicate, il vaut mieux l'effectuer à basse vitesse.

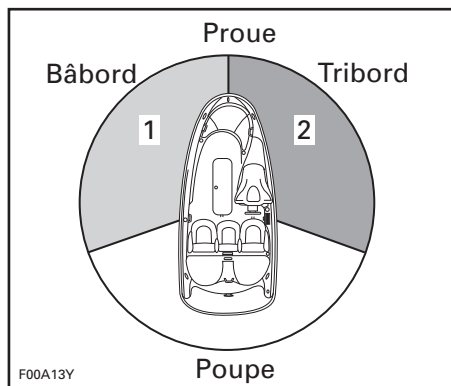
RÈGLES DE NAVIGATION

Règlements de circulation

Conduire une motomarine peut être comparé à conduire sur des autoroutes et des chemins non balisés. Afin d'éviter les plaisanciers et d'empêcher les collisions, il est important de suivre des règles de circulation. Il ne s'agit pas seulement de bon sens... c'est la loi!

En règle générale, gardez la droite, soyez prudent et évitez les collisions en vous tenant à distance des autres embarcations, personnes et objets.

L'illustration montre les différentes parties d'une embarcation servant de points de repère directionnels, la proue étant l'avant de la motomarine. On reconnaît le côté bâbord (côté gauche) de la motomarine grâce au feu ROUGE au niveau de la proue et le côté tribord (côté droit) grâce au feu VERT.



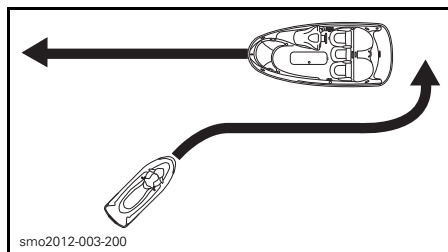
TYPIQUE - POINTS DE REPÈRE DIRECTIONNELS

1. Feu ROUGE
2. Feu VERT (cédez le passage)

Croisement

Cédez le passage à toute embarcation devant vous et à votre droite. Ne jamais couper devant une autre embarcation. Vous devriez voir son feu ROUGE et il devrait voir votre feu VERT (il a la priorité de passage).

Même si les motomarines ne sont pas équipées de feux, elles n'échappent pas à cette règle.



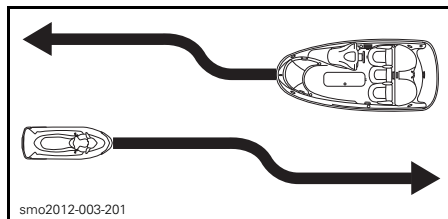
TYPIQUE

Si vous voyez un feu **ROUGE**, comme un feu de circulation, **ARRÊTEZ**, et cédez le passage. L'embarcation située à votre droite a la **priorité de passage**.

Si vous voyez un feu **VERT**, **avancez avec prudence**. Si l'embarcation est située à votre gauche, vous avez la priorité de passage.

Face à face

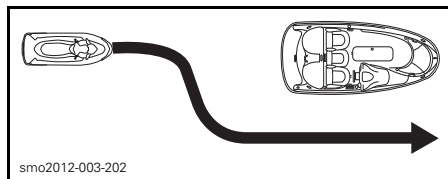
Gardez la droite.



TYPIQUE

Doublage

Cédez le passage aux autres embarcations et écartez-vous.



TYPIQUE

Système de navigation

Les aides à la navigation comme les signaux ou les bouées vous aident à repérer les eaux sûres. Les bouées indiquent si vous devez rester à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée ou quel chenal utiliser. Elles peuvent aussi vous avertir si vous pénétrez une zone réglementée ou contrôlée, comme une zone où il est interdit de laisser de gros sillages ou une zone à vitesse réduite. Les bouées peuvent également désigner des dangers ou fournir de l'information pertinente sur la navigation. Les balises sont sur la rive ou sur l'eau. Elles peuvent aussi indiquer les limites de vitesse, les endroits où il est défendu de naviguer ou d'utiliser un hors-bord, les lieux d'ancrage et d'autres informations utiles. (La forme des balises indique de quelle situation il s'agit.)

Vous devez connaître et comprendre le système de navigation qui s'applique à l'endroit où vous prévoyez naviguer.

Feux de navigation

Les feux de navigation informent les autres embarcations de votre présence et de votre trajet dans des conditions de visibilité réduite. Sur ce modèle, les feux de navigation s'allument automatiquement lorsque le moteur est démarré.

REMARQUE: Les feux de navigation peuvent être activés pendant environ 3 minutes sans démarrer le moteur en appuyant sur le bouton de démarrage sans le cordon d'attache installé.

Pour éviter les collisions

Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet. La puissance du moteur et la poussée de la turbine sont requises pour diriger la motomarine.

Surveillez constamment s'il y a d'autres personnes, embarcations ou objets dans l'eau, surtout en ef-

fectuant un virage. Soyez attentif aux conditions pouvant vous rendre moins visible ou vous bloquer la vue.

Respectez les droits des autres usagers de la voie navigable ou des passants, et tenez-vous toujours à distance des autres embarcations, personnes et objets.

Ne sautez pas les sillons ni les vagues. Ne naviguez pas non plus sur la ligne de ressac. N'essayez jamais d'arroser les autres avec votre motomarine. Vous pourriez surestimer les capacités de la motomarine ou votre habileté à conduire, et heurter une embarcation ou une personne.

Votre motomarine peut virer plus brusquement que d'autres embarcations; cependant, sauf en cas d'urgence, ne pas faire de virages brusques à haute vitesse. Ces manœuvres vous rendent difficile à éviter, et il est difficile d'anticiper votre trajectoire. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés de la motomarine.

Évitement des collisions et le système iBR

Contrairement à la plupart des embarcations, votre motomarine est équipée d'un système de freinage (iBR).

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsque vous circulez rapidement et que vous freinez, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, ce qui indique qu'une manœuvre de freinage est en cours.

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation.

Bien que la manœuvre privilégiée pour éviter un obstacle consiste à se diriger dans le sens opposé en accélérant, on peut également utiliser l'iBR afin de freiner complètement et de tourner dans l'autre sens pour éviter l'obstacle.

RAVITAILLEMENT

Ravitaillement

⚠ AVERTISSEMENT

Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.

1. Arrêter le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein.

2. Ne laisser personne demeurer sur la motomarine.
3. Fixer solidement la motomarine au quai de ravitaillement.
4. S'assurer qu'on a un extincteur à portée de la main.
5. Ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant.
6. Repérer le bouchon du réservoir d'essence.



TYPIQUE - EMPLACEMENT DU BOUCHON DU RÉSERVOIR D'ESSENCE

1. Bouchon du réservoir d'essence (couvercle du compartiment de rangement avant ouvert)
7. Desserrer lentement le bouchon du réservoir d'essence dans le sens antihoraire.

⚠ AVERTISSEMENT

Le réservoir d'essence peut être sous pression; des vapeurs d'essence peuvent être relâchées lorsqu'on retire le bouchon du réservoir d'essence.

8. Insérer le bec du distributeur d'essence dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter qu'il y ait un reflux de carburant, faites le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir.

9. Cesser de remplir le réservoir dès que la poignée du distributeur d'essence se relâche, et attendre un instant avant d'enlever le bec. Ne pas reculer le bec pour ajouter davantage d'essence dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser la motomarine exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.

10. Réinstaller le bouchon de réservoir d'essence et bien le serrer dans le sens horaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours essayer tout carburant répandu sur l'embarcation.

11. Après avoir fait le plein, ouvrir le siège et s'assurer qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence à l'intérieur du compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer la motomarine s'il y a un déversement d'essence ou une odeur d'essence.

Exigences en matière de carburant

AVIS Toujours utiliser de l'essence neuve. L'essence va s'oxyder; il en résultera une perte d'octane, des composés volatils ainsi qu'une production de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Les proportions des mélanges alcool/carburant varient selon les pays et les régions. Votre véhicule a été conçu pour fonctionner avec les carburants recommandés; cependant, tenez compte de ce qui suit:

- L'utilisation d'un carburant contenant un pourcentage d'alcool supérieur aux réglementations gouvernementales n'est pas recommandée, et il peut en résulter des problèmes au niveau des composants du système d'alimentation:
 - Difficultés au démarrage et problèmes de fonctionnement.
 - Détérioration des pièces en caoutchouc ou en plastique.
 - Corrosion des pièces métalliques.
 - Dommages aux pièces internes du moteur.
- Si on suspecte que la teneur en alcool de l'essence dépasse les réglementations gouvernementales actuelles, inspecter fréquemment le système d'alimentation pour détecter toute fuite de carburant ou autre anomalie.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui pourrait mener à une séparation de phases du carburant et se traduire par des problèmes de rendement ou des dommages au moteur.

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb présentant un indice d'octane de 87 AKI (RON+MON)/2 ou de 91 RON.

AVIS Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation d'un carburant inadéquat peut causer des dommages au moteur ou au système d'alimentation.

En Amérique du Nord

AVIS Ne PAS utiliser de carburant provenant d'une pompe étiquetée E85.

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite en vertu de la réglementation de l'EPA des États-Unis.

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE

AVIS L'écartement maximal des supports de bois de la remorque, y compris la largeur des supports, devrait être réglé pour que la motomarine soit soutenue sur toute la longueur de la remorque. L'extrémité des supports de bois ne devrait pas dépasser la motomarine.

S'assurer que le centre de gravité de la motomarine se trouve légèrement devant les roues de la remorque pour que le poids de la motomarine soit bien soutenu.

AVERTISSEMENT

Ne jamais incliner la motomarine vers l'arrière en vue du transport. Nous recommandons de la transporter dans sa position normale d'utilisation.

S'informer des lois et règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Système de freinage
- Poids du véhicule remorqué
- Rétroviseurs.

Prendre les précautions suivantes lorsqu'on remorque une motomarine.

- Respecter la charge maximale de remorquage du véhicule remorqueur ainsi que la charge admissible au timon recommandé par le fabricant.
- Attacher la motomarine aux œillets avant et du tableau arrière pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des sangles d'arrimage supplémentaires si nécessaire.
- S'assurer que le bouchon de réservoir d'essence, le couvercle du compartiment de rangement avant, le couvercle de la boîte à gants ainsi que le siège sont bien verrouillés.
- Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

AVIS Ne pas acheminer les cordes ou les sangles d'arrimage par-dessus le siège ou la poignée de maintien, car elles pourraient causer des dommages permanents. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec la motomarine.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est bien enclenché avant le remorquage.

Recouvrir la motomarine d'une bâche Sea-Doo, surtout avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.

AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'équipement sur la motomarine lorsqu'on la remorque.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Étiquettes de sécurité de la motomarine

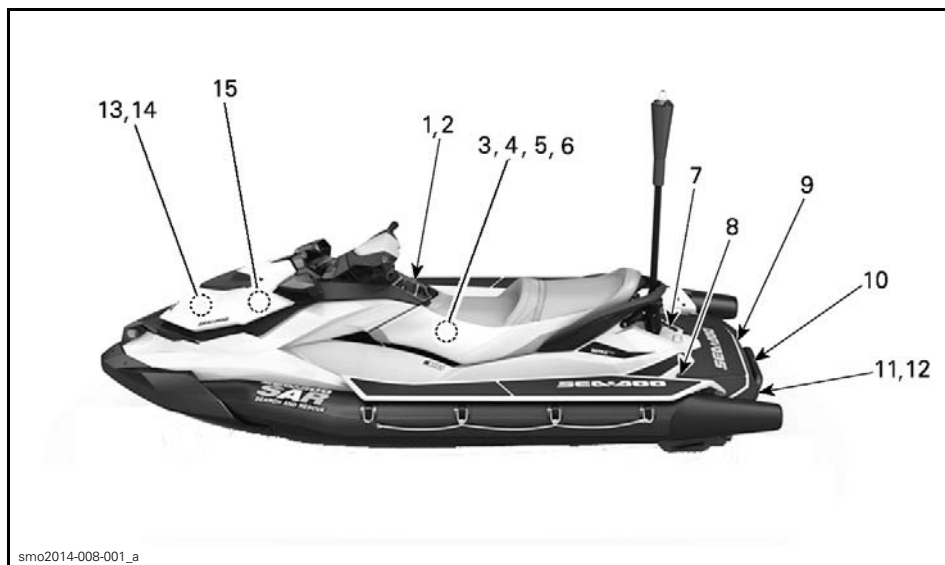
Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, du passager (modèles biplaces) et des passants.

Les étiquettes illustrées aux pages suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles se décollent ou s'endommagent, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser la motomarine.

REMARQUE: La première photo indique où sont les différentes étiquettes. Une ligne pointillée signifie que l'étiquette n'est pas sur la surface extérieure et qu'on doit ouvrir le siège ou un couvercle pour la voir.

REMARQUE: En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentées dans ce guide.



▲ AVERTISSEMENT

Les collisions de **BLESSURES** ou **DÉCÈS** que tout autre accident de motomarine.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS, SCRUTEZ TOUJOURS les environs (personnes, objets ou autres motomarines).

SCRUTEZ TOUJOURS les environs (personnes, objets ou autres motomarines).

Soyez aux aguets des conditions vous rendant moins visible ou vous bloquant la vue.

CONDUITEZ DÉFENSIVEMENT à une vitesse sécuritaire et pardez une distance sécuritaire

des autres personnes, objets ou motomarines.

- Ne suivez pas les autres embarcations de trop près.
- Ne vous approchez pas des autres pour les arrêter.
- Évitez les virages brusques ou les manœuvres qui font que les autres puissent difficilement vous éviter ou savoir où vous allez.

En eau peu profonde, réduire sa vitesse et procéder avec grande prudence pour éviter les collisions avec des obstacles ou éviter de causer des dommages au système de propulsion.

Conduisez de façon à **ÉVITEZ LES COLLISIONS**, sans oublier que généralement ni motomarines, ni bateaux non dotés de tendis.

NE RELACHEZ PAS L'ACCELERATEUR SI VOUS VOLEZ CHANGER DE DIRECTION pour éviter un objet; vous avez besoin d'appuyer sur l'accélérateur pour changer de direction avant de démarrer.

Ouvrez les règles de navigation, ainsi que les lois locales et nationales visant les motomarines.

Lisez le Guide du conducteur pour plus de détails.

Les pièces se limitent à un entraîneur et deux passagers (295kg (650lb)).

IBR INSTRUCTIONS

FONCTIONNEMENT DU FREIN INTELLIGENT ET DE LA MARCHÉ ARRIÈRE IBR:

Comment freiner

- Presser le levier de frein.

Comment reculer

- Maintenir le levier de frein engagé.

Comment avancer

- Presser le levier d'accélérateur pour engager le mouvement vers l'avant à partir de la position neutre. Presser le levier pour accélérer.

Comment aller au neutre

- Appuyer brièvement sur le levier de frein.

Référez-vous au guide du conducteur pour plus d'information.

219904645

219904645

ÉTIQUETTE 1 - AVERTISSEMENT PRINCIPAL GAUCHE

▲ AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de **BLESSURE GRAVES** ou de **DÉCÈS**, **PORTEZ UN VÊTEMENT DE SÉCURITÉ** (Vestiment de sécurité) sur les occupants de votre motomarine et sur les occupants de votre motomarine et qui est approuvé par la garde côtière.

PORTEZ DES VÊTEMENTS PROTECTEURS. De graves blessures internes peuvent survenir si l'eau pénètre avec force dans les cavités du corps en tombant ou si on se trouve près de la tuyère d'éjection.

Un matras de bain ne protège pas contre de telles blessures.

Utilisez les vêtements de protection suivants (hommes ou femmes) : On doit porter le bas d'un vêtement isothermique ou un vêtement protecteur, équivalent et, de préférence, des souliers, gants et verres protecteurs. Voir le Guide du conducteur, que le conducteur soit âgé d'au moins 16 ans. Connaissiez l'âge minimal et les exigences de formation dans votre région. Un cours de sécurité nautique est conseillé et il peut être exigé dans votre région.

ARRÊTEZ LE MOTEUR DE SÉCURITÉ au VFI et le tenu, l'arrêt du moteur, retirez le capot pour éviter que, quiconque, n'utilise la motomarine sans autorisation.

RESPECTEZ VOS LIMITES ET ÉVITEZ LES MANŒUVRES AGRESSIVES pour éviter pertes de contrôle, chutes et collisions. Il s'agit d'une embarcation de haute performance, non d'un jouet. Un virage brusque ou le fait de sauter, sillons et vagues peut accroître le risque de blessure au dos (paralyse), au visage et de fracture d'une vertèbre.

NE SAUTÉZ PAS SUR LE LEVIER D'ACCELERATEUR SI VOUS VOULEZ ARRÊTER LE MOTEUR. **APPUYEZ PAS SUR LE LEVIER D'ACCELERATEUR SI VOUS VOULEZ ARRÊTER LE MOTEUR.** L'eau ou tout débris éjecté par la tuyère peut causer de graves blessures.

ÉCARTEZ-VOUS DE LA GRILLE D'ADMISSION lorsque le moteur tourne. Cheveux longs, vêtements amples ou sanglets de VFI peuvent s'emballer dans les pièces mobiles et causer de graves blessures ou la noyade.

NE CONDUISEZ JAMAIS APRÈS AVOIR CONSOMMÉ DROGUES OU ALCOOL. LISEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR ET OBSERVEZ-EN LES CONSIGNES.

Tuyère de turbine
219904645
Cellule d'administration



219903450A

ÉTIQUETTE 2 - AVERTISSEMENT PRINCIPAL DROIT

▲ ATTENTION

L'HUILE MOTEUR AINSI QUE CERTAINES COMPOSANTES DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR POURRAIENT ÊTRE CHAUDES. LE CONTACT DIRECT SUR LA PEAU PEUT CAUSER DES BRŪLURES.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

- S'assurer que le moteur est à la température normale d'opération. (Ne jamais laisser tourner le moteur hors de l'eau sans faire circuler de l'eau par le raccord de rinçage)
- Le véhicule doit être de niveau pour faire la vérification.
- Laisser tourner le moteur au ralenti 30 secondes minimum.
- Arrêter le moteur et attendre 30 secondes minimum.
- Vérifier le niveau d'huile avec la jauge.

219903185A

219903185

ÉTIQUETTE 3

▲ WARNING / AVERTISSEMENT

When disconnecting coil from sparkplug, always disconnect coil from main harness first. Never check for engine ignition spark from an open coil and/or sparkplug in the engine compartment as spark may cause fuel vapor to ignite.

Lorsque vous déconnectez la bobine d'allumage de la bougie, toujours déconnecter la bobine d'allumage ou harnais principal en premier. Ne jamais vérifier si le circuit d'allumage du moteur produit une étincelle en utilisant la bobine d'allumage et/ou la bougie dans le compartiment moteur car une étincelle pourrait entraîner l'allumage des vapeurs d'essence.

F18L0NY

ÉTIQUETTE 4

⚠ ATTENTION

Certaines composantes dans l'habitacle du moteur peuvent être très chaudes. Le contact direct sur la peau peut causer des brûlures.

219903133A

219903133

LABEL 5

⚠ ATTENTION

Ne jamais remorquer une charge avec le mât. Ceci peut entraîner des dommages au mât ou à la motomarine.

Utiliser seulement l'oeillet central pour attacher une civière. Ne pas utiliser l'oeillet central pour remorquer une charge. Utiliser seulement les oeillets le plus en arrière de la motomarine pour remorquer une charge.

219904646

219904646

ÉTIQUETTE 7



F00A2TY

ÉTIQUETTE 6

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais gonfler le pneumatique plus de 41 kPa (6 lb/po²). Gonfler le pneumatique plus que la pression spécifiée peut endommager le pneumatique et causer des blessures. Ne jamais gonfler le pneumatique au moyen de haute pression.

Pneumatique	kPa	(lb/po ²)	(bar)
Minimum	28	4	0,28
Maximum	41	6	0,41

Ne transportez jamais de passagers ou des personnes en détresse sur les marchepieds.

219904647

219904647

ÉTIQUETTE 8

⚠ AVERTISSEMENT

ÉVITER LES BLESSURES GRAVES OU LA MORT:

- Le moteur doit être arrêté avant d'embarqué.
- Se tenir à l'écart du système de propulsion et de la grille d'admission.

EMBARQUEMENT:

- Embarquer une personne à la fois.
- Rester centré pour garder l'équilibre.

Ne jamais utiliser la marche d'embarquement (si équipée) pour tirer, remorquer, plonger, sauter ou embarquer sur la motomarine si elle n'est pas à l'eau ou pour toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue.

219904255

219904255

ÉTIQUETTE 9



smo2009-002-109_a

ÉTIQUETTE 10



smo2009-002-111_a

ÉTIQUETTE 12

⚠ AVERTISSEMENT

Les pièces mobiles peuvent écraser ou couper. Garder les mains et pieds hors de cette zone.

smo2009-002-110_afr

ÉTIQUETTE 11

⚠ AVERTISSEMENT

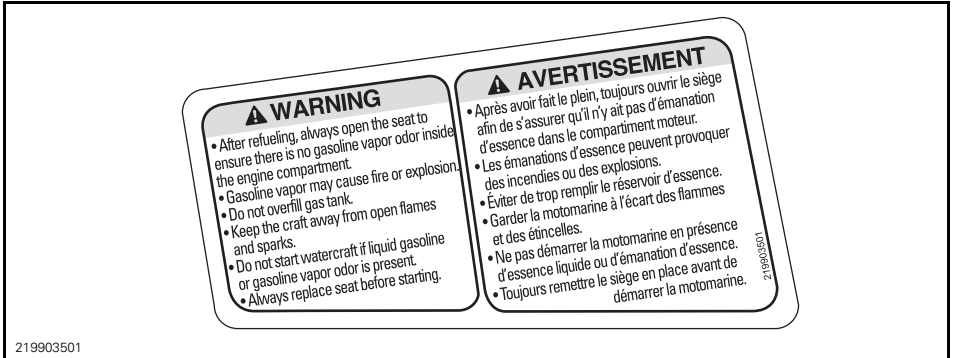
- Enlever la batterie du bateau avant de la charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.

smo2009-002-106_afr

ÉTIQUETTE 13



ÉTIQUETTE 14



ÉTIQUETTE 15

Étiquettes de renseignements techniques



AVIS

- Le moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission afin de se conformer aux lois et règlements relatif au bruit.
- Son absence ou une mauvaise installation peut endommager le moteur.

219903178A

219903178

ÉTIQUETTE 1

AVIS

Il est très important de rincer le système d'échappement à l'eau propre (durant 1-1/2 to 2 minutes) après chaque utilisation en eau salée ou en eau saie.

219904388

ÉTIQUETTE 2

AVIS

S'assurer que le moteur soit éteint. Détacher une extrémité de la corde d'attrape du pneumatique (Zone A). Se servir de la corde d'attrape et de votre poids pour retourner la motomarine.

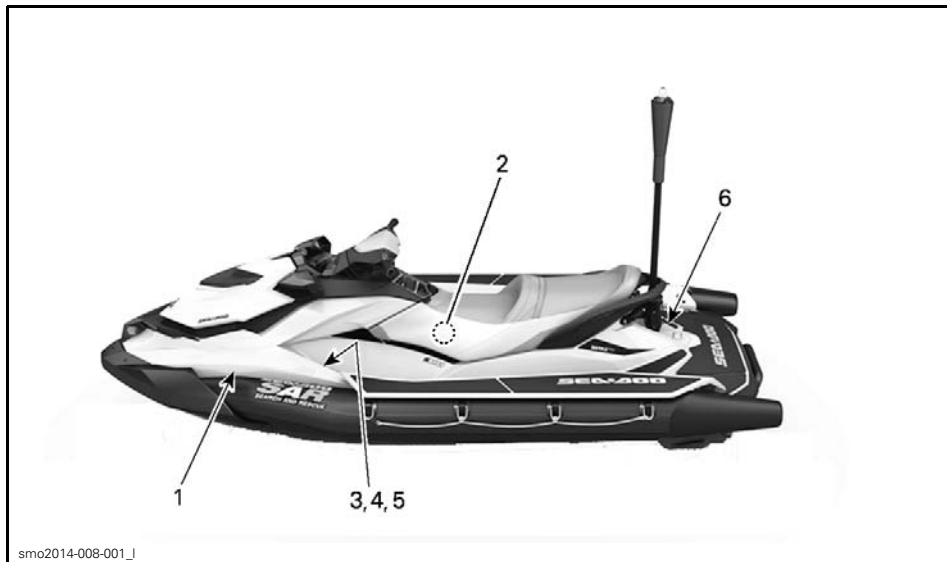


219904644

219904644

ÉTIQUETTE 3

Étiquettes de conformité




smo2014-008-001_

EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ



ÉTIQUETTE 1 - CONTRÔLE D'ÉMISSION

EMISSION CONTROL INFORMATION	
THIS ENGINE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND CONFORMS TO U.S. EPA & CALIFORNIA EMISSION / EVAP REGULATIONS FOR MARINE SI ENGINES.	
 121	
ENGINE FAMILY	FAMILLE DE MOTEUR
FEL	LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE
ENGINE DISPLACEMENT	CYLINDRÉE
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS
POWER	PUISSANCE
RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION CE MOTEUR EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES [] DE L'EPA DES É.-U. & RÉGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES MOTEURS MARINS À ALLUMAGE COMMANDE.	
SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIEN BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.	
219904642	

ÉTIQUETTE 2 - EN AMÉRIQUE DU NORD SEULEMENT

CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN	
MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES	
	295 kg 650 lbs/lb
	295 kg 650 lbs/lb
CATEGORY / CATÉGORIE: C	
MAXIMUM WAVE / VAGUE MAXIMALE	2.0 m
MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE DE VENT MAXIMALE	33,0 knots/noeuds
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCT INC. BOMBARDIER PRODUITS RECREATIF INC. VALCOURT, QUÉBEC, CANADA (YDV) 	
MODEL / MODÈLE:	
<small>THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÈGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION.</small>	

219903554_d

ÉTIQUETTE 3 - AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN (TYPIQUE)

<p>CETTE EMBARCATION N'EST PAS ASSUJETTIE AUX NORMES DE SÉCURITÉ DE LA GARDE CÔTIÈRE AMÉRICAINE EN VIGUEUR AU MOMENT DE LA CERTIFICATION ET RELATIVES AUX ÉVÈNEMENTS SUIVANTS:</p> <ul style="list-style-type: none"> • SYSTÈME ESSENCE • AFFICHAGE DE CHARGE • FLOTTABILITÉ • ADMISSIBLE • CHARGE SÉCURITAIRE • VENTILATION MÉCANIQUE <p>EN VERTU DE L'EXEMPTION (CGB 88-001) DE LA GARDE CÔTIÈRE AMÉRICAINE.</p> <p>BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. 565, RUE DE LA MONTAGNE VALCOURT, QUÉBEC CANADA JOE 2L0</p> <p>ASSEMBLÉ AU CANADA</p>

219903511

ÉTIQUETTE 5 - TYPIQUE

<p>AUSTRALIAN BUILDERS PLATE Imported by BRP Australia Pty Ltd DATE 2015</p>
<p>Max persons 3 = 225 kg Max load = 295 kg Buoyancy Basic Flotation</p>
<p>WARNING</p> <p>Alteration of the boat's hull or permanent fittings may invalidate the particulars on this plate.</p> <p>Information determined - ISO 13590</p>

219904651

219904651

ÉTIQUETTE 4 - AUSTRALIE SEULEMENT

<p> 0609 </p> <p>BOAT CATEGORY: C</p>
<p>Max.  = 3</p>
<p>Max.  = 273 kg</p>
<p><small>Bombardier Recreational Products Inc. 219902637</small></p>

219902637

ÉTIQUETTE 5 - TYPIQUE (SAUF AUSTRALIE)

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Effectuer une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant son fonctionnement. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Avant d'effectuer l'inspection préalable à l'utilisation, lire et comprendre la sous-section *COMMANDES*.

Avant de mettre la motomarine à l'eau

AVERTISSEMENT

Le moteur doit être éteint et le capuchon du cordon d'attache retiré de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous sauf pour le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur. Démarrer la motomarine seulement lorsque tous les éléments ont été vérifiés et fonctionnent correctement.

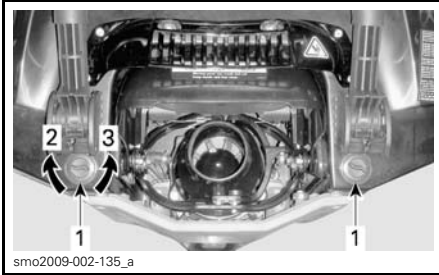
Vérifier les éléments énumérés dans le tableau suivant avant de mettre la motomarine à l'eau.

REMARQUE: Après l'utilisation de la motomarine, voir la sous-section *SOINS DE LA MOTOMARINE* afin de s'assurer du fonctionnement adéquat de la motomarine pour la prochaine sortie.

ARTICLE	UTILISATION	✓
Bouchons de vidange	Serrer.	
Direction	Vérifier le fonctionnement.	
Accélérateur au doigt	Vérifier le fonctionnement.	
Levier iBR	Vérifier le fonctionnement.	
Couvercle de compartiment de rangement avant, boîte à gants et siège	S'assurer que les couvercles sont fermés et enclenchés.	
Pneumatiques incluant les marchepieds	Inspecter et vérifier la pression d'air des pneumatiques.	
Feux de navigation (si équipé)	Vérifier le fonctionnement. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur sans le cordon d'attache installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur. Les feux de navigation doivent s'allumer.	
Interrupteur coupe-circuit du moteur et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement. Ne pas faire fonctionner le moteur plus de 30 secondes hors de l'eau.	

Bouchons de vidange

Remettre les bouchons de vidange de la cale.



TYPIQUE - EMPLACEMENTS DES BOUCHONS DE VIDANGE DE CALE

1. Bouchons de vidange de cale
2. Serrer
3. Desserrer

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont bien serrés avant de mettre la motomarine à l'eau.

Direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement.

Lorsque le guidon est à l'horizontale, la tuyère de la turbine doit être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement et dans la même direction que le guidon (lorsque le guidon est tourné à gauche, l'ouverture de la tuyère doit pointer vers la gauche de la motomarine).

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Manette d'accélérateur

Vérifier si le levier de commande d'accélérateur électronique (ETC) se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur avant de démarrer le moteur. Si celle-ci offre la moindre résistance, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Vérifier si le levier iBR se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du levier iBR avant de démarrer le moteur. Si on ressent de la friction, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Compartiments de rangement, boîte à gants et siège

S'assurer que tout l'équipement de sécurité et de survie ainsi que toute cargaison supplémentaire sont bien rangés dans le compartiment de rangement.

S'assurer que le couvercle avant, la boîte à gants et le siège sont bien fermés et enclenchés.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le siège, la boîte à gants et tous les couvercles de compartiment de rangement sont bien enclenchés.

Pneumatiques et marchepieds

Vérifier la condition et la solidité des pneumatiques et des marchepieds.

Vérifier la pression d'air des pneumatiques. Régler à la spécification.

PRESSION DES PNEUMATIQUES	
MINIMUM	MAXIMUM
28 kPa	41 kPa

REMARQUE: Le soleil et la température extérieure influence la pression d'air des pneumatiques. Toujours régler la pression d'air en conséquence.

AVERTISSEMENT

S'assurer que la pression d'air des pneumatiques n'excède jamais 41 kPa, sinon les pneumatiques pourraient être endommagés, sans compter qu'il pourrait y avoir des blessures corporelle. Ne jamais gonfler les pneumatiques au moyen de haute pression.

Mât arrière

Vérifier la condition du mât arrière et de son support.

Feux de navigation

S'assurer que les feux de navigation sont fonctionnels.

Interrupteur coupe-circuit du moteur et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Installer le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour démarrer le moteur et l'arrêter en appuyant de nouveau sur le bouton.

Redémarrer le moteur, puis l'arrêter en débranchant le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

AVERTISSEMENT

Remplacer le capuchon du cordon d'attache s'il a du jeu ou se détache continuellement de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin de prévenir l'utilisation non sécuritaire de la motomarine. Si retirer le capuchon du cordon d'attache ou appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt n'arrête pas le moteur, ne pas utiliser la motomarine. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Une fois la motomarine à l'eau

Vérifier les éléments du tableau suivant après avoir mis la motomarine à l'eau et avant de l'utiliser.

ÉLÉMENT	UTILISATION	✓
Indicateur multifonctionnel	Vérifier le fonctionnement.	<input type="checkbox"/>
Freinage et marche arrière intelligents (iBR)	Vérifier le fonctionnement.	<input type="checkbox"/>
Correcteur d'assiette (VTS)	Vérifier le fonctionnement.	<input type="checkbox"/>

Indicateur multifonctionnel

1. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt et brancher le capuchon du cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
2. Pendant que l'indicateur multifonctionnel effectue son autovérification, s'assurer que tous les affichages s'allument.

AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache à son VFI ou à son poignet (au moyen d'une dragonne).

Système iBR

AVIS Pour éviter les collisions, voir à ce qu'il y ait assez d'espace devant et derrière la motomarine pour pouvoir vérifier le système iBR en toute sécurité. La motomarine se déplacera durant la vérification.

1. Retirer les amarres qui retiennent la motomarine au quai.
2. Démarrer le moteur et s'assurer que la motomarine est immobile.
3. Sur la gauche du guidon, enfoncer complètement le levier iBR; la motomarine devrait reculer lentement.
4. Relâcher le levier iBR lever, il ne devrait y avoir aucune poussée arrière.

AVERTISSEMENT

Toujours s'assurer que le système iBR fonctionne normalement avant de partir en randonnée.

Correcteur d'assiette (VTS)

Lorsque le moteur est en marche avant, utiliser le correcteur d'assiette pour déplacer la tuyère de turbine vers le haut, puis vers le bas afin de vérifier le fonctionnement du correcteur d'assiette. Vérifier la position du correcteur sur l'indicateur multifonctionnel.

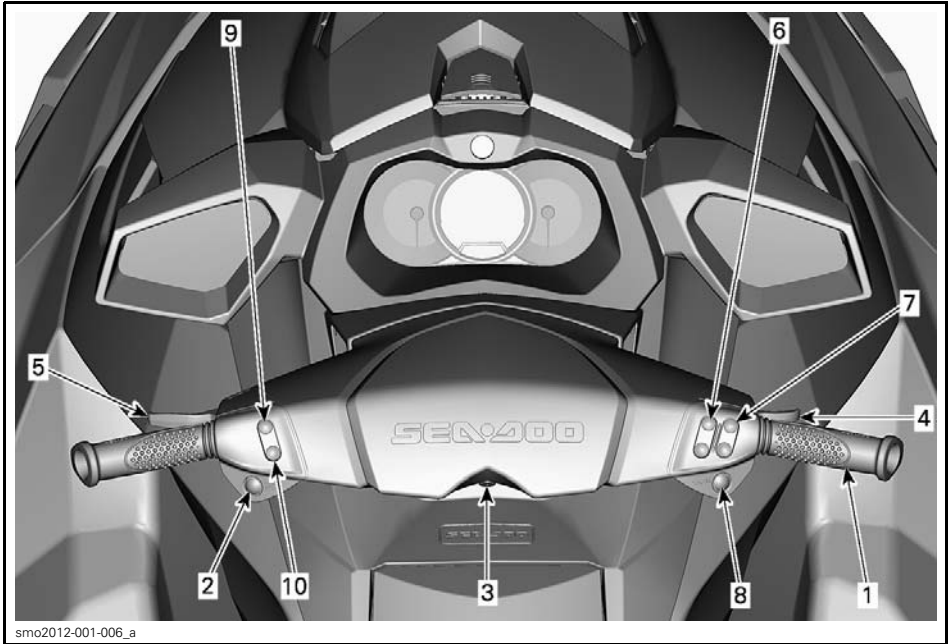
Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

***RENSEIGNEMENTS
SUR LA
MOTOMARINE***

COMMANDES

REMARQUE: Certaines étiquettes de sécurité présentes sur le véhicule ne sont pas illustrées ci-dessous. Pour plus de renseignements sur ces étiquettes, voir la sous-section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE*.

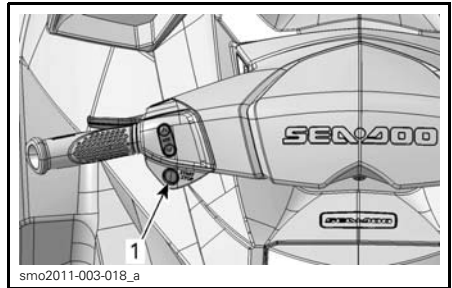


1) Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motomarine. En marche avant, lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne vers la droite et vice versa.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin du système de propulsion.



TYPIQUE

1. Bouton de démarrage/d'arrêt

Démarrage et arrêt du moteur

Consulter les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

2) Bouton de démarrage/ d'arrêt du moteur

Le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur est situé sur la gauche du guidon.

Mise sous tension du système électrique

Appuyer une seule fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

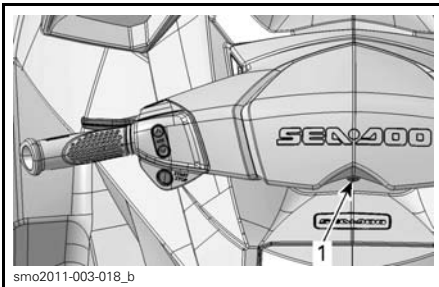
Le système électrique se mettra sous tension; l'indicateur multifonctionnel effectuera un autotest, puis son affichage s'éteindra après quelques secondes.

Le système électrique demeurera sous tension pendant environ 3 minutes après qu'on a appuyé sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

REMARQUE: Si on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt et qu'on le maintient ainsi sans que le cordon d'attache soit branché, l'affichage de l'indicateur multifonctionnel restera allumé tant que le bouton de démarrage/d'arrêt est enfoncé.

3) Interrupteur coupe-circuit du moteur

L'interrupteur coupe-circuit du moteur se trouve au centre du guidon.



TIPIQUE

1. Interrupteur coupe-circuit du moteur

Pour que le moteur démarre, le capuchon du cordon d'attache doit être solidement fixé à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur.



TIPIQUE

1. Capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Cordon d'attache fixé au VFI du conducteur

Pour arrêter le moteur, retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le moteur est arrêté, la fonction de freinage (modèles avec iBR) et la manœuvrabilité de la motomarine sont perdues.

⚠ AVERTISSEMENT

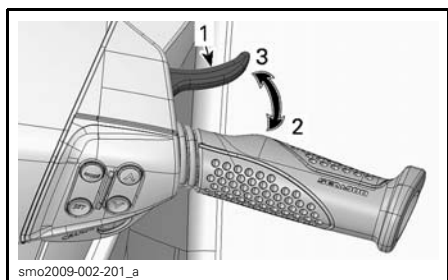
Toujours débrancher le cordon d'attache quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

4) Manette d'accélérateur

Le levier d'accélérateur sur la droite du guidon commande électroniquement le régime du moteur.

Pour accélérer ou maintenir la vitesse de la motomarine, actionner le levier avec la main.

Pour réduire la vitesse de la motomarine, relâcher le levier d'accélérateur.



TYPIQUE

1. Accélérateur au doigt
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

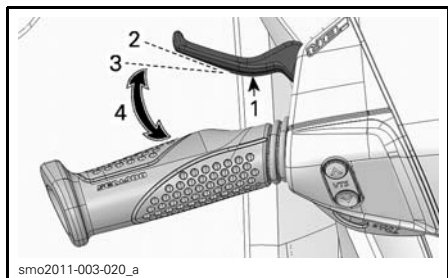
Le levier d'accélérateur est à ressort et revient en position initiale lorsqu'on le relâche.

5) Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Le levier iBR sur la gauche du guidon commande électroniquement :

- La marche arrière
- Le point mort
- Le freinage.

REMARQUE: Actionner le levier à au moins 25% de sa course pour activer les fonctions iBR.



TYPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier en position initiale
3. Levier à environ 25% de sa course pour activer une fonction iBR
4. Niveau de fonctionnement

À une vitesse inférieure à 8 km/h, tirer le levier iBR activera la marche arrière.

REMARQUE: Si le courant de l'eau est plus rapide que 8 km/h, la marche arrière ne peut s'activer puisque le seuil de la vitesse de marche arrière est dépassé.

À une vitesse supérieure à 8 km/h, tirer le levier iBR activera le frein.

Lorsqu'on relâche le levier iBR après avoir freiné ou être passé en marche arrière, le point mort s'active.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le levier d'accélérateur est actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la poussée avant s'amorcera après un court instant. Si une accélération vers l'avant n'est pas souhaitée, relâcher le levier d'accélérateur.

REMARQUE: On peut mettre au point la position de point mort en ajustant le système iBR.

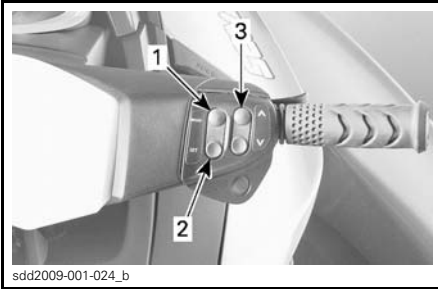
Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir de plus amples détails.

6) Boutons MODE/SET

Ces boutons se trouvent sur la droite du guidon.

Appuyer sur le bouton MODE pour faire défiler plusieurs fonctions disponibles sur l'indicateur multifonctionnel.

Appuyer sur le bouton SET pour sélectionner une fonction, pour naviguer dans un sous-menu ou pour sauvegarder la modification à un réglage.



sdd2009-001-024_b

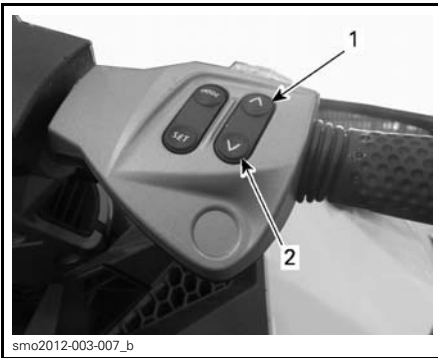
TYPIQUE

1. MODE
2. SET
3. Bouton à flèches haut/bas

Consulter les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir de plus amples détails.

7) Boutons à flèches HAUT/BAS

Ces boutons se trouvent sur la droite du guidon.



smo2012-003-007_b

TYPIQUE

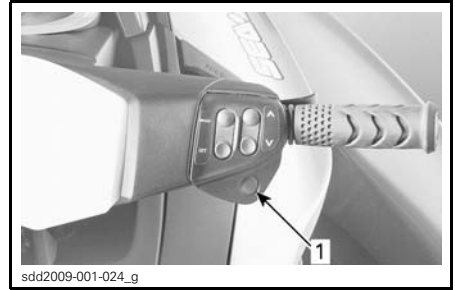
1. Bouton HAUT
2. Bouton BAS

Les boutons à flèches HAUT/BAS servent également à faire un choix ou à modifier un réglage de l'indicateur multifonctionnel comme:

- Fonctions de l'indicateur multifonctionnel
- Mode ski
- Mode régulation de vitesse
- Mode basse vitesse
- Réglage du point mort iBR.

8) Bouton de régulation de vitesse

Le bouton CRUISE (régulation de vitesse) se trouve sur la droite du guidon, juste sous le bouton à flèches HAUT/BAS.



sdd2009-001-024_g

TYPIQUE

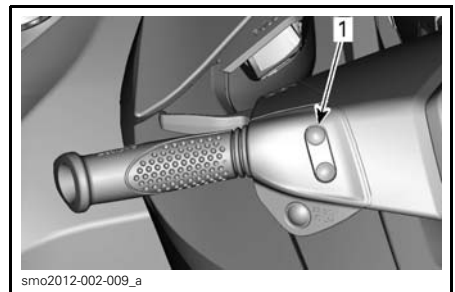
1. Bouton de régulation de vitesse

Il sert à activer ou désactiver le mode régulation de vitesse ou à activer le mode basse vitesse.

Consulter les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir de plus amples détails.

9) Bouton SPORT

Le bouton SPORT se trouve sur la gauche du guidon.



smo2012-002-009_a

TYPIQUE

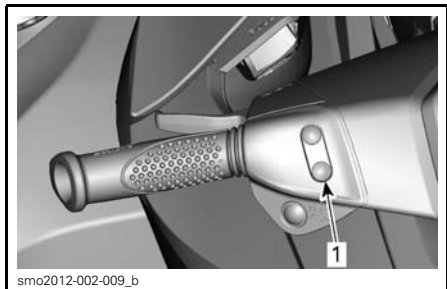
1. Bouton SPORT

Il sert à réactiver mode SPORT après avoir sélectionné le mode touring sans redémarrer le moteur.

Consulter les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

10) Bouton ECO

Le bouton ECO se trouve sur la gauche du guidon.



TYPIQUE

1. Bouton ECO

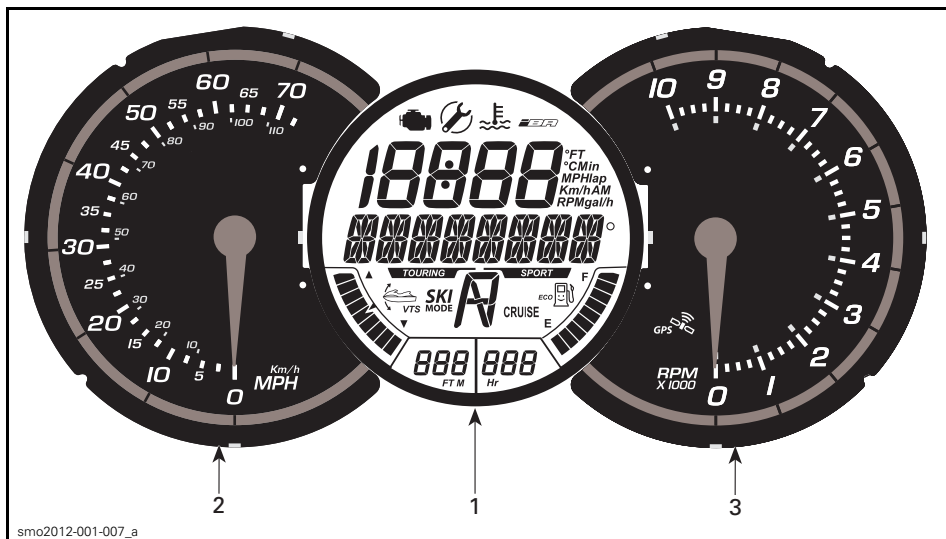
Il sert à activer ou à désactiver le mode ECO.

Consulter les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas régler l'affichage tout en conduisant; vous pourriez perdre la maîtrise de la motomarine.



smo2012-001-007_a

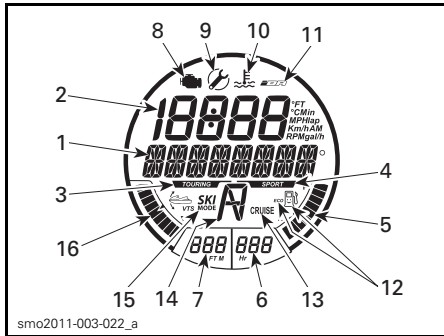
TYPIQUE

1. Indicateur multifonctionnel
2. Indicateur de vitesse analogique
3. Tachymètre analogique

Caractéristiques de l'indicateur multifonctionnel

CARACTÉRISTIQUE	AFFICHAGE
Indicateur de mode sport	X
Indicateur de mode randonnéesport	X
Indicateur de niveau d'essence	X
Affichage du totalisateur d'heures	X
Indicateur mode ECO	X
Indicateur mode régulation de vitesse	X
Indicateur position de l'iBR	X
Indicateur mode ski	X
Indicateur positon VTS	S.O.
X = Caractéristique de série Opt = Caractéristique en option S.O. = Sans objet (non disponible)	

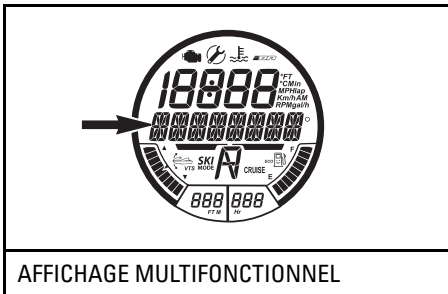
Description de l'affichage multifonctionnel



1) Affichage multifonctionnel

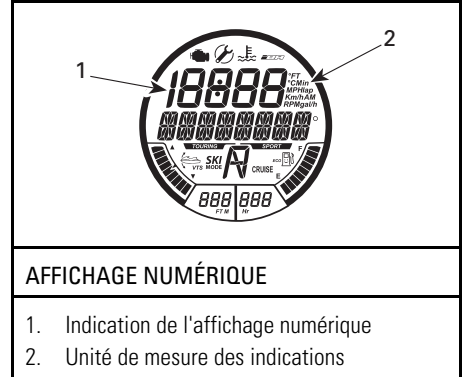
L'affichage multifonctionnel sert à :

- Afficher le message de bienvenue lorsque le système électrique est mis sous tension.
- Fournir des indications choisies par l'utilisateur.
- Activer et à régler diverses fonctions et modes de fonctionnement.
- Afficher les messages défilant faisant état de l'activation d'une fonction ou de la défaillance d'un système.
- Afficher les codes de pannes.



2) Affichage numérique

L'affichage numérique sert à afficher différentes informations que le conducteur choisit à l'aide de la fonction AFFICHAGE de l'affichage multifonctionnel :



AFFICHAGE NUMÉRIQUE

1. Indication de l'affichage numérique
2. Unité de mesure des indications

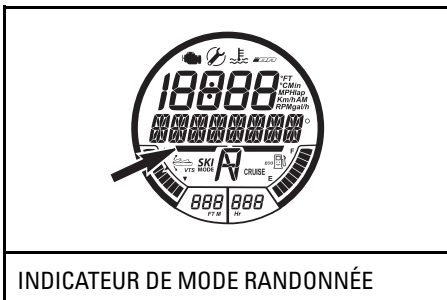
REMARQUE: La boussole constitue l'affichage par défaut de l'affichage multifonctionnel.

INDICATIONS DISPONIBLES SUR L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE	
Vitesse de la motomarine	Indication par défaut
Régime du moteur	X
Horloge	X
Réglages de la clé d'apprentissage	X
Réglage du mode régulation de vitesse	X
Réglage du mode basse vitesse	X
Préréglage du VTS	-
Réglages du VTS	X
Réglages du mode ski	X
Consommation d'essence (instantanée et moyenne)	X
Autonomie d'essence (distance et temps)	-
Temps de passage	-
Vitesse/régime maximaux vitesse/régime moyens	-
X = Caractéristique de série - = Voir votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité.	

Lorsque l'interrupteur multifonctionnel est sous tension, les affichages par défaut sont les derniers sélectionnés.

3) Indicateur de mode randonnée

Lorsque l'indicateur de mode randonnée est allumé, le mode de randonnée est actif.



INDICATEUR DE MODE RANDONNÉE

REMARQUE: Le mode de randonnée n'est pas le mode de fonctionnement par défaut. Pour qu'il soit actif, il faut l'activer après avoir démarré le moteur.

Consulter les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir de plus amples détails.

4) Indicateur de mode sport

Lorsque l'indicateur de mode sport est allumé, le mode sport est actif (mode de fonctionnement par défaut).

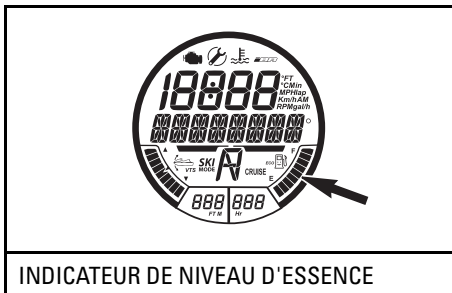


INDICATEUR DE MODE SPORT

Consulter les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir de plus amples détails.

5) Indicateur de niveau d'essence

Un indicateur à barres, situé sur la partie inférieure droite de l'affichage multifonctionnel, affiche en permanence la quantité d'essence dans le réservoir pendant l'utilisation de la motomarine.



Lorsque le réservoir est plein, 8 segments (barres) de l'indicateur sont allumés. Le segment supérieur n'est pas utilisé.

Avertissement de bas niveau d'essence

Lorsqu'il ne reste plus que 2 segments (environ 25% de la contenance du réservoir d'essence ou 14 L), les avertissements suivants s'allumeront.

AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU D'ESSENCE	
Deux derniers segments de l'indicateur de niveau d'essence	Clignote
Symbole de réservoir d'essence	
Avertissement sonore (un long bip)	Périodiquement
Défilement du message de bas niveau d'essence	

6) Totalisateur d'heures (HR)

Les heures cumulées de fonctionnement du moteur s'affichent continuellement.



7) Affichage de la profondeur de l'eau

REMARQUE: Cette caractéristique n'est pas disponible sur le modèle SAR. L'affichage de la profondeur de l'eau permet d'avoir une idée de la profondeur du plan d'eau.

Le système peut indiquer la profondeur de l'eau sous la coque par échelon jusqu'à 50 m.

REMARQUE: Dans certaines conditions, il se peut que l'affichage cesse d'afficher la profondeur. Le fonctionnement de l'affichage dépend des conditions d'utilisation.



REMARQUE: L'affichage de la profondeur de l'eau n'est possible que si un échosondeur est installé.

⚠ AVERTISSEMENT
 Ne jamais utiliser l'échosondeur comme dispositif d'avertissement pour circuler en eau peu profonde.

8) Voyant anomalie du moteur

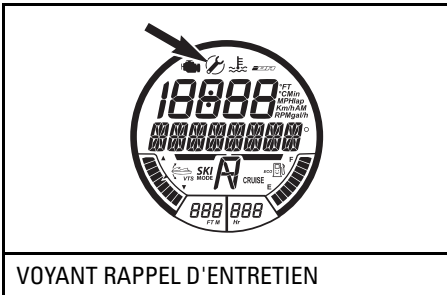
Le voyant anomalie du moteur s'allume lorsqu'une défaillance est décelée par le système de gestion du moteur.



Lorsque le voyant d'anomalie moteur s'allume, on peut s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMIS-SIONS* plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

9) Voyant rappel d'entretien

Le voyant rappel d'entretien s'allume lorsque l'entretien est requis.

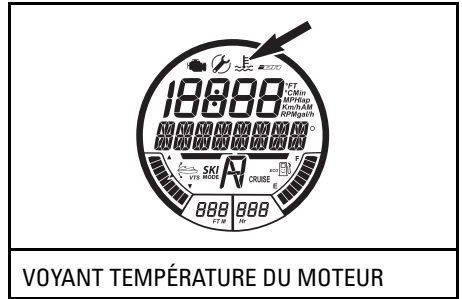


Lorsque le voyant de rappel d'entretien s'allume, on peut s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section *GARANTIE DE*

L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMIS-SIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

10) Voyant température du moteur

Le voyant température du moteur s'allume lorsque la température du moteur ou celle du système d'échappement est élevée.



Consulter la section *DIAGNOSTIC DES PANNES*.

11) Indicateur de défaillance de l'iBR

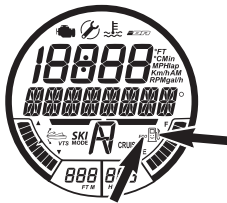
L'indicateur de défaillance iBR s'allume lorsqu'une défaillance du système iBR est décelée.



Consulter la section *DIAGNOSTIC DES PANNES* pour obtenir de plus amples détails.

12) Indicateur ECO

L'indicateur ECO et un sourire dans le symbole du réservoir d'essence s'allument lorsque le **MODE ÉCONOMIE D'ESSENCE** est actif.



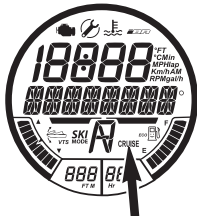
INDICATEUR DE MODE ECO
(mode économie d'essence)

Consulter les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

13) Indicateur de mode régulation de vitesse

L'indicateur de mode régulation de vitesse s'allume lorsque:

- Le mode régulation de vitesse est activé.
- Le mode basse vitesse est activé.



INDICATEUR DE MODE RÉGULATION DE VITESSE

Consulter les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

14) Indicateur de position iBR

Indique la position du déflecteur iBR.

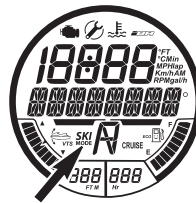
- N (point mort)
- F (marche avant)
- R (marche arrière).



INDICATEUR DE POSITION iBR

15) Indicateur de mode ski

L'indicateur de mode ski n'est pas actif sur le modèle SAR.

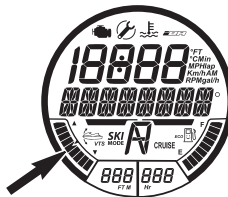


INDICATEUR DE MODE SKI

16) Affichage de la position du correcteur d'assiette

L'affichage de la position de correcteur d'assiette indique la position de la tuyère de pompe.

Un seul segment d'un indicateur à barres s'allume pour indiquer la position approximative de la proue de la motomarine.



AFFICHAGE DE LA POSITION DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

Consulter les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir de plus amples détails.

Navigation sur l'affichage multifonctionnel

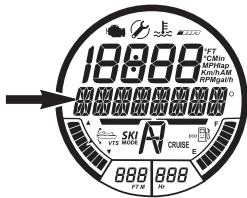
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas régler l'affichage tout en conduisant; vous pourriez perdre la maîtrise de la motomarine.

Sélection des fonctions

Lorsqu'on est en randonnée, l'affichage multifonctionnel affiche par défaut de l'information provenant de la boussole, soit la direction et l'azimut.

1. Pour sélectionner les différentes fonctions offertes par l'affichage multifonctionnel, appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction voulue soit visible:
 - TEMPS DE PASSAGE
 - MODE ÉCONOMIE D'ESSENCE
 - CONSOMMATION D'ESSENCE
 - MODE VTS
 - AFFICHAGE
 - CODE PANNE
 - RÉGLAGES.



LES FONCTIONS S'AFFICHENT L'UNE APRÈS L'AUTRE LORSQU'ON APPUIE SUR LE BOUTON MODE À RÉPÉTITION

2. Appuyer ensuite sur le bouton SET pour choisir une fonction.

REMARQUE: Les fonctions disponibles et l'ordre dans lequel elles apparaissent dépendent du modèle de la motomarine. La fonction CODE PANNE est disponible seulement s'il y a une panne active. La fonction RÉGLAGES est disponible seulement lorsque le moteur est éteint.

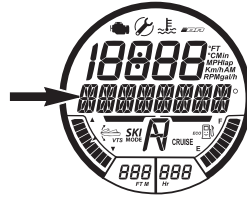
Description de fonction

Boussole

Un GPS incorporé à l'indicateur multifonctionnel fournit de l'information sur l'affichage multifonctionnel.

Affiche les points cardinaux pour permettre de connaître l'orientation de la motomarine.

Pour que l'affichage de la boussole apparaisse, le GPS doit recevoir un bon signal des satellites de navigation.



AFFICHAGE DE LA BOUSSOLE À CET ENDROIT

REMARQUE: L'affichage de la boussole n'est disponible qu'à une vitesse supérieure à 5 km/h.

⚠ AVERTISSEMENT

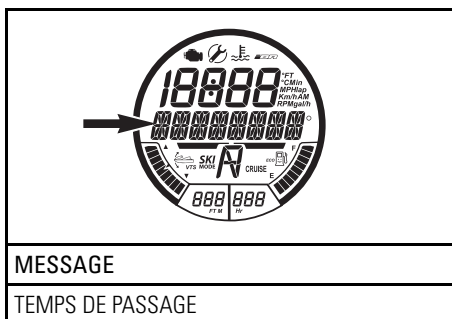
N'utiliser la boussole qu'à titre indicatif. Elle ne constitue pas un instrument précis de navigation.

Chronométrage du temps de passage

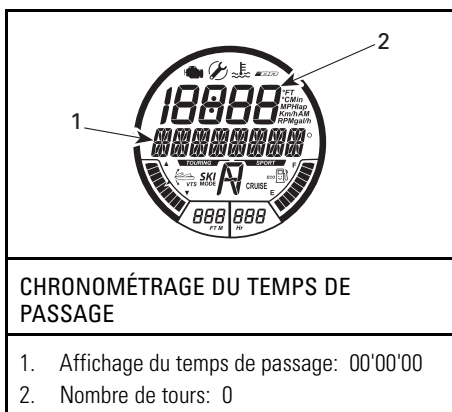
Le chronométrage du temps de passage peut être utilisé pour enregistrer jusqu'à 50 temps de passage distincts.

Pour activer et utiliser le chronométrage du temps de passage, suivre les instructions ci-dessous:

1. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



2. Appuyer sur le bouton SET pour activer la fonction. Le chronométrage s'affichera à l'écran.

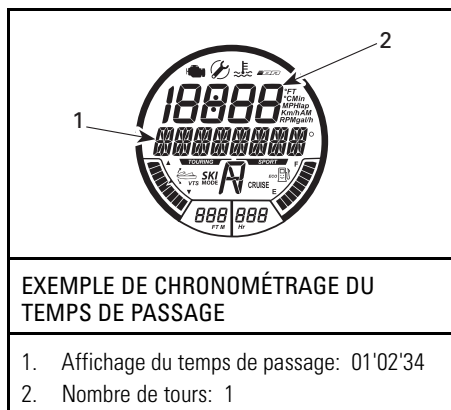


3. Pour démarrer le chronométrage, appuyer sur le bouton SET.

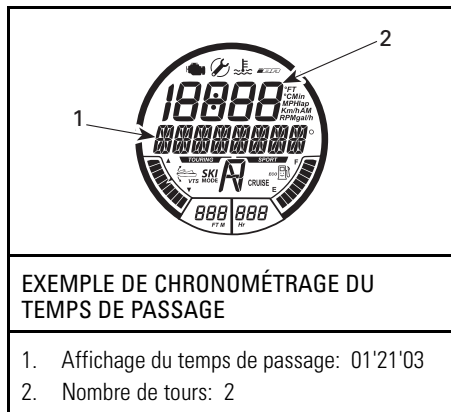
REMARQUE: Il s'activera immédiatement.

4. Pour enregistrer chaque temps de passage, appuyer sur le bouton SET au début de chaque tour.

REMARQUE: Le temps de passage sera enregistré, le compteur calculera le nombre de tours enregistrés et le chronométrage se poursuivra sans interruption.

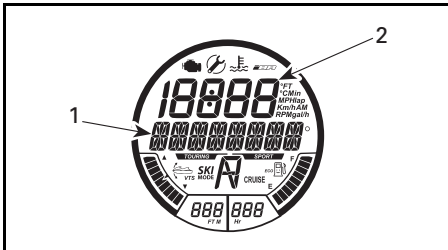


5. Pour enregistrer le dernier tour et arrêter le chronométrage, appuyer sur le bouton MODE.



Pour afficher chaque temps de passage, appuyer sur la flèche HAUT/BAS. Le compteur indiquera le tour affiché.

Pour afficher la durée totale de tous les tours enregistrés, appuyer sur la flèche HAUT/BAS jusqu'à ce que TOUS s'affiche sur le compteur.



EXEMPLE DE CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE

1. Affichage du temps total: 02'23'37
2. Nombre de tours: TOUS

Pour réinitialiser le chronométrage et le compteur, maintenir le bouton SET enfoncé jusqu'à ce qu'ils se remettent à zéro (0).

Mode ECO

Grâce au mode ECO, la consommation d'essence du moteur est réduite. Consulter les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir de plus amples détails.

Consommation d'essence

La fonction CONSOMMATION D'ESSENCE permet d'afficher la consommation d'essence de la motomarine de quatre façons différentes.

- Débit d'essence instantané par heure (gal/h ou l/h)
- Débit d'essence moyen par heure (gal/h ou l/h)
- Autonomie de carburant (mi ou km)
- Autonomie de carburant (h ou min).

Les fonctions de consommation d'essence ne sont pas continuellement actives.

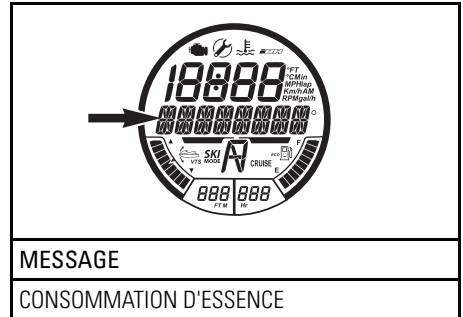
La fonction consommation d'essence sélectionnée ne s'active que lorsqu'elle est choisie comme affichage sur l'affichage numérique.

Lorsque les affichages de BAS NIVEAU D'ESSENCE s'allument sur l'indicateur multifonctionnel, les fonc-

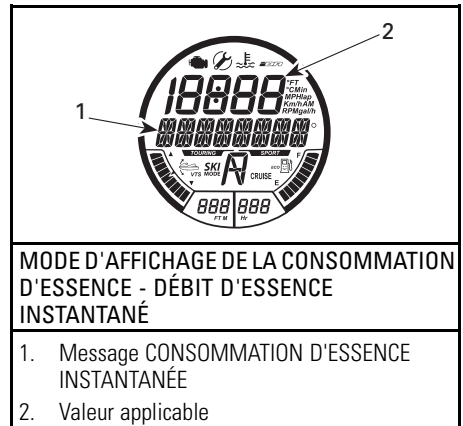
tions d'autonomie de carburant en temps et en distance indiqueront «0» (zéro) s'ils sont sélectionnés.

Pour afficher la consommation d'essence de la motomarine, suivre les instructions ci-dessous:

1. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction CONSOMMATION D'ESSENCE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



2. Appuyer sur la flèche HAUT/BAS pour sélectionner le mode d'affichage désiré.



3. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage et revenir à l'écran principal.

REMARQUE: La fonction consommation d'essence de la motomarine sélectionnée sera affichée sur l'affichage numérique. Double-cliquer sur le bouton SET pour réinitialiser l'indication de consommation moyenne d'essence. L'affichage indiquera momentanément zéro (0).

Mode VTS

La fonction MODE VTS permet de régler manuellement le correcteur d'assiette ou de modifier son pré réglage.

Voir les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir de plus amples détails.

Affichage

La fonction AFFICHAGE permet de modifier les informations indiquées sur l'affichage numérique. Voir la section *MODIFICATION DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE*.

Codes de panne

La fonction CODE PANNE permet d'afficher les codes de panne actifs.

Voir la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour obtenir de plus amples détails.

Réglages

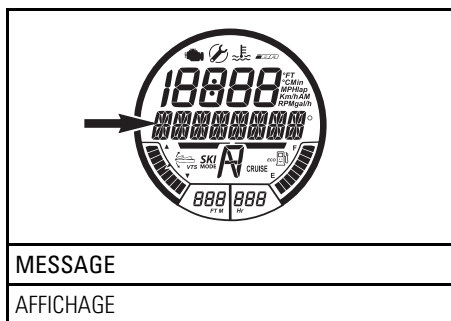
La fonction RÉGLAGES permet:

- De modifier le réglage de l'horloge. Voir *RÉGLAGE DE L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL*.
- D'activer la fonction de contournement de l'iBR. Voir *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.

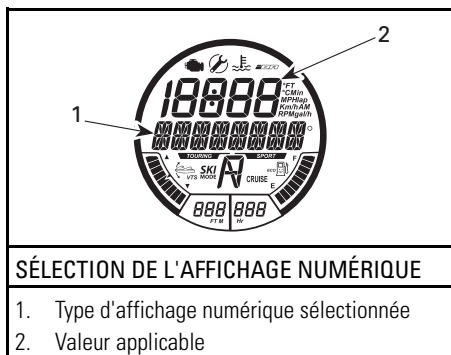
Modification de l'affichage numérique

Pour modifier l'affichage numérique, procéder comme suit.

1. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE à la droite du guidon jusqu'à ce que le message AFFICHAGE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



2. Appuyer sur le bouton pour accéder à la fonction d'affichage.
3. Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS jusqu'à ce que l'affichage voulu soit visible sur l'indicateur (selon le modèle).
 - RPM (tr/min)
 - VITESSE
 - HORLOGE
 - TEMPÉRATURE DU MOTEUR
 - VITESSE MAXIMALE
 - VITESSE MOY.
 - RÉGIME MAXIMAL
 - RÉGIME MOY.



4. Appuyer sur le bouton SET pour sélectionner et sauvegarder un affichage ou attendre que la fonction d'affichage disparaisse d'elle-même. Le dernier affichage visible sera automatiquement sauvegardé.

Réinitialisation de l'indication de l'affichage numérique

Lorsque l'affichage numérique est réglé de façon à afficher les fonctions suivantes, il est possible de réinitialiser l'indicateur :

- Consommation moyenne d'essence
- Vitesse maximale
- Vitesse moyenne
- Régime maximal
- Régime moyen.

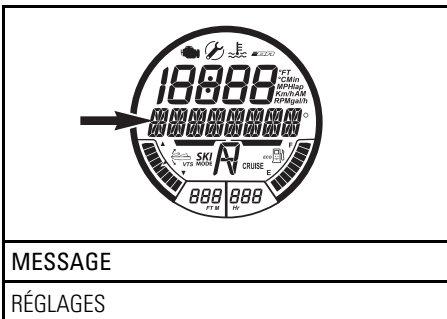
Réinitialiser l'indicateur en double-cliquant sur le bouton SET. L'affichage numérique indiquera momentanément zéro (0).

REMARQUE: Chacune de ces fonctions s'active **SEULEMENT** lorsqu'elle est sélectionnée sur l'affichage numérique.

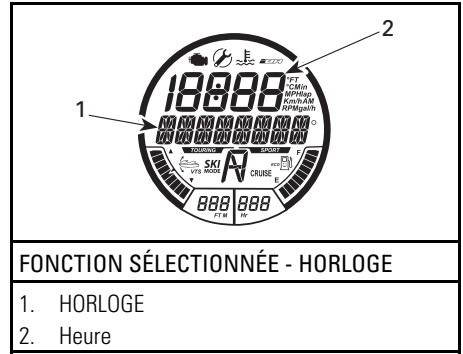
Réglage de l'indicateur multifonctionnel

Réglage de l'horloge

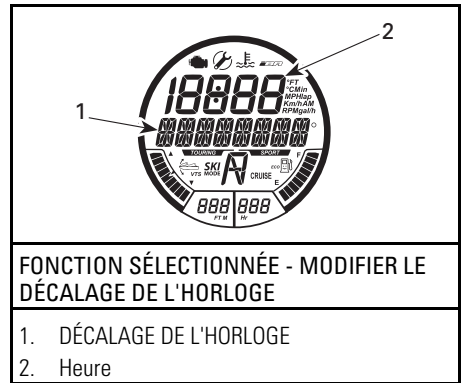
1. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE pour afficher RÉGLAGES sur l'affichage multifonctionnel.



2. Appuyer plusieurs fois sur la flèche HAUT/BAS pour afficher HORLOGE.



3. Appuyer sur le bouton SET pour choisir une fonction. Le message MODIFIER LE DÉCALAGE DE L'HORLOGE s'affichera.



4. Appuyer sur la flèche HAUT/BAS pour ajuster l'horloge en fonction de l'heure locale.
5. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage et revenir à l'écran principal.

REMARQUE: L'horloge utilise le signal GPS pour maintenir l'heure adéquate en fonction du temps universel coordonné (UTC). Lors du réglage de l'horloge, seule l'heure peut être modifiée.

Réglage des unités de mesure et de la langue

Les renseignements fournis par l'indicateur multifonctionnel s'affichent en plusieurs langues. Les unités de mesure métriques ou impériales sont offertes.

Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour faire régler la langue et les unités de mesure.

Description de l'indicateur de vitesse analogique

L'indicateur de vitesse analogique, situé sur la gauche de l'indicateur multifonctionnel, indique la vitesse de la motomarine en milles à l'heure (MPH) ou en kilomètres à l'heure (km/h).

La vitesse indiquée est établie grâce au GPS (système mondial de localisation) incorporé à l'indicateur multifonctionnel.

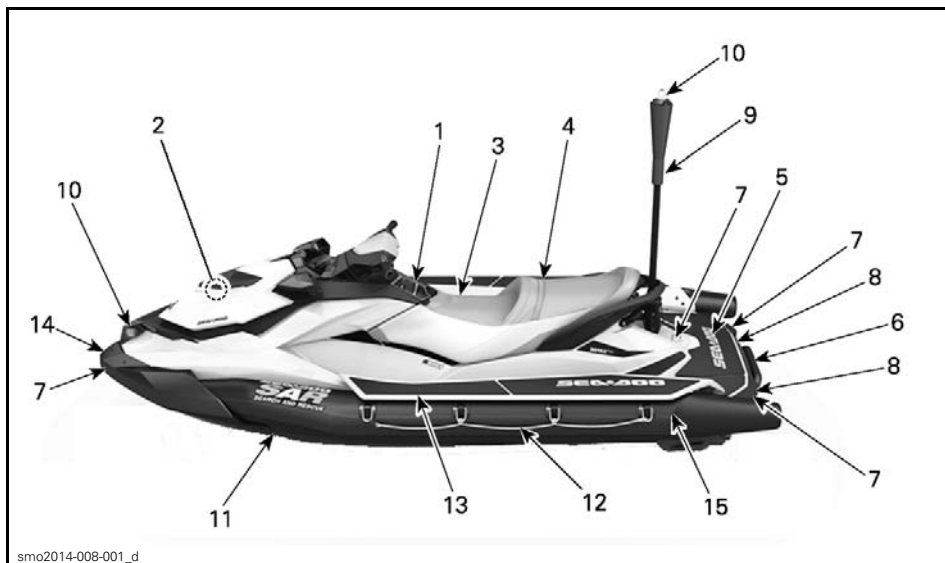
En cas de perte de signal du GPS, un mode par défaut permet de calculer la vitesse au moyen de l'information d'autres systèmes, ce qui permet d'obtenir la vitesse estimée de la motomarine.

Description du tachymètre analogique

Le tachymètre analogique indique le nombre de rotations du moteur par minute (tr/min). Multiplier ce nombre par 1000 pour obtenir le véritable régime du moteur.

ÉQUIPEMENT

REMARQUE: Certaines étiquettes de sécurité présentes sur le véhicule ne sont pas illustrées ci-dessous. Pour plus de renseignements sur ces étiquettes, voir la sous-section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE*.



smo2014-008-001_d

TYPIQUE - MODÈLE MONTRÉ AVEC FEUX DE NAVIGATION ET PNEUMATIQUES

1) Boîte à gants

Petit compartiment de rangement pour mettre des objets personnels.

Tirer le verrou pour ouvrir la boîte à gants.



smo2009-002-120_a

TYPIQUE — BOÎTE À GANTS

1. Verrou de couvercle

2) Compartiment de rangement avant

Il s'agit d'un compartiment de rangement commode pour transporter des objets personnels.

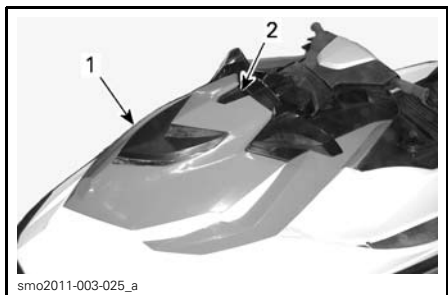
Le compartiment de rangement avant contient également des supports pour l'équipement de sécurité, soit un pour l'extincteur et l'autre pour la trousse de premiers soins (vendus séparément).



COMPARTIMENT DE RANGEMENT AVANT

1. Extincteur maintenu dans le support
2. Trousse de premiers soins

Pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant, soulever le levier de loquet. Toujours fermer et enclencher le couvercle avant de circuler avec le véhicule.



TYPIQUE

1. Couvercle de compartiment de rangement avant
2. Levier de loquet

⚠ AVERTISSEMENT

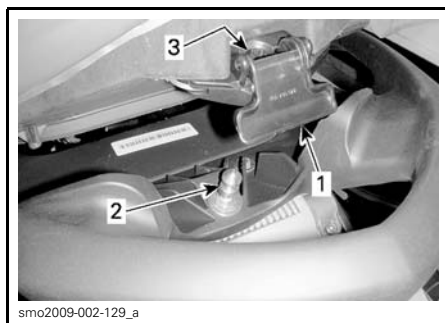
Ne jamais mettre d'objets lourds, tranchants ou fragiles dans ce compartiment de rangement sans les assujettir. Ne pas excéder la charge maximale de 9 kg. Ne jamais utiliser la motomarine lorsque le couvercle du compartiment de rangement avant est ouvert.

3) Siège

Enlever le siège permet d'accéder au compartiment moteur.

Le loquet du siège est situé à l'arrière de ce dernier.

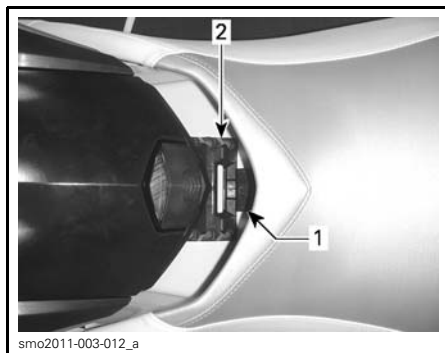
Pour retirer le siège, tirer la poignée du loquet et soulever l'arrière du siège afin de le dégager de la goupille de loquet. Tirer ensuite le siège vers le haut et l'arrière pour en dégager l'avant de son dispositif de retenue, puis retirer le siège de la motomarine.



TYPIQUE – LOQUET DE SIÈGE

1. Poignée de loquet de siège
2. Goupille de loquet
3. Orifice d'insertion de la goupille

Pour installer le siège, insérer la partie avant du siège dans son dispositif de retenue.



1. Languette de siège avant
2. Dispositif de retenue avant

Aligner le loquet de siège et la goupille de loquet puis pousser fermement sur l'arrière du siège afin de l'enclencher.

Soulever la partie arrière du siège pour s'assurer qu'il est bien enclenché.

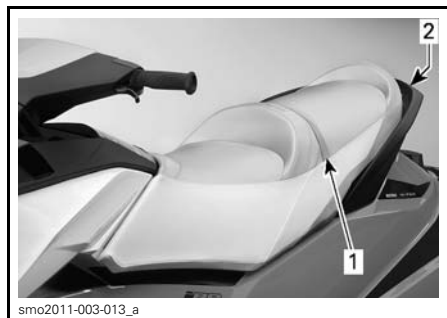
⚠ ATTENTION S'assurer que le loquet est bien enclenché sur la goupille.

4) Poignée de maintien du passager

La courroie du siège offre une bonne prise pour un passager, et aide ce dernier à se maintenir dans le véhicule lors des déplacements.

Les poignées de maintien moulées latérales à l'arrière du siège offrent également une bonne prise pour un passager. La poignée de maintien moulée arrière offre une bonne prise pour monter sur la motomarine et sert de point d'appui à l'observateur.

AVIS Ne jamais se servir de la poignée de maintien moulée pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever la motomarine.



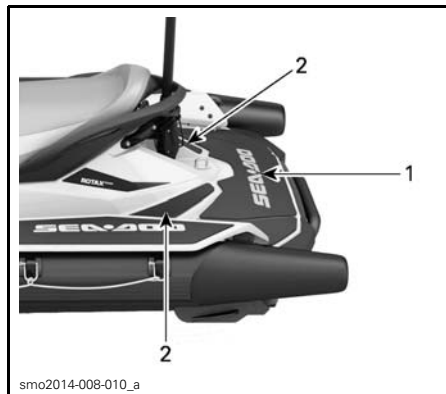
smo2011-003-013_a
TYPIQUE - POIGNÉES DE MAINTIEN DU PASSAGER

1. Courroie du siège
2. Poignée de maintien moulée

5) Plate-forme d'embarquement

L'arrière du pont sert de plate-forme d'embarquement.

La partie arrière des marchepieds près de la plate-forme d'embarquement sert de repose-pieds à l'observateur assis vers l'arrière lorsqu'on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique.

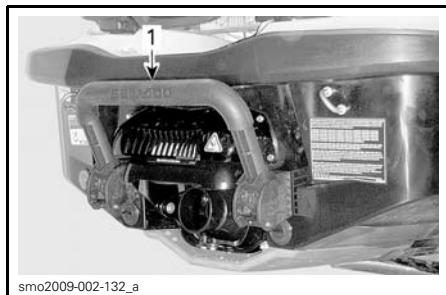


smo2014-008-010_a
TYPIQUE

1. Plate-forme d'embarquement
2. Repose-pieds de l'observateur (de chaque côté)

6) Marche d'embarquement

La marche sert à embarquer sur la motomarine à partir de l'eau.



smo2009-002-132_a
TYPIQUE

1. Marche d'embarquement

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le moteur est éteint avant d'utiliser la marche d'embarquement pour embarquer sur la motomarine.

Abaisser la marche et la maintenir jusqu'à ce qu'on y pose le pied ou le genou.



smo2009-002-133

MARCHE D'EMBARQUEMENT MAINTENUE EN PLACE POUR EMBARQUER SUR LA MOTOMARINE À PARTIR DE L'EAU

AVIS

- Ne pas utiliser la marche d'embarquement pour monter sur une motomarine hors de l'eau.
- La marche ne doit jamais servir à tirer, à remorquer, à plonger, à sauter à l'eau ou à toute autre fonction; l'utiliser seulement pour embarquer sur la motomarine.
- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

REMARQUE: Lorsqu'un traîneau de sauvetage est installé, la marche d'embarquement est difficile d'accès et ne devrait pas être utilisée.

⚠ AVERTISSEMENT

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on arrête le moteur ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

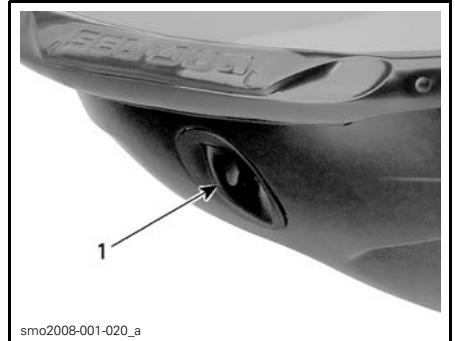
7) Œillets

Œillet avant

L'œillet avant peut être utilisé pour:

- Amarrer la motomarine

- Remorquer la motomarine
- Soulever la motomarine
- Comme point d'attache lors du remorquage de la motomarine.



smo2008-001-020_a

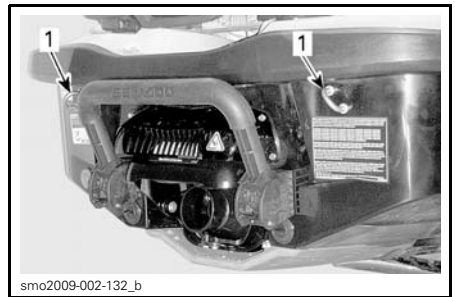
TYPIQUE

1. Œillet avant

Œillets du tableau arrière

Les œillets du tableau arrière peuvent être utilisés pour:

- Amarrer la motomarine
- Soulever la motomarine
- Comme point d'attache pour un traîneau de sauvetage ou lors du remorquage de la motomarine.



smo2009-002-132_b

TYPIQUE

1. Œillets du tableau arrière

Œillet central

L'œillet central doit être utilisé seulement comme point d'attache pour un traîneau de sauvetage.



smo2014-008-003_a

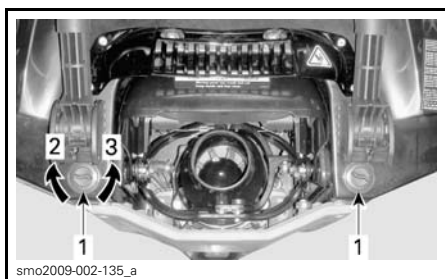
TYPIQUE

1. Oeillet central

AVIS Ne pas utiliser l'oeillet central pour remorquer. Utiliser celui-ci seulement pour fixer un traîneau de sauvetage.

8) Bouchons de vidange de la cale

Desserrer les bouchons de vidange lorsque la motomarine est sur la remorque. Cela permet à l'eau accumulée dans la cale de s'écouler et aide à réduire la condensation.



smo2009-002-135_a

TYPIQUE

1. Bouchons de vidange
2. Serrer
3. Desserrer

AVIS S'assurer que les bouchons de vidange sont bien vissés avant de mettre la motomarine à l'eau.

9) Mât arrière

Le mât arrière doit être utilisé comme point d'appui seulement pour plus de stabilité lorsque la motomarine est à l'arrêt.

ATTENTION Ne jamais utiliser le mât pour tirer une charge. Ceci peut causer des dommages au mât ou à la motomarine.



smo2014-008-001_g

1. Mât arrière

10) Feux de navigation

Les feux de navigation s'allument automatiquement lorsque le système électrique est activé ou lorsque le moteur est démarré.



smo2014-008-001_f

1. Feux de proue
2. Feux de poupe

11) Pneumatiques

Les pneumatiques offrent plus de stabilité et augmentent la flottabilité de la motomarine.



1. Pneumatique (de chaque côté)

AVIS Les pneumatiques doivent être gonflés à la bonne pression d'air en tout temps. Voir la section **ENTRETIEN**.

12) Cordes

La corde de chaque pneumatique offre une prise pour une personne qui se trouve dans l'eau.



1. Corde (de chaque côté)

⚠ ATTENTION Ne jamais utiliser la corde pour tirer une charge ou soulever la motomarine. Ceci peut causer des dommages à la corde ou au pneumatique.

13) Marchepieds

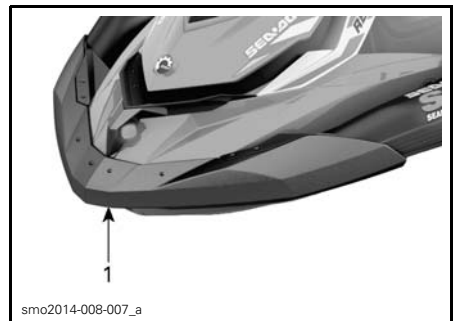
Les marchepieds permettent une bonne assise sur les pneumatiques.



1. Marchepied (de chaque côté)

14) Pare-chocs avant robuste

Le pare-chocs avant robuste protège la partie avant de la motomarine.



1. Pare-chocs avant

AVIS Le pare-chocs avant n'est pas conçu pour pousser. Au besoin, utiliser les oeillets du tableau arrière pour remorquer.

15) Corde de retournement

La corde de retournement est remise dans un sac sur la partie arrière gauche du pneumatique.

REMARQUE: La corde de retournement est utilisée pour retourner la motomarine lorsqu'elle est chavirée. Voir la sous-section **OPÉRATIONS SPÉCIALES** pour plus de détails.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant la période de rodage

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser la motomarine à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Pendant la période de rodage, les accélérations ou le fonctionnement intenses et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes sont néfastes pour le moteur.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours faire l'*INSPECTION DE PRÉUTILISATION* avant de se servir de la motomarine. Lire les sections *INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ* et *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE* et voir à bien connaître la technologie iControl.

Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Embarquement

Comme pour toute autre motomarine, l'embarquement doit se faire avec précaution, alors que le moteur est arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur **DOIT** être arrêté et le cordon d'attache retiré lorsqu'on monte sur la motomarine ou qu'on utilise la marche d'embarquement. Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion comme point d'appui pour monter sur la motomarine.

Embarquement à partir d'un quai

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le marchepied de la motomarine (ou du pneumatique) tout en tenant le guidon, et transférer simultanément le poids du corps de l'autre côté afin d'équilibrer la motomarine.

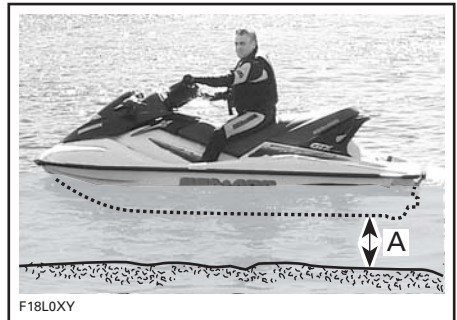
Passer ensuite l'autre pied au-dessus du siège et le placer de l'autre côté du marchepied de la motomarine (opposé au quai). Éloigner ensuite la motomarine du quai.



TYPIQUE

Embarquement à partir de l'eau

La profondeur idéale de l'eau pour embarquer est de 90 cm. Tenir compte que la coque sera plus basse dans l'eau une fois que les passagers auront pris place sur la motomarine.



A. Profondeur d'eau idéale = 90 cm

Si on doit embarquer sur la motomarine dans l'eau moins profonde, des mesures spéciales doivent être prises afin d'éviter que certains débris bloquent la grille d'admission ou obstruent le système de refroidissement et cause de l'usure prématurée ou des dommages au système de propulsion.

AVIS Dans l'eau peu profonde, réduire la vitesse au minimum et éviter d'accélérer. Même si cette motomarine est équipée d'une grille d'admission spéciale afin de réduire l'ingestion de débris, il est quand même possible que certains débris comme des roches, du sable ou autres objets puissent être aspirés et endommagent le système de propulsion. L'enduit protecteur de la coque ne peut prévenir des bris à la coque causés par des impacts avec des objets.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans l'eau peu profonde, la turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Conducteur seul

Abaisser la marche d'embarquement d'une main.



smo2009-002-140

TYPIQUE

Avec l'autre main, saisir le rebord de la plate-forme d'embarquement, puis se soulever afin de mettre ses genoux sur la marche d'embarquement.



smo2009-002-141

TYPIQUE

AVIS

- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.
- Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion pour monter sur la motomarine.

Se déplacer vers l'avant et agripper d'une main la poignée moulée derrière le siège (ou le mât arrière), puis se lever sur la marche d'embarquement.



smo2009-002-142

TYPIQUE

Agrapper des deux mains la poignée de maintien à l'arrière du siège (ou le mât arrière) et monter sur la plate-forme d'embarquement.



smo2009-002-143

TYPIQUE



TYPIQUE

Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



TYPIQUE

Chevaucher le siège.

Conducteur avec passager

Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.



TYPIQUE



TYPIQUE



TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur **DOIT** être arrêté et le cordon d'attache retiré lorsqu'on monte sur la motomarine ou qu'on utilise la marche d'embarquement. Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion comme point d'appui pour monter sur la motomarine.

Le passager monte ensuite sur la motomarine alors que le conducteur la maintient en équilibre et s'assoit le plus près possible de la console.

Comment démarrer le moteur

AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, le conducteur et les passagers devraient toujours:

- Être assis sur le siège de la motomarine.
- Avoir une bonne prise ou tenir par la taille la personne assise devant.
- Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un vêtement de flottaison individuel approuvé par les autorités locales.

AVIS Dans l'eau peu profonde, réduire la vitesse au minimum et éviter d'accélérer. Même si cette motomarine est équipée d'une grille d'admission spéciale afin de réduire l'ingestion de débris, il est quand même possible que certains débris comme des roches, du sable ou autres objets puissent être aspirés et endommagent le système de propulsion. L'enduit protecteur de la coque ne peut prévenir des bris à la coque causés par des impacts avec des objets.

AVERTISSEMENT

Dans l'eau peu profonde, la turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

1. Fixer le cordon d'attache à votre VFI ou au poignet (au moyen d'une dragonne).
2. Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les deux pieds sur le marchepied.
3. Installer adéquatement le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit.

4. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour lancer le moteur.
5. Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur immédiatement après le démarrage.

AVERTISSEMENT

Garder le cordon d'attache fixé au VFI du conducteur ou au poignet (au moyen d'une dragonne) lorsqu'on démarre le moteur ou pendant une randonnée.

AVIS Pour empêcher la surchauffe du démarreur, ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur plus de 10 secondes. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage.

REMARQUE: Si on arrête le moteur au moyen du bouton de démarrage/d'arrêt et que le cordon d'attache demeure branché, on peut redémarrer le moteur dans les 3 minutes suivantes. Après ce délai, retirer le cordon d'attache et recommencer la procédure de démarrage.

Comment arrêter le moteur

AVERTISSEMENT

Afin de garder le contrôle de la direction de la motomarine, laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que la motomarine soit au ralenti.

Il y a deux méthodes pour arrêter le moteur:

- Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Comment tourner avec la motomarine

Lorsqu'on tourne le guidon, on fait pivoter la tuyère de la turbine, ce qui dirige la motomarine. Si on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne à droite, et elle tourne à gauche lorsqu'on tourne le guidon à gauche. Il faut appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

On recommande d'appuyer sur l'accélérateur et de tourner le guidon pour donner à la motomarine une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon l'action exercée sur la manette d'accélérateur, le nombre de passagers, la charge et l'état de l'eau ainsi que d'autres facteurs ambiants comme le vent.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les

gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.

La maniabilité de la motomarine varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a un passager. Les passagers devraient toujours tenir la courroie du siège ou la poignée moulée, ou s'agripper à la personne assise devant eux par la taille. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec un passager.

Virages serrés et autres manœuvres spéciales

Quand on effectue des virages serrés ou des manœuvres spéciales qui font en sorte que les ouvertures d'admission d'air sont submergées pendant un certain temps, de l'eau pénètre dans la cale.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche.

AVIS Quand les ouvertures sont submergées, ce qui peut arriver quand on fait des manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine, l'eau peut pénétrer dans la cale et peut occasionner de sérieux dommages aux composants internes du moteur. Voir la section **GARANTIE** du présent guide.

Système O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint)

Le système O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint) améliore la maniabilité après qu'on a coupé les gaz.

Si le conducteur relâche l'accélérateur en amorçant un virage complet, le système O.T.A.S. est activé électroniquement et il augmente légèrement la vitesse du moteur à un régime préprogrammé pour faciliter le virage.

Lorsqu'on ramène le guidon au centre, l'accélérateur revient au ralenti.

Se familiariser avec cette caractéristique avant de partir en randonnée pour la première fois.

Comment passer au point mort

⚠ AVERTISSEMENT

L'arbre de transmission et la turbine tournent constamment lorsque le moteur est en marche, même au point mort. Se tenir à l'écart du système de propulsion de la motomarine.

Au démarrage de la motomarine, le système iBR engage automatiquement le déflecteur iBR au point mort.

Pour revenir au point mort depuis la position de marche avant, appuyer un coup sur le levier iBR.

Pour revenir au point mort depuis la marche arrière, relâcher le levier iBR et le levier d'accélérateur.

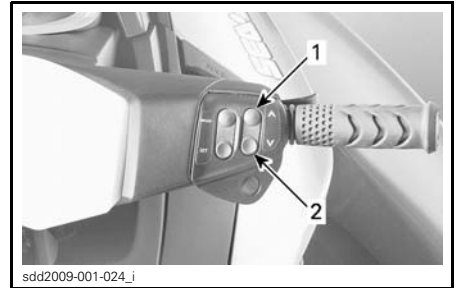
Comment corriger le point mort de l'iBR

Si la motomarine se déplace légèrement vers l'avant ou l'arrière au point mort, corriger le système iBR.

REMARQUE: Le vent ou le courant de l'eau peut causer le mouvement de la motomarine lorsqu'au point mort.

Si la motomarine avance, appuyer momentanément sur le bouton vers le bas.

Si la motomarine recule, appuyer momentanément sur le bouton vers le haut.



CORRECTION DE LA POSITION DU POINT MORT DE L'iBR

1. Bouton vers le haut (pour arrêter le mouvement vers l'arrière)
2. Bouton vers le bas (pour arrêter le mouvement vers l'avant)

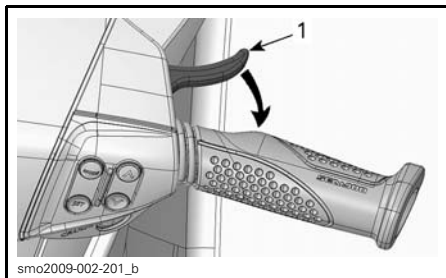
REMARQUE: Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS plusieurs fois jusqu'à ce que le réglage soit approprié au point mort et que la motomarine cesse de bouger.

Comment passer en marche avant

Pour passer en marche avant depuis le point mort, appuyer un coup sur le levier d'accélérateur. La motomarine accélérera en marche avant.

Pour passer de la marche avant à la marche arrière, relâcher le levier iBR, puis appuyer légèrement sur le levier d'accélérateur.

Pour revenir en marche avant après avoir freiné, actionner le levier d'accélérateur tout en relâchant le levier iBR. Après un court délai, la motomarine avancera en accélérant.



smo2009-002-201_b

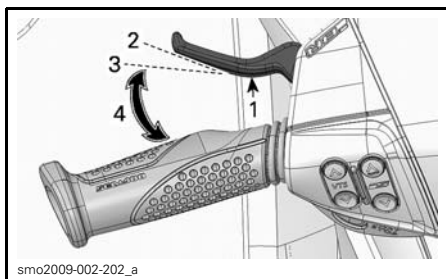
PASSAGE AU POINT MORT

1. Levier d'accélérateur

Comment passer en marche arrière

La marche arrière ne peut s'engager qu'entre le régime de ralenti et la vitesse au seuil de 8 km/h.

Pour passer en marche arrière, actionner le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25% de sa course.



smo2009-002-202_a

TYPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier relâché
3. Levier à environ 25%
4. Plage de fonctionnement

Lorsqu'on actionne le levier iBR en marche arrière, le levier d'accélérateur peut servir à contrôler le régime, et par conséquent la poussée arrière est produite.

Lorsqu'on déplace les leviers iBR et d'accélérateur simultanément, la poussée arrière se contrôle avec plus de précision. Un régime excessif entraînera une turbulence dans l'eau et réduira l'efficacité en marche arrière.

REMARQUE: La puissance du moteur est réduite chaque fois que la position du levier iBR est modifiée.

Relâcher le levier iBR pour ne plus reculer.

Après avoir relâché le levier iBR, actionner suffisamment le levier d'accélérateur pour mettre fin au mouvement vers l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Le frein ne fonctionne pas à reculons.

La puissance du moteur disponible est restreinte en marche arrière, ce qui limite la vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, toujours s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucun obstacle ni aucune personne derrière la motomarine.

En marche arrière, tourner le guidon dans le sens opposé à la direction que l'on veut prendre.

Par exemple, pour entraîner l'arrière de la motomarine à bâbord (gauche), tourner le guidon à tribord (droite).



TIPIQUE - DIRECTION DANS LE SENS OPPOSÉ EN MARCHÉ ARRIÈRE

⚠ ATTENTION La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant. Pour diriger la poupe à bâbord (gauche) en marche arrière, tourner le guidon à tribord (droite). Pour diriger la poupe à tribord (droite), tourner le guidon à bâbord (gauche). On devrait s'exercer à reculer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine avant de reculer dans un endroit restreint.

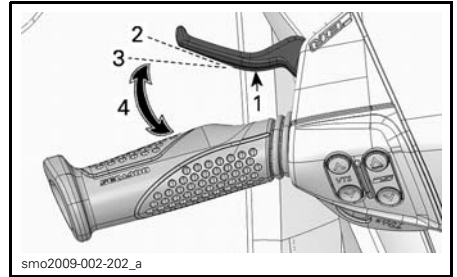
Activation et utilisation du frein

⚠ AVERTISSEMENT

- Le moteur doit tourner pour qu'on puisse utiliser le frein.
- Le frein ne fonctionne qu'en marche avant et n'a aucun effet à reculons.
- Le frein ne peut empêcher la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.

Le freinage ne peut s'engager qu'en marche avant, à une vitesse égale ou supérieure à 8 km/h.

Le frein est actionné lorsqu'on tire le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25% de sa course.



TIPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier relâché
3. Levier à environ 25%
4. Plaque de fonctionnement

⚠ AVERTISSEMENT

Il serait bon de s'exercer à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, à une vitesse grandissante afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine.

Lorsque le levier iBR est actionné, le levier d'accélérateur est neutralisé et la commande de l'accélérateur du moteur dépend de la position du levier. Le freinage ne peut varier qu'avec le levier iBR.

La décélération de la motomarine est proportionnelle à la puissance de freinage. Plus on actionne le levier iBR, plus la puissance de freinage sera grande.

REMARQUE: Voir à actionner graduellement le levier iBR afin de régler l'intensité de la puissance de freinage et relâcher en même temps le levier d'accélérateur.

⚠ ATTENTION Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération. Le conducteur doit toujours avoir les deux mains sur le guidon et les passagers doivent s'agripper à une poignée de maintien ou tenir la taille de la personne devant eux.

⚠ AVERTISSEMENT

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR a également un effet sur la distance d'arrêt. Toujours régler son style de conduite en conséquence.

Lorsque la motomarine ralentit à moins de 8 km/h, le mode de freinage cesse de fonctionner et le mode marche arrière est engagé. Relâcher le levier iBR lorsque la motomarine est immobile. Sinon, la motomarine se mettra à reculer.

⚠ ATTENTION Lorsque la motomarine s'immobilise, le sillage qu'elle crée la rattrapera et peut la pousser vers l'avant. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni baigneur à l'avant.

Si le levier d'accélérateur est toujours actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la motomarine avance en accélérant après un court délai. L'accélération est proportionnelle à la position du levier d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on ne veut pas avancer lorsqu'on relâche le levier de frein, relâcher le levier d'accélérateur.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Freinage dans un virage

Le levier d'accélérateur doit être actionné pour qu'on puisse diriger la motomarine. Cependant, on peut freiner dans un virage en se servant du levier iBR de la façon décrite précédemment. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque la motomarine traverse le sillage.

⚠ ATTENTION Lorsque la motomarine ralentit pour s'arrêter dans un virage, le sillage créé la rattrapera et la poussera latéralement. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque le sillage rattrape la motomarine.

Comment utiliser le correcteur d'assiette

Le correcteur d'assiette, un système rapide et efficace, permet de varier la position verticale de la tuyère de turbine selon la charge, la poussée, la position de conduite et les conditions de l'eau. Lorsque le correcteur est bien réglé, il peut améliorer la maniabilité, réduire le marsouinage et permettre

à la motomarine d'adopter le meilleur angle possible de façon à obtenir une performance maximale.

Aux premières utilisations, le conducteur devrait utiliser le correcteur d'assiette à différentes vitesses et dans différentes conditions nautiques pour se familiariser avec ce dispositif. Les utilisateurs préfèrent habituellement régler le correcteur au centre de sa course lors d'une randonnée. Ce n'est qu'avec l'expérience que le conducteur apprendra à utiliser le correcteur en fonction des différentes conditions. Il serait bon de se familiariser avec le correcteur d'assiette pendant la période de rodage (moment où on recommande de circuler à basse vitesse).

Lorsque la tuyère est orientée vers le haut, le jet d'eau dirige la proue de la motomarine dans cette direction. On utilise cette position pour obtenir une meilleure vitesse de pointe.

Lorsque la tuyère est orientée vers le bas, la proue redescend et accroît la maniabilité de la motomarine. La

vitesse, la position de conduite du conducteur et le transfert de poids sont tous des facteurs qui influencent l'efficacité d'une motomarine lorsqu'elle aborde un virage. Il est possible de réduire ou d'éliminer l'effet de marsouinage lorsque la tuyère est orientée vers le bas et que la vitesse est réglée proportionnellement.

REMARQUE: La position du correcteur d'assiette est affichée par un indicateur à barres faisant partie de l'indicateur multifonctionnel.



INDICATION DE LA POSITION DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

Le correcteur d'assiette permet d'ajuster manuellement la position de la tuyère, de présélectionner deux positions et d'enregistrer ou de modifier des positions du correcteur d'assiette pour certains modèles.

Méthodes de réglage du correcteur d'assiette

MÉTHODES DE RÉGLAGE DU CORRECTEUR D'ASSIETTE	
Bouton de correcteur d'assiette	S.O.
Correction de l'assiette par double-clic	S.O.
Préréglages du correcteur d'assiette	S.O.
Correction de l'assiette avec l'indicateur multifonctionnel	X
X = Caractéristique de série S.O. = Sans objet	

Modification de la position du correcteur d'assiette au moyen du bouton VTS (optionnel)

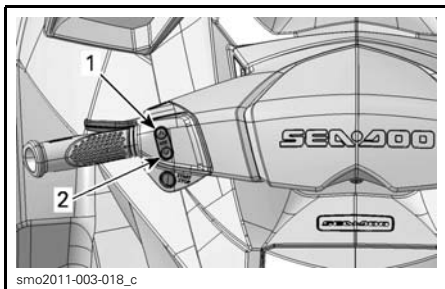
Il y a cinq positions du correcteur d'assiette.

La motomarine étant en marche avant, procéder comme suit.

1. Appuyer sur le bouton à flèche vers le haut afin de soulever la proue de la motomarine d'un cran.

REMARQUE: Appuyer sur le bouton de correcteur d'assiette lorsque le moteur n'est pas en marche avant ne modifiera que l'indication. La tuyère se déplace à la position choisie du correcteur d'assiette lorsqu'en marche avant.

- Appuyer sur le bouton à flèche vers le bas afin d'abaisser la proue de la motomarine d'un cran.



TYPIQUE - BOUTON DE COMMANDE DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

- Pour soulever la proue
- Pour abaisser la proue

REMARQUE: Si on appuie sur le bouton et qu'on le maintient ainsi jusqu'à ce que l'assiette soit à la position voulue, la tuyère se déplacera tant que le bouton n'est pas relâché ou que la position maximale (vers le haut ou le bas) n'est pas atteinte.



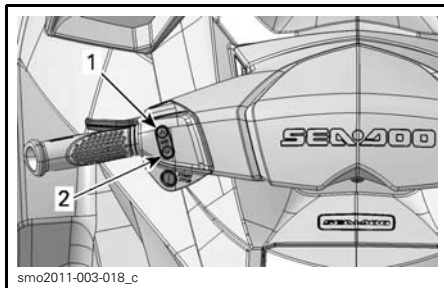
Utilisation des pré réglages du correcteur

Deux pré réglages du correcteur peuvent être sélectionnés.

Pour sélectionner la position la plus élevée, double-cliquer sur la flèche du haut du bouton du correcteur (proue relevée).

Pour sélectionner la position la moins élevée, double-cliquer sur la flèche du bas sur le bouton (proue abaissée).

REMARQUE: S'il n'y a qu'un seul pré-réglage, double-cliquer sur la flèche du haut ou du bas sur le bouton du correcteur.



DOUBLE-CLIQUER VERS LE HAUT OU VERS LE BAS SUR LE BOUTON VTS POUR UTILISER LES PRÉRÉGLAGES

- Position la plus élevée sur la flèche du haut
- Position la moins élevée sur la flèche du bas

Enregistrement des positions du correcteur

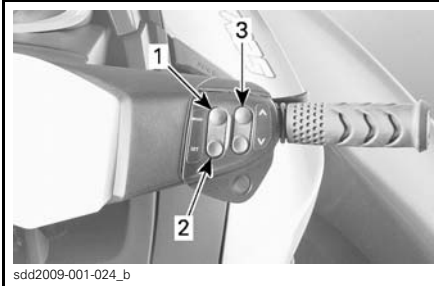
Il est possible d'enregistrer deux positions de correcteur afin de sélectionner rapidement la position de l'assiette.

Les deux positions de pré réglage du VTS sont réglées à 3 en usine mais elles peuvent être changées selon les préférences de l'utilisateur. Lorsque les pré réglages sont modifiés par l'utilisateur, les nouveaux réglages seront conservés en mémoire même après que la motomarine est arrêtée.

Pour enregistrer les pré réglages:

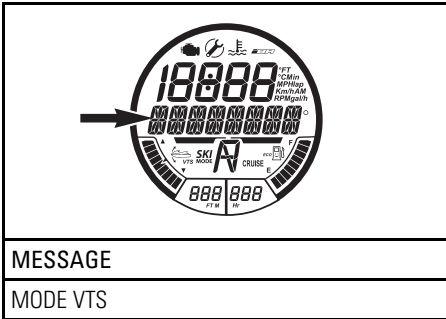
- Mettre le système électrique sous tension en appuyant une fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

3. Sur la droite du guidon, appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que MODE VTS s'affiche.

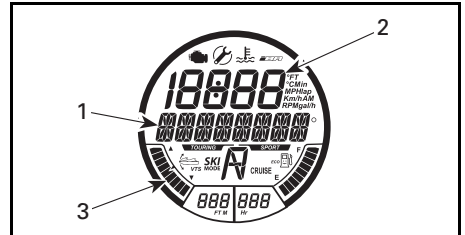


sdd2009-001-024_b

1. Bouton MODE
2. Bouton SET
3. Bouton avec flèches vers le bas/haut



4. Sur la droite du guidon, appuyer sur le bouton SET pour afficher le pré-réglage 1.
5. Appuyer sur le à boutons flèche HAUT/BAS pour changer le pré-réglage 1. L'indicateur affichera les réglages 1 à 5 au-dessus de PRE RÉGLAGE 1.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - PRÉRÉGLAGE 1

1. Message PRÉRÉGLAGE 1
2. Réglage du VTS
3. Indicateur de position du VTS à 1 (proue abaissée)

6. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le pré-réglage 1 et afficher le pré-réglage 2.
7. Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour changer le pré-réglage 2. L'indicateur affichera les réglages 1 à 5 au-dessus de PRE RÉGLAGE 2.
8. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder les réglages et revenir à l'écran principal.

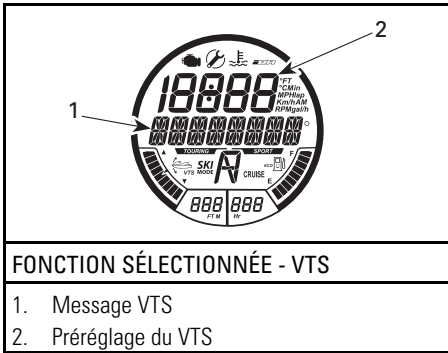
Le correcteur analysera les pré-réglages; le réglage le plus élevé se trouvera à la position supérieure (proue relevée) et le réglage le plus bas se trouvera à la position inférieure (proue abaissée).

Si les deux positions du correcteur sont identiques, les deux boutons présenteront le même réglage.

Modification de la position du correcteur d'assiette au moyen des boutons MODE/SET

Le moteur étant en position de marche avant, procéder comme suit:

1. Appuyer sur le bouton MODE pour que la fonction de correcteur d'assiette s'affiche.
2. Sur la droite du guidon, appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour modifier le réglage du correcteur d'assiette.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - VTS

1. Message VTS
 2. Préréglage du VTS
3. Confirmer le fonctionnement du correcteur d'assiette en vérifiant si l'indicateur de position de correcteur d'assiette bouge sur l'affichage numérique.
 4. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage voulu et revenir à l'affichage principal.

REMARQUE: Les réglages possibles du correcteur d'assiette sont de 1 à 5.

REMARQUE: Le correcteur d'assiette se vérifie lorsque le moteur est en position de marche avant. Si le moteur n'est pas en position de marche avant, seule l'indication change lorsqu'on appuie sur le bouton de commande du correcteur; la position de la tuyère demeure inchangée.

Recommandations générales d'utilisation

Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite

Si vous devez faire une sortie dans ces conditions, naviguer avec prudence et à une vitesse minimale.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les feux de navigation sont opérationnels dans les conditions de visibilité réduite.

Utilisation en eau peu profonde

En eau peu profonde, réduire la vitesse et procéder avec grande prudence pour éviter un impact avec des objets.

AVIS Dans l'eau peu profonde, réduire la vitesse au minimum et éviter d'accélérer. Même si cette motomarine est équipée d'une grille d'admission spéciale afin de réduire l'ingestion de débris, il est quand même possible que certains débris comme des roches, du sable ou autres objets puissent être aspirés et endommagent le système de propulsion. L'enduit protecteur de la coque ne peut prévenir des bris à la coque causés par des impacts avec des objets.

Il est important de se rappeler que l'utilisation de la motomarine en eau peu profonde est beaucoup plus sévère sur le système de propulsion et accélère l'usure des composants (dû à l'abrasion) suivants:

- Anneau d'étanchéité
- Grille d'admission d'eau
- Hélice
- Anneau d'usure.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans l'eau peu profonde, la turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Façon d'aborder les vagues

Le conducteur doit agripper fermement le guidon et garder les deux pieds sur les marchepieds.

Le passager doit tenir les poignées de maintien avec les deux mains et garder les deux pieds sur les marchepieds.

Réduire la vitesse de la motomarine.

Toujours être prêt à diriger la motomarine et à maintenir son équilibre au besoin.

Lorsque la motomarine franchit une vague, soulevez-vous légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

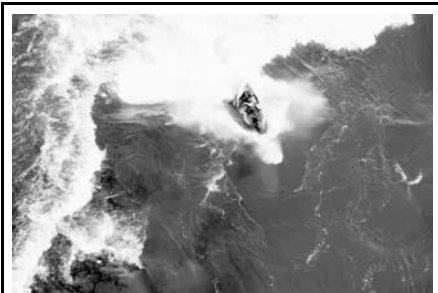
Lorsque la motomarine aborde le sillage d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

⚠ AVERTISSEMENT

Ralentir lorsqu'on aborde une vague ou le sillage d'une embarcation. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper et se mettre en position semi-accroupie afin d'absorber les chocs. Ne pas sauter les sillons ni les vagues.

Arrêt ou accostage au quai

Lorsque le levier d'accélérateur est relâché, la résistance de l'eau sur la coque a pour effet de ralentir la motomarine. La distance d'arrêt varie en fonction de la taille de la motomarine, de sa vitesse, du poids qu'elle transporte, des conditions de l'eau, du vent et du courant.



smo2014-008-005_a

Le conducteur devrait s'exercer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions et à différentes vitesses.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours s'exercer à freiner dans un endroit sûr où il y a peu d'embarcations, surtout à l'arrière. D'autres utilisateurs du plan d'eau peuvent ne pas pouvoir manœuvrer ou freiner à temps pour vous éviter si vous vous immobilisez devant eux.

Le système iBR peut également être utilisé pour freiner ou arrêter plus rapidement ainsi que pour accroître la manœuvrabilité, surtout lors de l'accostage. S'exercer à arrêter au moyen du système iBR en ligne droite et dans des virages afin de se familiariser avec les caractéristiques de maniabilité de la motomarine lorsqu'on freine partiellement ou complètement.

Lorsqu'on circule rapidement et que l'on freine, un jet d'eau se soulève derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui vous suit de voir votre motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Le conducteur devrait également s'exercer à accoster à un quai imaginaire en se servant des commandes (leviers iBR et d'accélérateur).

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage.

Ralentir jusqu'à la vitesse de ralenti.

Pour manœuvrer, se servir du levier iBR, du levier d'accélérateur, du levier sélecteur au point mort, en marche arrière ou en marche avant selon le cas.

Se souvenir qu'en marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Tourner le guidon à gauche fait tourner l'arrière à droite, et vice versa.

 **AVERTISSEMENT**

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur ou que le moteur est arrêté. La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant.

Accostage sur une plage

AVIS Il n'est pas recommandé de conduire la motomarine jusqu'au rivage.

Réduire la vitesse et ne pas accélérer. Arrêter le moteur si possible avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm. Débarquer ensuite de la motomarine et la tirer jusqu'à la plage.

AVIS Dans l'eau peu profonde, réduire la vitesse au minimum et éviter d'accélérer. Même si cette motomarine est équipée d'une grille d'admission spéciale afin de réduire l'ingestion de débris, il est quand même possible que certains débris comme des roches, du sable ou autres objets puissent être aspirés et endommagent le système de propulsion. L'enduit protecteur de la coque ne peut prévenir des bris à la coque causés par des impacts avec des objets.

MODES DE FONCTIONNEMENT

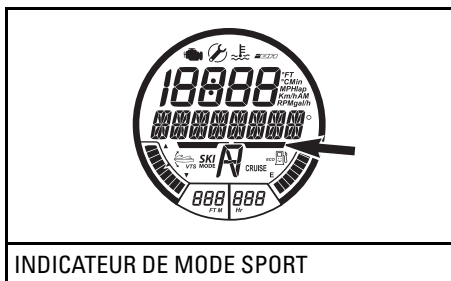
MODES DE FONCTIONNEMENT DISPONIBLE	SAR
Mode randonnée	X
Mode sport	X
Mode ECO	X
Mode régulation de vitesse	X
Mode basse vitesse	X
X = Caractéristique de série Opt = Caractéristique en option S.O. = Sans objet	

Mode sport

Au démarrage, la motomarine se règle par défaut en mode sport.

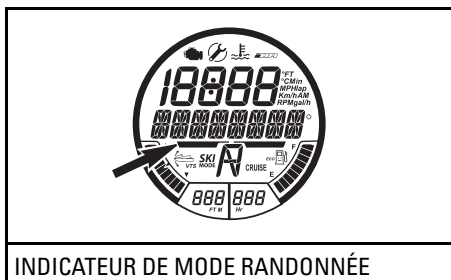
Le mode SPORT offre une réponse instantanée de l'accélérateur et des accélérations promptes.

L'indicateur multifonctionnel affiche un indicateur de mode SPORT pour confirmer l'activation de ce mode.



Mode randonnée

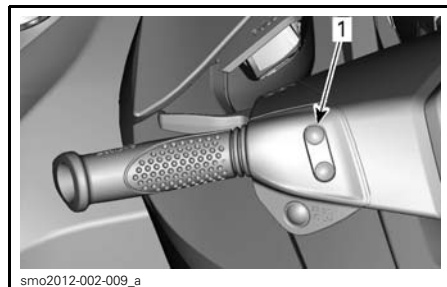
Lorsque le mode randonnée est sélectionné, l'indicateur multifonctionnel affiche un indicateur RANDONNÉE pour confirmer l'activation de ce mode.



Activation du mode randonnée

Pour activer le mode randonnée lorsque la motomarine est en mouvement, faites comme suit:

1. Maintenez le bouton SPORT enfoncé pendant au moins trois secondes.



TYPIQUE

1. Bouton SPORT

REMARQUE: Lorsque le mode randonnée est activé, il le demeurera tant que le conducteur ne l'aura pas désactivé ou que le moteur est éteint. Le mode SPORT s'activera alors de nouveau automatiquement.

Désactivation du mode randonnée

Pour désactiver le mode randonnée lorsque la motomarine est en mouvement, faites comme suit:

AVERTISSEMENT

Portez attention aux autres embarcations, aux obstacles et aux baigneurs lorsque vous vous apprêtez à désactiver le mode randonnée.

1. Maintenez le bouton SPORT enfoncé pendant au moins trois secondes.
2. Vérifiez que l'indicateur de mode sport est allumé.

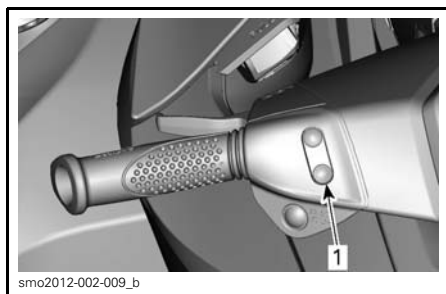


INDICATEUR DE MODE SPORT

Mode ECO (économie d'essence)

Activation du mode ECO

1. Appuyer sur le bouton ECO pendant au moins 1 seconde.

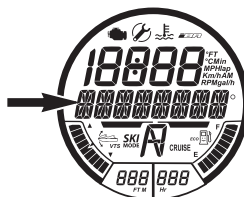


smo2012-002-009_b

TYPIQUE

1. Bouton ECO

Le message suivant s'affichera sur l'affichage multifonctionnel:



MESSAGE

MODE ECO

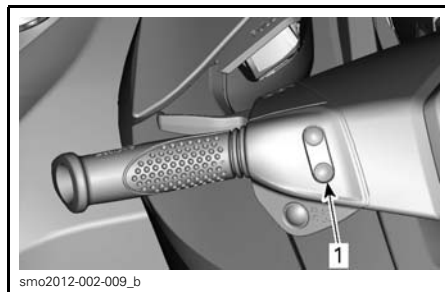
L'indicateur de mode ECO sera également activé.



INDICATEURS MODE ECO
(mode économie d'essence)

Désactivation du mode ECO

1. Appuyer sur le bouton ECO pendant au moins 1 seconde.



smo2012-002-009_b

TYPIQUE

1. Bouton ECO

L'indicateur de mode ECO sera désactivé.

Mode de régulation de vitesse

Le mode de régulation de vitesse, une fonction de l'iTC (commande d'accélérateur intelligente), permet à l'utilisateur de restreindre la vitesse maximale de la motomarine.

Cette fonction est utile lorsqu'on parcourt de longues distances, qu'on navigue dans des zones où la vitesse est restreinte ou lorsque l'on remorque un accessoire nautique.

Le mode de régulation de vitesse ne fait que restreindre la vitesse en marche avant; le conducteur doit maintenir le levier d'accélérateur enfoncé pour que la vitesse demeure constante.

Une fois la vitesse maximale réglée, le conducteur peut faire varier au moyen du levier d'accélérateur la vitesse de la motomarine, depuis le régime de ralenti à la vitesse de croisière sélectionnée. Il ne peut excéder la vitesse de croisière réglée même si le levier d'accélérateur est actionné à fond.

Lorsqu'on navigue à vitesse constante, être attentif et conscient de ce qui se passe autour.

Pour ralentir, relâcher le levier d'accélérateur au-delà du point de réglage, ou actionner le levier iBR.

Si le levier iBR est actionné pour freiner, le mode régulation de vitesse est contourné mais **pas désactivé**.

Une fois le levier iBR relâché et le levier d'accélérateur en marche avant, le mode de régulation de vitesse s'engage de nouveau afin de restreindre la vitesse de la motomarine au réglage sélectionné précédemment.

REMARQUE: Le mode régulation de vitesse **n'est pas** disponible lorsque le mode basse vitesse est actif.

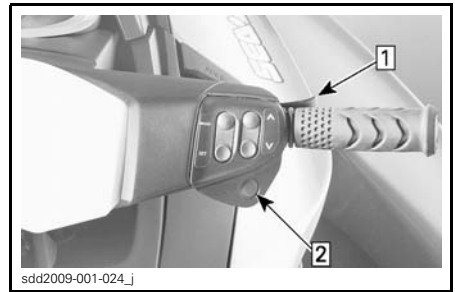
Activation du mode régulation de vitesse

Activation du mode régulation de vitesse au ralenti

REMARQUE: Cette fonction est disponible jusqu'à environ 10 km/h.

Pour activer et prérégler le mode régulation de vitesse au ralenti, procéder comme suit:

1. Appuyer légèrement sur le levier d'accélérateur pour déplacer l'iBR vers l'avant.
2. Appuyer et maintenir le bouton régulation de vitesse.



ACTIVATION DU MODE RÉGULATION DE VITESSE AU RALENTI

Étape 1: Appuyer légèrement sur le levier d'accélérateur pour passer en position de marche avant

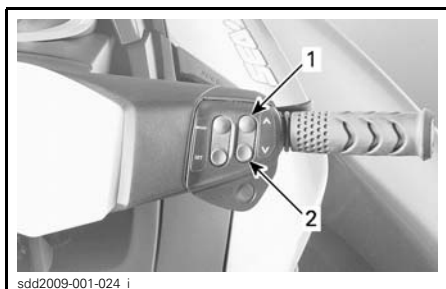
Étape 2: Appuyer sur le bouton régulation de vitesse

Le message suivant défilera sur l'affichage multifonctionnel.

MESSAGE

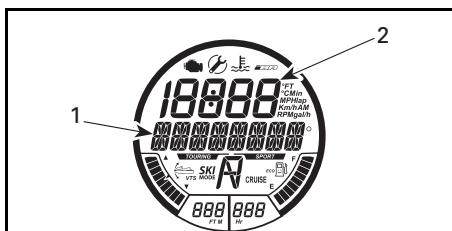
MODE CRUISE - SELECTIONNER VITESSE -
APPUYER SUR _SET_ POUR ACCEPTER OU
MODE POUR QUITTER

- Appuyer sur le bouton à flèche vers le haut jusqu'à ce qu'on atteigne la vitesse de croisière voulue sur l'affichage numérique.



- Flèche vers le haut
- Flèche vers le bas

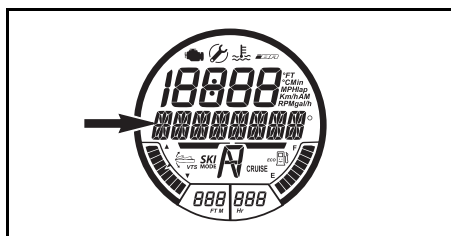
Le message suivant défilera sur l'affichage multifonctionnel.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - MODE CRUISE

- MODE CRUISE - AJUSTEMENT VITESSE
- Réglage de la vitesse de croisière

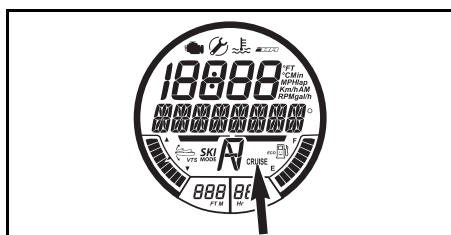
- Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder la vitesse de croisière choisie et activer la fonction de régulation de vitesse. Le message suivant défilera sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

MODE CRUISE ACTIF

Un bip indiquant que le mode régulation de vitesse est actif retentira et l'indicateur CRUISE s'allumera sur l'indicateur multifonctionnel.

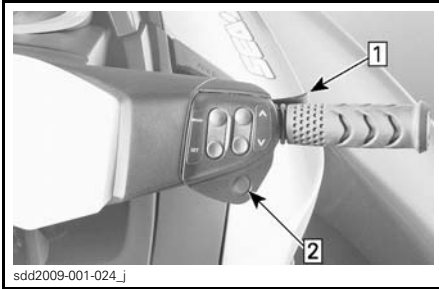


INDICATEUR DE MODE RÉGULATION DE VITESSE

Activation du mode régulation de vitesse à une vitesse supérieure que le ralenti

Pour activer le mode de régulation de vitesse à une vitesse supérieure que le (10 km/h):

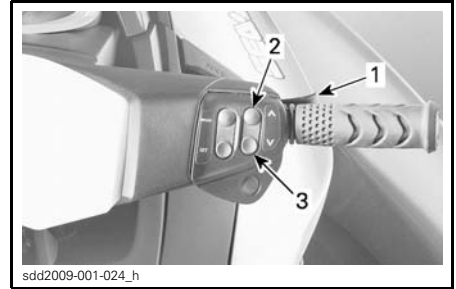
- Accélérer à la vitesse voulue et maintenir le levier d'accélérateur stable.
- Appuyer sur le bouton régulation de vitesse et le maintenir ainsi pendant 1 seconde.



ACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

- Étape 1: Accélérer à la vitesse voulue et maintenir le levier d'accélérateur stable
 Étape 2: Appuyer sur le bouton régulation de vitesse

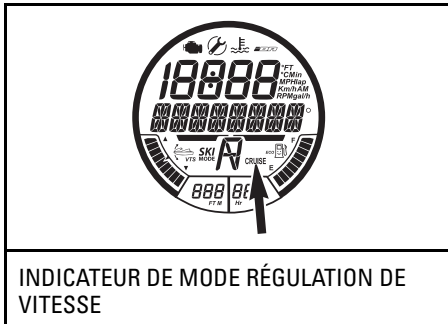
Un bip sera émis, ce qui indique que le mode de régulation de vitesse est actif, puis le voyant CRUISE (régulateur de vitesse) s'allume sur l'indicateur multifonctionnel.



MODIFICATION DE LA VITESSE DE CROISIÈRE

1. Levier d'accélérateur
2. Flèche vers le haut
3. Flèche vers le bas

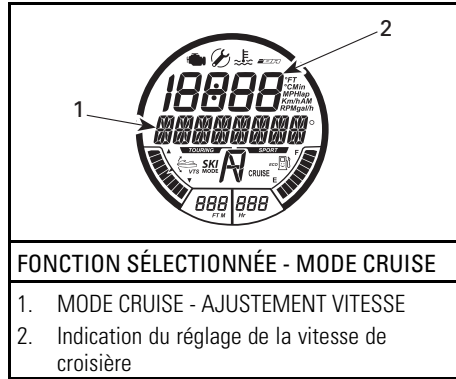
Pendant qu'on appuie sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour modifier la vitesse sélectionnée, le message suivant défilera sur l'indicateur multifonctionnel.



Modification de la vitesse de croisière

Pour augmenter ou réduire la vitesse de croisière:

1. Tirer et maintenir le levier d'accélérateur jusqu'au guidon.
2. Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS sur la droite du guidon.



REMARQUE: Lorsqu'on appuie plusieurs fois sur le bouton à flèches HAUT/BAS du bouton, la vitesse varie de un cran à la fois. Maintenir le bouton enfoncé fera augmenter ou diminuer la vitesse jusqu'à ce qu'on le relâche.

Neutralisation de la régulation de vitesse

Pour désactiver le mode de régulation de vitesse:

1. Relâcher le levier d'accélérateur.
2. Appuyer sur le bouton de régulateur de vitesse.

Le mode de régulation de vitesse est désactivé lorsque:

- Le voyant CRUISE s'éteindra.
- Un bip se fait entendre.

REMARQUE: Si le levier d'accélérateur n'est pas complètement relâché lorsqu'on appuie sur le bouton de régulateur de vitesse, aucun bip ne sera émis et le voyant demeurera allumé. La fonction de régulation de la vitesse demeurera active tant qu'on n'aura pas relâché complètement le levier d'accélérateur; le bip se fera alors entendre et le voyant s'éteindra.

Mode basse vitesse

La commande d'accélérateur intelligente (iTC) comporte le mode basse vitesse qui permet au conducteur de régler le régime de ralenti. Cette fonction est utile lorsqu'on navigue dans une zone à vitesse restreinte où le conducteur doit être particulièrement vigilant afin d'éviter des obstacles.

Le conducteur peut sélectionner le réglage du régime de ralenti (basse vitesse) entre 1 et 5 (1.6 km/h à 11 km/h).

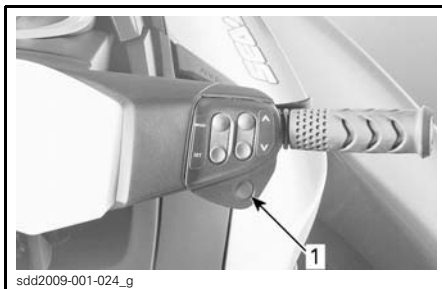
Si on accélère au-delà d'environ 14 km/h, le mode basse vitesse est désactivé et le moteur revient au régime de ralenti normal lorsqu'on relâche le levier d'accélérateur.

Si une situation survient au cours de laquelle le conducteur doit arrêter ou accélérer rapidement face à une situation hasardeuse, le mode basse vitesse est désactivé lorsqu'on tire sur le levier d'accélérateur ou sur le levier iBR.

Activation du mode basse vitesse

Pour activer le mode basse vitesse:

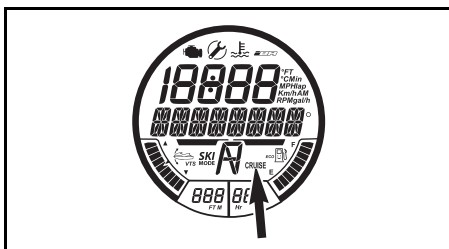
1. Relâcher le levier d'accélérateur pour que le régime soit au ralenti.
2. Actionner puis relâcher le levier iBR pour passer au point mort.
3. Appuyer sur le bouton CRUISE et le maintenir ainsi pendant 1 seconde.



TYPIQUE

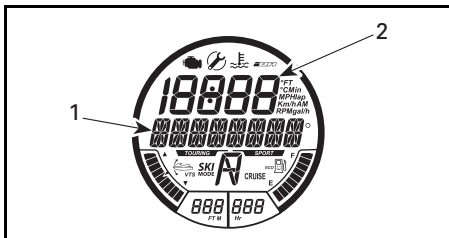
1. Bouton de régulateur de vitesse

Le voyant CRUISE s'allumera sur l'indicateur multifonctionnel, ce qui indique que le mode régulation de vitesse est actif.



INDICATEUR DE MODE RÉGULATION DE VITESSE

Un message défilera sur l'affichage multifonctionnel comme quoi le mode basse vitesse est maintenant actif. Le réglage 1 de basse vitesse (par défaut) s'allumera également quelques secondes sur l'affichage numérique.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - MODE BASSE VITESSE

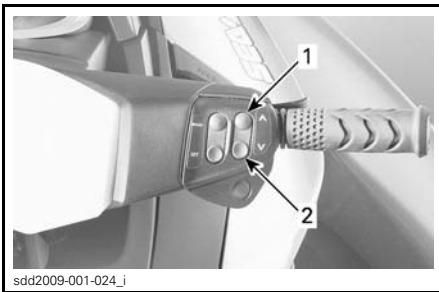
1. Message BASSE VITESSE défilant
2. Basse vitesse réglée à 1

REMARQUE: Le message **MODE BASSE VITESSE** apparaît tant que le mode est actif. L' affiche le message précédent après quelques secondes.

Modification du réglage du mode basse vitesse

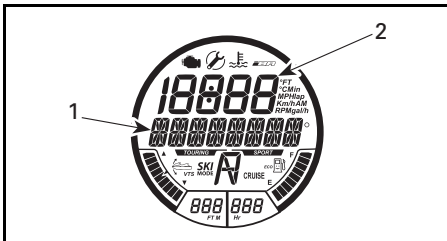
Il y a 5 réglages de basse vitesse possibles (1 à 5); 1 correspondant à la vitesse la plus lente.

Pour **accroître** ou **réduire** la basse vitesse réglée, appuyer une ou plusieurs fois sur le bouton à flèches HAUT/BAS à la droite du guidon.



1. Flèche vers le haut pour accroître la vitesse
2. Flèche vers le bas pour réduire la vitesse

Tout en appuyant sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour modifier le réglage de basse vitesse, le message suivant s'affichera sur l'indicateur multifonctionnel.

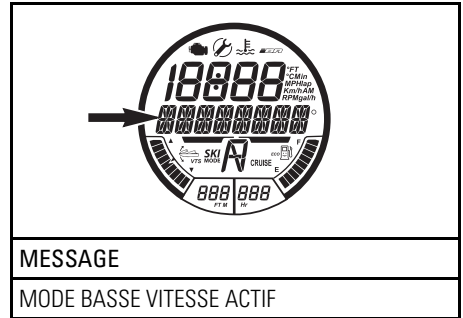


FONCTION SÉLECTIONNÉE - MODE BASSE VITESSE

- 1. MODE BASSE VITESSE - AJUSTEMENT VITESSE
- 2. Indication du réglage de basse vitesse

L'affichage reviendra à l'indication précédente pendant quelques secondes après la dernière activation du bouton à flèches HAUT/BAS.

REMARQUE: À titre de rappel, le message suivant défilera périodiquement sur l'affichage multifonctionnel.



Désactivation du mode basse vitesse

Il y a trois façons de désactiver le mode basse vitesse:

- En appuyant sur le bouton de régulateur de vitesse, ou
- En appuyant sur le levier iBR ou
- En accélérant au-delà de la basse vitesse la plus élevée réglable (environ 14 km/h).

Lorsqu'on désactive le mode basse vitesse:

- En appuyant sur le bouton du régulateur de vitesse, le déflecteur iBR demeure en position de marche avant.
- En accélérant en appuyant sur le levier d'accélérateur, le déflecteur iBR passe au point mort.

La désactivation du mode basse vitesse se fait de la façon suivante:

- 1. Le voyant **CRUISE** s'éteindra.
- 2. Le message **MODE BASSE VITESSE ACTIF** disparaîtra.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de votre vêtement de flottaison individuel, par exemple, peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles.

Les algues, coquillages et autres débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent survenir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple:

- **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement, mais la motomarine se déplace lentement à cause d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le moteur et le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante:

AVERTISSEMENT

Si on doit enlever un objet coincé dans le système de propulsion, il faut **ABSOLUMENT RETIRER** le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Nettoyage sur l'eau

Balancer plusieurs fois la motomarine tout en appuyant plusieurs fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pendant quelques instants sans démarrer le moteur. La plupart du

temps, cela permettra de dégager la partie obstruée. Démarrer le moteur, puis s'assurer que la motomarine fonctionne normalement.

REMARQUE: Si les débris sont plus dense que l'eau, l'arrêt du moteur devait évacuer les débris et nettoyer automatiquement la grille d'admission.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante:

- Le moteur étant en marche et avant d'appuyer sur l'accélérateur, mettre le levier iBR en marche arrière et appuyer rapidement sur la manette d'accélérateur à plusieurs reprises.
- Répéter l'opération au besoin.

Si le système est toujours obstrué, il est possible que les débris soient moins dense que l'eau et dans ce cas un nettoyage de la grille d'admission à la main peut être nécessaire.

Fonction de contournement de l'iBR

Lorsque la fonction de contournement de l'iBR est activée, l'utilisateur peut déplacer électroniquement le déflecteur iBR et la tuyère sur toute leur course au moyen du bouton de commande VTS.

REMARQUE: La fonction de contournement de l'iBR n'est disponible que le moteur étant arrêté.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR en se servant de la fonction de contournement de l'iBR, s'assurer qu'il n'y a personne derrière la motomarine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

AVIS Si un objet ou un outil reste coincé dans le système iBR lorsqu'on utilise la fonction de contournement, les composants iBR risquent d'être endommagés. Retirer tout objet rigide qui pourrait nuire au mouvement du déflecteur iBR avant de déplacer ce dernier.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes:

- Enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendre au moins 5 minutes.
- Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

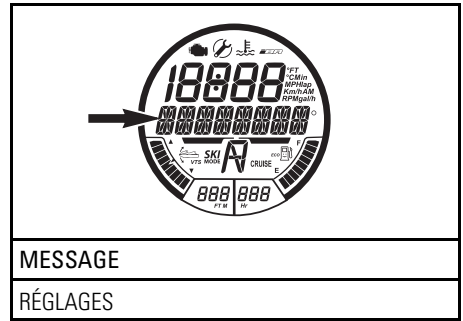
Activation de la fonction de contournement de l'iBR

Pour activer la fonction de contournement de l'iBR, procéder comme suit.

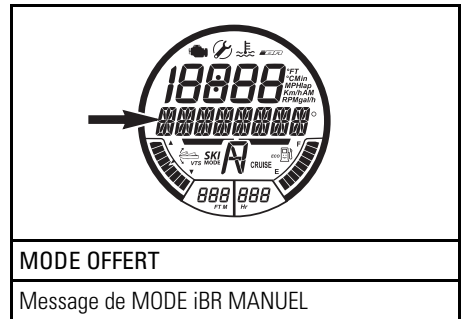
1. Mettre le système électrique sous tension en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

REMARQUE: Le cordon d'attache doit être installé pour éviter que l'indicateur multifonctionnel s'éteigne après son autovérification. Il y aura une alimentation pendant environ 3 minutes.

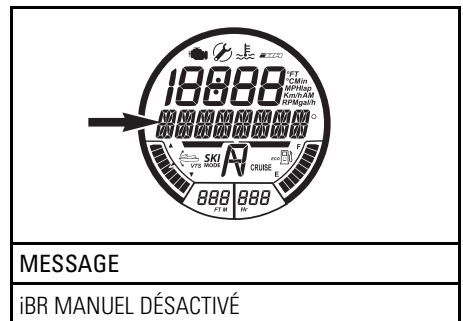
3. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE, sur la droite du guidon, jusqu'à ce que RÉGLAGES apparaisse sur l'affichage numérique de l'indicateur multifonctionnel.



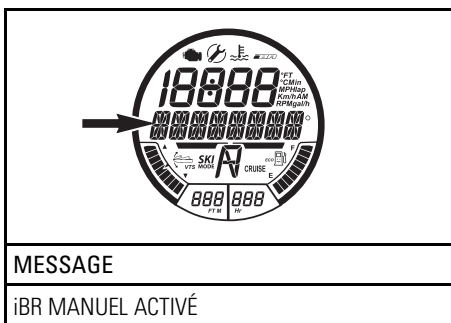
4. Appuyer sur le bouton SET (sur la droite du guidon) pour afficher le mode iBR MANUEL.



5. Appuyer sur le bouton SET pour afficher iBR MANUEL DÉSACTIVÉ.



6. Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS (droite du guidon) pour afficher iBR MANUEL ACTIVÉ.



7. Appuyer sur le bouton SET pour sélectionner la fonction iBR MANUEL ACTIVÉ. L'indicateur reviendra en mode normal.
8. Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS du correcteur d'assiette pour déplacer le déflecteur iBR.

REMARQUE: Utiliser le bouton à flèches HAUT/BAS sur la droite du guidon afin de déplacer l'iBR à la position voulue une fois que la fonction de contournement de l'iBR est activée de la façon décrite plus haut.

9. Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes:

- Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendre au moins 5 minutes.
- Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

Désactivation de la fonction de contournement de l'iBR

On peut désactiver la fonction de contournement de l'iBR de trois façons:

- Refaire les étapes sous *ACTIVATION DE LA FONCTION DE CONTOURNEMENT DE L'iBR* et appuyer sur le bouton SET pour choisir iBR MANUEL DÉACTIVÉ.
- Attendre que le système électrique ne soit plus sous tension.
- Démarrer le moteur.

REMARQUE: Lorsque le moteur est démarré, la fonction iBR MANUEL ACTIVÉ est désactivée et le déflecteur iBR passe au point mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR avec la fonction de contournement de l'iBR, s'assurer qu'il n'y a personne derrière la motomarine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

Chavirement de la motomarine

La motomarine est conçue de façon qu'il soit difficile de la chavirer. Il y a deux pneumatiques de chaque côté de la coque, ce qui améliore la stabilité de la motomarine. Dans le cas d'un chavirement, la motomarine restera dans cette position.

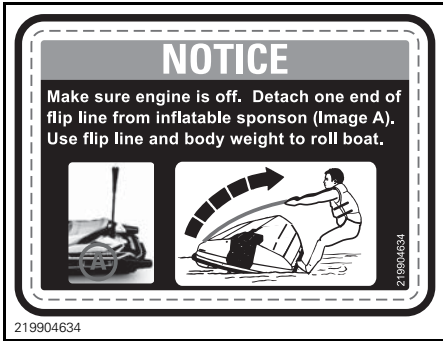
Le moteur 4-TECMC présente un système de protection en cas de chavirement (T.O.P.S.^{MC}). Lorsque la motomarine chavire, le moteur s'arrête automatiquement.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la motomarine est chavirée, ne pas essayer de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers doivent toujours porter des vêtements de flottaison individuels approuvés.

Procédure pour retourner la motomarine

REMARQUE: Il y a une étiquette sur la poupe près du raccord de rinçage qui explique comment remettre la motomarine à l'endroit. L'étiquette est à l'envers pour qu'on puisse la lire lorsque la motomarine a chaviré.



S'assurer que le cordon d'attache n'est pas installé sur l'interrupteur coupe-circuit.

1. Retirer la corde de retournement situé dans le sac sur le pneumatique.
2. En tenant la corde de retournement, embarquer sur la motomarine du côté opposé.
3. Se tenir debout sur le pneumatique et utiliser votre poids et la corde de retournement pour retourner la motomarine vers vous.
4. Si cette méthode ne réussit pas, demander l'assistance d'une autre personne.

REMARQUE: Cette motomarine peut être retournée facilement par une personne dont le poids est au moins de 84 kg. Par contre, les personnes dont le poids est inférieur devraient planifier cette opération avec l'assistance d'une autre personne.

AVIS Si une motomarine reste chavirée plus de 5 minutes, ne pas tenter de lancer le moteur afin d'éviter toute ingestion d'eau qui pourrait endommager le moteur. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo dès que possible.

AVIS Si le moteur refuse de tourner, cesser immédiatement toute tentative. Sinon, le moteur pourrait être endommagé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo dès que possible.

Vérifier dès que possible s'il y a de l'eau dans la cale et la vidanger au besoin après avoir regagné le rivage.

Motomarine submergée

Pour limiter les dommages au moteur, faire l'opération suivante dès que possible.

Vider la cale.

Si la motomarine était submergée dans de l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants.

Moteur noyé d'eau

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre la motomarine à un entretien adéquat, le moteur pourrait subir de graves dommages.

Remorquage de la motomarine sur l'eau

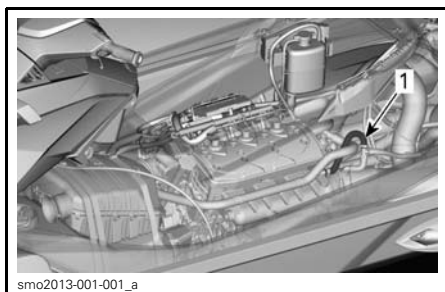
Des mesures de précaution spéciales doivent être prises lors du remorquage d'une motomarine Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 21 km/h.

Cette opération empêchera le système d'échappement et, éventuellement, le moteur de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

AVIS À défaut de suivre ces recommandations, le moteur pourrait être endommagé. Si la motomarine ne fonctionne plus et qu'il faut la remorquer sur l'eau, ne dépassez pas la vitesse de remorquage maximale de 21 km/h.

S'il faut remorquer la motomarine à une vitesse supérieure à celle recommandée, installer un pince-boyau sur le tuyau de raccordement.



1. Tuyau de raccordement

INFORMATION SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation de la motomarine demeure sécuritaire. Procéder à l'entretien de la motomarine tel que recommandé dans le tableau d'entretien.

Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut procéder à l'entretien, au remplacement ou à la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Les opérations ci-dessous ne requièrent pas de composants ou d'entretien de la part de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. Bien qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo possède les connaissances techniques approfondies et les outils nécessaires à l'entretien des motomarines Sea-Doo, la garantie reliée aux émissions n'est pas conditionnelle au recours à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo ou à tout autre établissement avec lequel BRP a une relation commerciale. Pour les réclamations de garantie reliées aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation des pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo. Pour en savoir plus, consulter la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin. L'entretien adéquat de la motomarine est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation de garantie peut être refusée si, entre autres, le propriétaire ou le conducteur a causé le problème en raison d'un entretien ou d'une utilisation inadéquats.

Il faut suivre les instructions sur les exigences en matière de carburant à la section *RAVITAILLEMENT*. Même si une essence contenant plus de 10% d'éthanol est disponible, l'EPA des É.-U. interdit l'utilisation d'essence contenant plus de 10% d'éthanol pour ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10% d'éthanol dans ce moteur peut endommager le système de contrôle des émissions.

Ne pas tenir compte de l'information relative au système suivant si la motomarine n'en est pas munie:

- iBR (freinage et marche arrière intelligents).

Effectuer tous les éléments d'entretien énumérés dans le tableau au moment indiqué dans les colonnes.

REMARQUE: Par exemple, après 200 heures ou 2 ans, effectuer tous les éléments de cette colonne AINSI que ceux de la colonne TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE.

AVERTISSEMENT

Si la motomarine n'est pas entretenue conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Le programme d'entretien ne peut remplacer l'inspection préalable à l'utilisation.

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR AR: ATELIER DE RÉPARATION	APRÈS LES PREMIÈRES 50 HEURES OU 1 AN					REMARQUE:
	TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE					
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS					
	RESPONSABLE					
PIÈCE/TÂCHE						
MOTEUR						
Huile à moteur et filtre	R	R		AR	(1) Toutes les 10 heures si la motomarine est utilisée en eau salée. (2) Remplacer aux 200 heures, quel que soit le nombre d'années.	
Supports de moteur		I		AR		
Protection contre la corrosion (Vaporiser un lubrifiant anticorrosion sur les composants métalliques dans le compartiment moteur)		L (1)		CO		
Embrayage du compresseur volumétrique (moteur 215)			R (2)	AR		
SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT						
Système d'échappement	I	I, N (3)		CO/ AR	(3) Rincer tous les jours si on utilise l'embarcation en eau salée ou sale.	
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT						
Boyaux et attaches		I	I	AR	(4) Remplacer aux 300 heures ou aux 5 ans	
Liquide de refroidissement		I	R(4)	AR		
Échangeur de chaleur		I		CO		
SYSTÈME D'ALIMENTATION						
Levier iTC (5)		I, L		CO/ AR	(5) Voir la REMARQUE 1 à la fin du tableau d'entretien.	
Bouchon de réservoir d'essence, goulot de remplissage, réservoir, sangles, conduits d'essence et connexions	I	I (6)		AR	(6) Au remisage ou après 100 heures, selon la première éventualité.	
Vérification d'étanchéité du système d'alimentation	I	I		AR		
Carter de papillon	I	I		AR		
SYSTÈME D'ADMISSION D'AIR						
Silencieux d'admission d'air		I		AR	—	
SYSTÈMES DE GESTION ÉLECTRONIQUE						
Codes de panne	I	I		AR	—	

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR AR: ATELIER DE RÉPARATION	APRÈS LES PREMIÈRES 50 HEURES OU 1 AN				REMARQUE:
	TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE				
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS				
	RESPONSABLE				
PIÈCE/TÂCHE					
SYSTÈME ÉLECTRIQUE					
Bougies	I	I	R	AR	(7) Vérifier le niveau une fois par mois. Il est recommandé de remplacer la batterie à tous les 6 mois.
Bobines d'allumage		I, L		AR	
Connexions électriques et attaches (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, boîte à fusibles, etc.)	I	I		AR	
Interrupteur coupe-circuit du moteur	I	I		AR	
Avertisseur sonore	I	I		AR	
Pompe de cale	I	I		AR	
Batterie et fixations		I, R (7)		AR	
DIRECTION					
Câble de direction et connexions	I	I		AR	(8) Inspecter le fonctionnement.
Douilles de la tuyère de direction	I	I		AR	
O.T.A.S. (8)	I	I		AR	
PROPULSION					
Anneau de carbone et soufflet de caoutchouc (arbre de transmission) ⁽¹⁰⁾	I	I		AR	(6) Au remisage ou après 100 heures, selon la première éventualité. (9) Vérifier chaque mois (plus souvent en eau salée) et remplacer au besoin. (10) Inspecter plus souvent si la motomarine est utilisée en eau souillée ou sale.
État de l'hélice, du manchon d'hélice et de la bague d'usure	I	I		AR	
Jeu radial de l'arbre d'hélice		I		AR	
Inspection du carter d'hélice		I		AR	
Anneau d'étanchéité, manchon, joint torique de l'arbre d'hélice et couvercle du carter d'hélice		I (6)		AR	
Arbre de transmission/cannelures de l'hélice		I, L		AR	
Anode sacrificielle		I (9)		AR	
Mesure du jeu de l'hélice et de la bague d'usure		I		AR	

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR AR: ATELIER DE RÉPARATION	APRÈS LES PREMIÈRES 50 HEURES OU 1 AN				
	TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE				
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS				
	RESPONSABLE				
PIÈCE/TÂCHE				REMARQUE:	
SYSTÈME iBR (freinage et marche arrière intelligents)					
Levier de l'iBR ⁽⁵⁾		I, L		CO/ AR	(5) Voir la REMARQUE 1 à la fin du tableau d'entretien. (6) Au remisage ou après 100 heures d'utilisation selon la première éventualité. (11) Voir la REMARQUE 2 à la fin du tableau d'entretien.
Jeu du déflecteur de l'iBR	I	I		AR	
Manchons de friction de l'iBR, douilles et butées du déflecteur d'iBR	I	I		AR	
Bras en «U» de l'iBR, bague de correcteur d'assiette et déflecteur de l'iBR		I		AR	
Vis de fixation du bras en «U» de l'iBR	I ⁽¹¹⁾	I ⁽⁶⁾ ₍₁₁₎		AR	
Dispositif de protection de l'iBR	I	I		AR	
COQUE/CARROSSERIE					
Coque		I ⁽¹²⁾		CO	12) Vérifier pour la présence de fissures ou autres dommages. Vérifier l'enduit protecteur de coque.
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau		I		CO	
Pneumatiques	I	I		CO	

REMARQUE 1: Appuyer sur les leviers iTC et iBR et les relâcher pour vérifier s'ils se déplacent sans difficulté. Si on ressent une friction, le levier devra être démonté, nettoyé, vérifié et lubrifié; se référer aux sections *ITC (COMMANDE D'ACCÉLÉRATEUR INTELLIGENTE)*, *DIRECTION* et *SYSTÈME O.T.A.S.*

REMARQUE 2: S'assurer que le bon couple est appliqué aux les vis de fixation de l'arbre de commande au bras en «U» de l'iBR. Si les vis de fixation sont desserrées, ne pas resserrer au couple recommandé. Remplacer les vis par des neuves.

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et effectuez l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, vous vous exposez aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.), toujours le remplacer par un neuf.

AVIS Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

Lorsqu'il est requis de soulever la motomarine pour l'entretien ou pour l'installer sur un support, utiliser seulement l'oeillet avant et les oeillets du tableau arrière de la motomarine.

AVIS Ne jamais utiliser l'oeillet central, le mât arrière ou les pneumatiques pour soulever la motomarine.

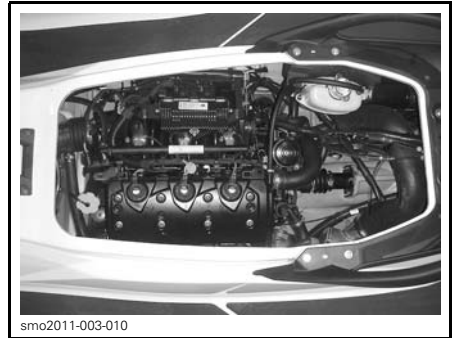
Compartiment moteur

Vérifier s'il y a des vapeurs d'essence dans le compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas mettre le système électrique sous tension ni démarrer le moteur s'il y a une fuite ou une odeur de carburant. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

Pour accéder au compartiment moteur, soulever le siège.



COMPARTIMENT MOTEUR, SIÈGE ENLEVÉ

Huile à moteur

Huile à moteur recommandée

Utiliser l'HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-T (GRADE D'ÉTÉ)HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-T (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121).

Si l'huile XPS recommandée n'est pas disponible, utiliser une huile 5W40 ou 10W40 qui respecte les exigences de la classe de service SM, SL ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de l'API sur le contenant; l'huile doit répondre à au moins une de ces normes.

Niveau d'huile à moteur

AVIS Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Ne pas trop remplir. Si on le fait fonctionner avec un niveau d'huile incorrect, le moteur pourrait être sérieusement endommagé.

ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures.

Le niveau d'huile se vérifie dans l'eau ou hors de l'eau.

Si la motomarine est hors de l'eau

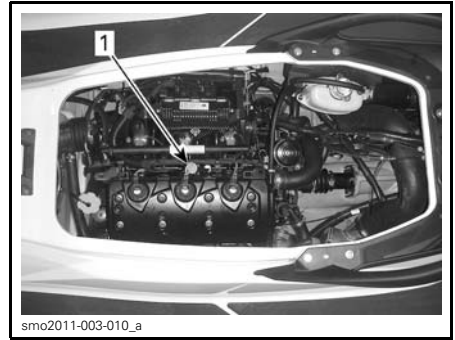
AVIS Le véhicule doit être sur une surface de niveau.

1. Soulever la languette de la remorque et l'immobiliser de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau.
2. Ouvrir le siège.
3. Brancher un boyau d'arrosage au raccord de rinçage du système d'échappement. Procéder de la façon décrite dans le paragraphe *SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT* dans cette section.

AVIS

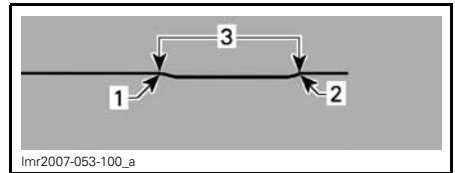
- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau. Si on ne refroidit pas le système d'échappement, il peut subir de graves dommages.
 - Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau.
4. Le moteur ayant atteint sa température normale de fonctionnement, laisser le moteur tourner au ralenti 30 secondes, puis l'arrêter.

5. Laisser reposer l'huile au moins 30 secondes, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon.



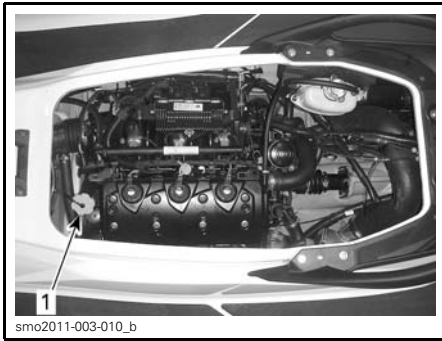
TYPIQUE

1. Emplacement de la jauge de niveau d'huile
6. Réinsérer la jauge et la pousser à fond.
7. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Il doit se situer entre les marques PLEIN et AJOUTER.



1. Plein
 2. Ajouter de l'huile
 3. Niveau de fonctionnement
8. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.
- Pour ajouter de l'huile:
- Dévisser le bouchon d'huile.
 - Mettre un entonnoir dans l'orifice du goulot de remplissage.
 - Ajouter la quantité d'huile recommandée pour atteindre le bon niveau.

REMARQUE: Ne pas trop remplir.



TYPIQUE

1. Emplacement du bouchon de remplissage d'huile

REMARQUE: Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, il faut suivre de nouveau toutes les étapes décrites précédemment. Si on ne procède pas ainsi, la lecture sera erronée.

9. Bien replacer le bouchon et la jauge.

Changement de l'huile à moteur et remplacement du filtre à huile

La vidange d'huile et le remplacement du filtre devraient être effectués par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Toujours utiliser de l'ANTIGEL LONGUE DURÉEANTIGEL LONGUE DURÉE (N/P 219 702 685) ou l'équivalent. Si le liquide recommandé n'est pas disponible, utiliser un liquide de refroidissement prémélangé à base d'éthylène glycol (50%-50%) de longue durée, à faible teneur en silicate et spécialement conçu pour les moteurs à combustion interne en aluminium.

Pour éviter que l'antigel se détériore, toujours utiliser la même marque et le même grade. Ne jamais mélanger différents grades ou marques à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir.

Niveau de liquide de refroidissement

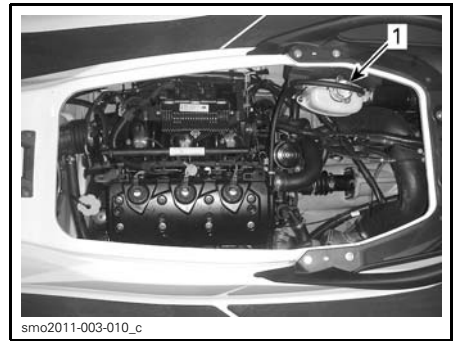
⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

⚠ ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures.

Ouvrir le siège.

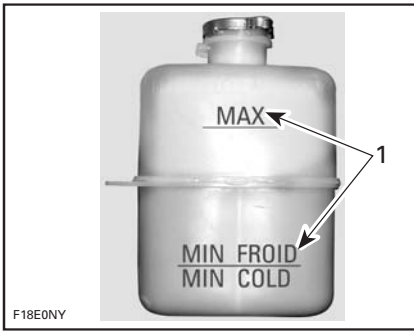
Repérer le bouchon du réservoir d'expansion du système de refroidissement.



TYPIQUE

1. Bouchon de réservoir d'expansion

Lorsque la motomarine se trouve sur une surface horizontale et que le moteur est froid, le niveau du liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



TYPIQUE - RÉSERVOIR D'EXPANSION DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

1. Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

REMARQUE: La motomarine est de niveau lorsqu'elle est dans l'eau. Sur une remorque, soulever la languette de la remorque et l'immobiliser à la position où le rail du pare-chocs est de niveau.

Ajouter du liquide de refroidissement/ de l'eau déminéralisée pour ajuster le niveau entre les marques au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. Ne pas trop remplir.

Remettre en place et bien visser le bouchon de réservoir, puis la boîte de ventilation et fermer le siège.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, on a probablement des fuites ou des problèmes de moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Remplacement du liquide de refroidissement

Le remplacement du liquide de refroidissement devrait être effectué par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bobines d'allumage

Dépose de la bobine d'allumage

1. Ouvrir le siège.

2. Enlever le cache-moteur (selon le modèle).
3. Débrancher le connecteur de la bobine d'allumage.

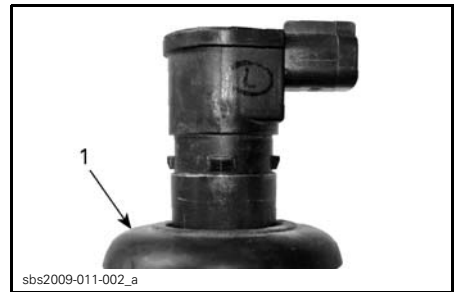
AVIS Ne pas enlever la bobine d'allumage avant de débrancher le connecteur d'entrée, sinon les fils pourraient subir des dommages. Ne pas forcer la bobine d'allumage avec un tournevis; cela l'endommagerait.

REMARQUE: Tourner la bobine dans les deux sens tout en la tirant afin de faciliter sa dépose.

Enlever la bobine d'allumage de la bougie.

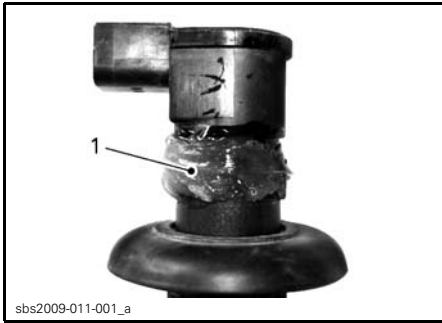
Lubrification de la bobine d'allumage

1. Tirer le joint de caoutchouc vers le bas.



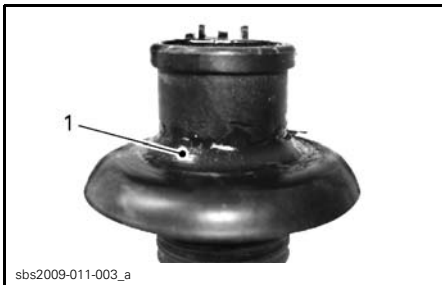
1. Joint de caoutchouc

2. Enduire le joint de caoutchouc de DOW CORNING 111DOW CORNING 111 (N/P 413 707 000) ou d'un équivalent de la façon illustrée ci-dessous.



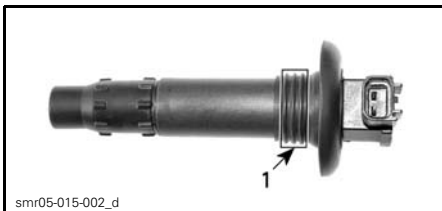
1. Enduit à cet endroit

3. Remettre en place le joint de caoutchouc en s'assurant que les pattes sur la bobine d'allumage et les fentes dans le joint correspondent.
4. Laisser une bande de graisse déborder sur le dessus du joint comme le montre l'illustration; elle fera obstacle à l'eau. Essuyer le surplus de graisse.



1. Surplus bien réparti

5. Enduire la surface de contact de l'anneau d'étanchéité de DOW CORNING 111DOW CORNING 111 (N/P 413 707 000) ou d'un équivalent.

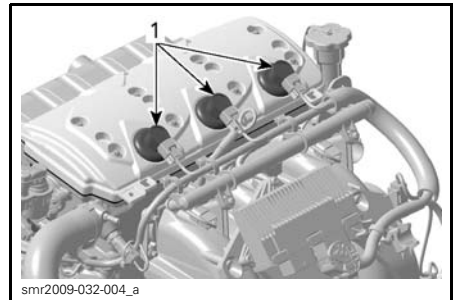


1. Enduit à cet endroit

Installation de la bobine d'allumage

REMARQUE: Avant de mettre la bobine d'allumage sur la bougie, appliquer de l'enduit de la façon décrite dans *LUBRIFICATION DE LA BOBINE D'ALLUMAGE*.

1. Installer la bobine dans l'orifice de culasse.
2. Pousser la bobine d'allumage vers le bas pour bien l'installer sur l'extrémité de la bougie.
3. S'assurer que les joints collent bien sur le couvercle de soupape du moteur.



TYPIQUE

1. Les joints collent bien au moteur

Bougies

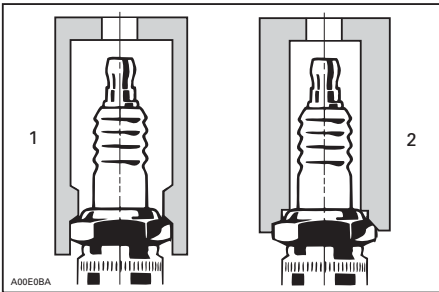
Dépose des bougies

1. Ouvrir le siège.
2. Débrancher le connecteur d'entrée de la bobine d'allumage.
3. Enlever la bobine d'allumage. Consulter la section *DÉPOSE DES BOBINES D'ALLUMAGE*.

⚠ AVERTISSEMENT

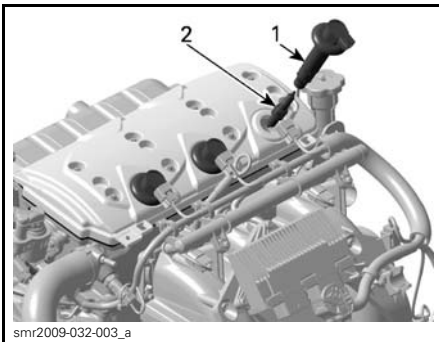
Ne jamais séparer une bobine d'allumage d'une bougie sans d'abord la débrancher du faisceau de fils, car il se peut que des vapeurs inflammables se trouvent dans la cale. Si le cordon d'attache est branché sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, une étincelle pourrait être générée dans la bougie, ce qui risquerait de provoquer une explosion.

- À l'aide d'une douille à bougie, relâcher le couple appliqué aux bougies.



- Douille approuvée
- Douille inadéquate

- Nettoyer les bougies et la culasse à l'air comprimé.
- Dévisser les bougies, puis utiliser la bobine d'allumage pour retirer les bougies de leur trou.



- Bobine d'allumage
- Bougie

Pose des bougies

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

- À l'aide d'une jauge d'épaisseur à fils, régler l'écartement des électrodes d'après le tableau suivant.

BOUGIE	COUPLE	ÉCARTEMENT
NGK DCPR8E (ou l'équivalent)	Serrage à main + 1/4 tour à l'aide d'une douille	0.75 mm

- Appliquer du lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies.
- Serrer les bougies à la main dans la culasse. Ensuite, serrer les bougies dans le sens horaire pendant 1/4 de tour à l'aide d'une douille à bougie approuvée.
- Installer les bobines d'allumage. Consulter la section *INSTALLATION DES BOBINES D'ALLUMAGE*.
- Fermer le siège.

Système d'échappement et échangeur de chaleur

Rinçage du système d'échappement et de l'échangeur de chaleur

Il faut rincer le système d'échappement et l'échangeur de chaleur à l'eau douce pour neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau ou les boyaux.

AVIS Il est très important de rincer le système d'échappement et l'échangeur de chaleur avec de l'eau douce (1½ à 2 minutes) après chaque utilisation en eau salée ou souillée. Autrement, l'échangeur de chaleur peut se corroder et réduire l'efficacité du système de refroidissement.

Le rinçage doit être fait après chaque journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remise pendant une période prolongée.

AVERTISSEMENT
Faire l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

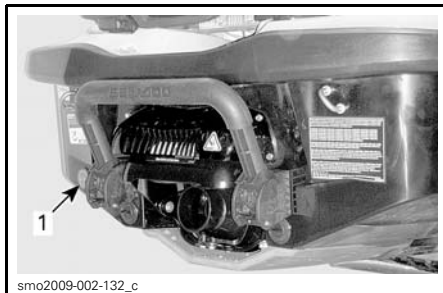
Procéder comme suit:

Vaporiser de l'eau à l'admission et la sortie pour nettoyer le système de propulsion, puis appliquer une couche de lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque afin de prévenir les brûlures.

Brancher un tuyau d'arrosage au raccord situé à l'arrière de la motomarine (à bâbord de la poupe). Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.

AVIS Toujours faire démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Sinon, l'eau pénétrera dans le moteur.



smo2009-002-132_c

TYPIQUE

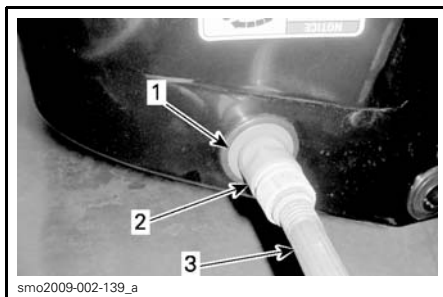
1. Emplacement du raccord de rinçage

REMARQUE: On peut installer un adaptateur de tuyau à branchement rapide en option et un raccord de tuyau. (N/P 295 500 473) ou un équivalent. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'utiliser un pince-boyau pour rincer le moteur.



smo2009-002-138

TYPIQUE - ADAPTEUR DE TUYAU À BRANCHEMENT RAPIDE



smo2009-002-139_a

TYPIQUE

1. Adaptateur de tuyau (en option, non obligatoire)
2. Raccord de tuyau à branchement rapide (en option, non obligatoire)
3. Tuyau d'arrosage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

⚠ ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique ni aucun composant du système de propulsion et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

AVIS Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

Laisser tourner le moteur environ 90 secondes au ralenti.

AVIS Lorsque la motomarine est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage. Sinon, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour l'entretien.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau.

Fermer le robinet du boyau d'arrosage, faire tourner le moteur à 5000 tr/min puis arrêter le moteur.

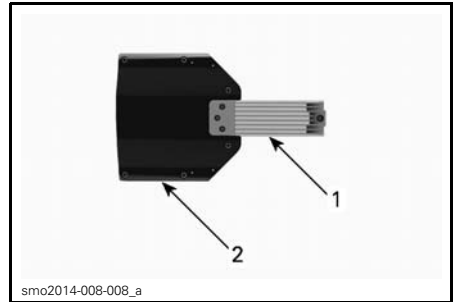
AVIS Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur. Sinon, l'eau pénétrera dans le moteur.

AVIS Retirer l'adaptateur à branchement rapide (si on en a utilisé un) une fois le rinçage terminé.

Plaque de promenade et grille d'admission d'eau

Nettoyage de la grille d'admission d'eau

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de propulsion. Nettoyer au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



TIPIQUE — NETTOYER AU BESOIN

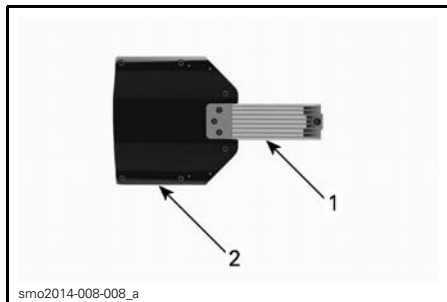
1. Admission d'eau
2. Plaque de promenade

Inspection de la plaque de promenade et de la grille d'admission d'eau

Vérifier si la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau sont endommagées. Faire réparer ou remplacer les composants endommagés par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'inspecter la grille d'admission d'eau, toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.



TYPIQUE — INSPECTER
 1. Admission d'eau
 2. Plaque de promenade

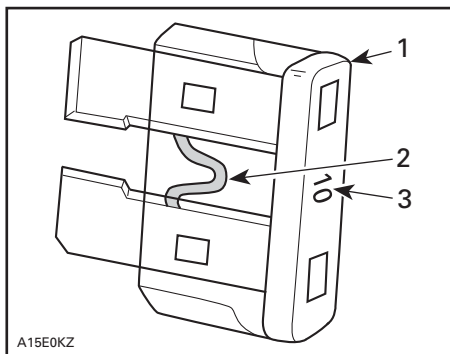
Fusibles

Dépose et installation des fusibles

Utiliser l'outil de dépose et d'installation de fusible compris dans la boîte à fusibles pour faciliter le retrait des fusibles.

Inspection des fusibles

Si un problème électrique survient, vérifier les fusibles. Si un fusible est grillé, le remplacer par un autre de même calibre.



TYPIQUE
 1. Fusible
 2. Vérifier s'il est intact
 3. Calibre

⚠ AVERTISSEMENT

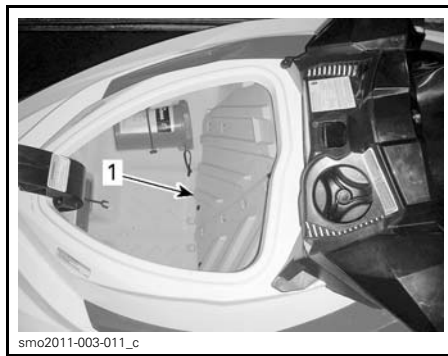
Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer de graves dommages. Si un fusible est grillé, déterminer la cause de la défectuosité et réparer avant de redémarrer. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Emplacement des fusibles

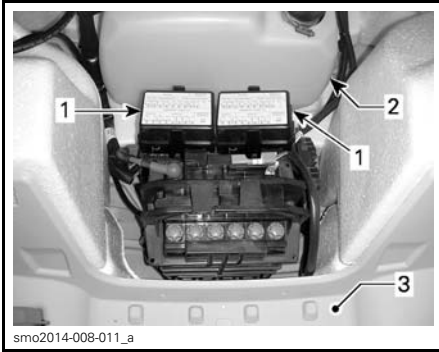
Les fusibles sont regroupés dans deux boîtes à fusibles.

Pour accéder aux boîtes à fusibles, ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant.

Enlever les deux rivets en plastique et l'attache de caoutchouc qui retiennent le panneau d'accès de la batterie à l'arrière du compartiment de rangement. Les boîtes à fusible sont situées devant le réservoir d'essence directement en dessous de l'indicateur et est fixée au support de batterie.



ACCÈS À LA BATTERIE ET AUX FUSIBLES, COMPARTIMENT DE RANGEMENT AVANT
 1. Panneau d'accès à la batterie



smo2014-008-011_a

Pour retirer le couvercle de la boîte à fusibles, écraser ensemble et maintenir les languettes de verrouillage de chaque côté de la boîte à fusibles. Retenir le couvercle de la boîte à fusibles pour l'ouvrir.

REMARQUE: Le calibre des fusibles et leur position sont illustrés sur le couvercle de la boîte à fusibles.

TYPIQUE

1. Boîte à fusibles
2. Réservoir d'essence
3. Compartiment de rangement avant (panneau d'accès retiré)

Description de la boîte à fusibles no. 1

FUSIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION
1	—	Inutilisé
2	15 A	Connecteur de diagnostic
3	3 A	Bouton de démarrage/d'arrêt
4	3 A	GPS (sauf les modèles GTS)
5	30 A	iBR (sauf les modèles GTS)
6	30 A	Charge
7	—	Inutilisé
8	30 A	Batterie
9	—	Inutilisé
10	—	Inutilisé
11	3 A	Échosondeur (s'il y a lieu)
12	3 A	Indicateur, O.T.A.S. et CAPS
13	10 A	Cylindre 1 (bobine d'allumage et injection)
14	10 A	Cylindre 2 (bobine d'allumage et injection)
15	10 A	Cylindre 3 (bobine d'allumage et injection)
16	5 A	Solénoïde de démarreur
17	5 A	Commande iBR (sauf les modèles GTS)
18	10 A	Pompe à essence
19	15 A	ECM

Description de la boîte à fusibles no. 2

FUSIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION
BP1	3 A	Pompe de cale
BA	10 A	Sortie auxiliaire
FP-B	3 A	Feux de navigation (côté babord)
FP-T	3 A	Feux de navigation (côté tribord)
F360	3 A	Feu de navigation (poupe)

Pneumatiques

Information importante pour le gonflement des pneumatiques

Les pneumatiques doivent toujours être gonflés conformément à la pression recommandée.

PRESSION DU PNEUMATIQUE	
MINIMUM	MAXIMUM
28 kPa	41 kPa

Il est normal d'observer des changements de pression dans les pneumatiques car les facteurs suivants influencent directement la pression:

- Température de l'air extérieur
- Température de l'eau.

Lorsqu'il y a un changement dans les conditions ci-haut mentionnées, il faut vérifier la pression d'air.

REMARQUE: La pression de l'air des pneumatiques devrait être vérifiée lorsque l'embarcation est à l'eau; régler la pression si nécessaire, puisque la température de l'eau pourrait ne pas être la même que celle de l'air, ce qui pourrait influencer la pression de l'air.

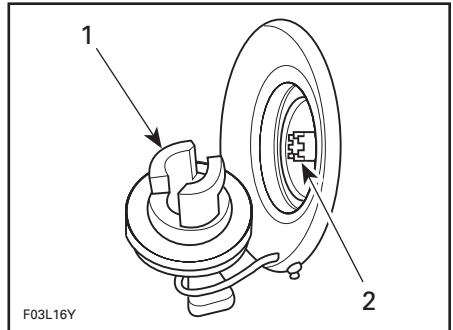
Gonflement du pneumatique

Enlever le capuchon de la valve en le dévissant de 1/4 de tour dans le sens antihoraire



1. Valve

S'assurer que le clapet de la valve est en position élevée.

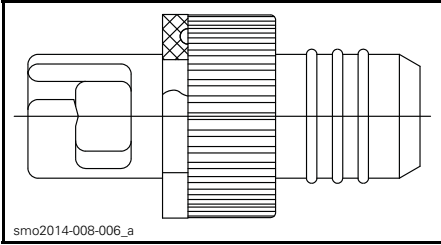


TYPIQUE

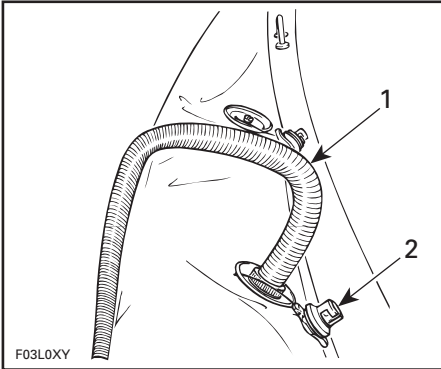
1. Capuchon de valve enlevé
2. Clapet de la valve en position élevée

Fixer le boyau de la pompe à air (non fournie) à la valve au moyen d'un adaptateur approprié

REMARQUE: Si requis, utiliser l'adaptateur fourni avec la motomarine pour brancher le boyau de la pompe à air à la soupape du pneumatique.



ADAPTATEUR FOURNI AVEC LA MOTOMARINE



TYPIQUE

1. Boyau de la pompe
2. Capuchon de valve enlevé

Gonfler le pneumatique à la pression spécifiée. Vérifier la pression au moyen de l'adaptateur de valve) et d'un indicateur de pression d'air (70 kPa).

REMARQUE: Placer rapidement l'adaptateur au niveau de la valve et le maintenir solidement en place afin d'éviter toute perte d'air.

PRESSION DU PNEUMATIQUE	
MINIMUM	MAXIMUM
28 kPa	41 kPa

Si la pression est trop élevée, il est nécessaire de la réduire en poussant légèrement sur le bouton du clapet.

AVIS Pour éviter des dommages au pneumatique: Ne jamais gonfler le pneumatique au moyen de haute pression. Utiliser SEULEMENT une pompe manuelle. Ne pas trop gonfler.

Lorsque la pression est réglée, visser le capuchon de la valve.

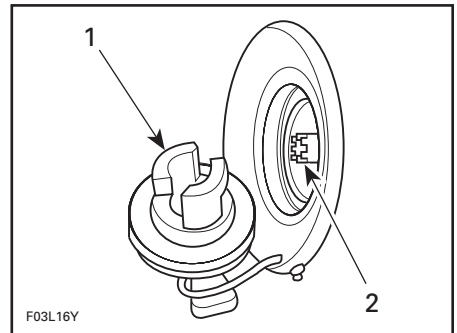
REMARQUE: Il est très important de sceller la valve à l'aide de ce capuchon, afin d'améliorer l'étanchéité et d'empêcher la saleté et l'eau de s'infiltrer.

Procéder de la même façon avec l'autre pneumatique.

Dégonflement du pneumatique

Enlever le capuchon de la valve du pneumatique en le dévissant de 1/4 de tour dans le sens antihoraire.

Pousser le bouton de la valve et le tourner dans n'importe quelle direction afin de le verrouiller en position d'ouverture.



TYPIQUE

1. Capuchon de valve enlevé
2. Appuyer sur le bouton de la valve

Le pneumatique se dégonflera alors automatiquement.

Réinstaller le capuchon de la valve.

Procéder de la même façon avec l'autre pneumatique.

Comment découvrir une petite fuite

Vaporiser de l'eau savonneuse sur la soupape alors que son capuchon est enlevé. Vérifier s'il y a des bulles d'air.

REMARQUE: Lorsqu'il y a une fuite, on recommande de poursuivre la vérification afin de vérifier s'il y en a d'autres.

S'il y a des bulles d'air autour de la soupape, resserrer cette dernière à l'aide de pinces.

S'il y a des fuites au niveau du clapet de la soupape, enlever la soupape dès que l'inspection du pneumatique est terminée. Vérifier s'il y a accumulation de saleté ou si l'anneau d'étanchéité est endommagé. Nettoyer ou remplacer la soupape au besoin.

Vaporiser de l'eau savonneuse sur le pneumatique. Vérifier s'il y a des bulles d'air.

Réparations du pneumatique

Pour obtenir de meilleurs résultats, effectuer les réparations à des températures de 18°C à 25°C. Éviter d'effectuer ces réparations sous les rayons du soleil, sous la pluie ou lorsqu'il fait très humide.

REMARQUE: Toutes les réparations importantes doivent être effectuées que par un technicien qualifié dans une entreprise spécialisée.

Comment réparer une fissure de 5 cm et moins

Dégonfler complètement le pneumatique à réparer.

Tailler une pièce de matériel de façon à ce qu'il y ait un surplus de 75 mm tout autour de la fissure. Toujours arrondir les coins.

À l'aide d'un crayon, marquer la position de la pièce sur le pneumatique.

AVIS N'utiliser aucun stylo ou crayon de feutre puisque l'encre tachera le pneumatique en permanence.

Sabler minutieusement la surface du pneumatique au moyen d'un papier émeri (n° 80).

REMARQUE: Protéger la surface environnante à l'aide de ruban de papier-cache.

Enlever le ruban de papier-cache.

Nettoyer la surface de la pièce de matériel et celle du pneumatique à l'aide d'un solvant recommandé. Laisser le solvant s'évaporer complètement.

SOLVANTS RECOMMANDÉS

Acétone / toluène / méthyléthylcétone

Enduire la pièce de matériel et le pneumatique d'une mince couche de colle recommandée (ou l'équivalent). Laisser sécher l'adhésif jusqu'à ce qu'il soit sec au toucher.

COLLE RECOMMANDÉE

Bostik 2402-A avec durcisseur 2402-B

REMARQUE: Mélanger la colle Bostik et le durcisseur conformément aux indications inscrites sur l'emballage.

Appliquer de nouveau une mince couche d'adhésif sur les 2 pièces.

Laisser sécher la deuxième couche jusqu'à ce qu'elle soit mi-séchée, puis installer la pièce de matériel.

Étendre la pièce de matériel au moyen d'un outil en forme de cuillère; commencer par le centre et se diriger vers l'extérieur de façon à enlever le surplus de colle et à éliminer les bulles d'air.

Laisser sécher pendant 24 heures avant de procéder au gonflement.

Nettoyer tout surplus de colle.

Comment réparer une fissure de 5 cm et plus

Dégonfler complètement le compartiment à réparer.

Tailler 2 pièces de matériel de façon à ce qu'il y ait un surplus 75 mm tout autour de la fissure. Toujours arrondir les coins.

À l'aide d'un crayon, marquer la position de la pièce sur le pneumatique.

AVIS N'utiliser aucun stylo ou crayon de feutre puisque l'encre tachera le pneumatique en permanence.

Sabler minutieusement les surfaces intérieure et extérieure du pneumatique au moyen d'un papier d'émeri (n° 80).

REMARQUE: Protéger la surface environnante à l'aide de ruban de papier-cache.

Enlever le ruban de papier-cache.

Nettoyer la surface de la pièce de matériel et celle du pneumatique à l'aide d'un solvant recommandé. Laisser le solvant s'évaporer complètement.

SOLVANTS RECOMMANDÉS

Acétone / toluène / méthyléthylcétone

Appliquer une mince couche de colle recommandée (ou l'équivalent) sur l'une des pièces de matériel à l'intérieur du pneumatique. Laisser sécher l'adhésif jusqu'à ce qu'il soit sec au toucher

COLLE RECOMMANDÉE

Bostik 2402-A avec durcisseur 2402-B

REMARQUE: Mélanger la colle Bostik et le durcisseur conformément aux indications inscrites sur l'emballage.

Appliquer de nouveau une mince couche d'adhésif sur les 2 pièces.

Laisser sécher la deuxième couche jusqu'à ce qu'elle soit mi-séchée, puis installer la pièce de matériel.

REMARQUE: Pour faciliter l'installation de la pièce de matériel, rouler cette dernière et l'insérer dans la fissure du pneumatique.

Étendre la pièce de matériel au moyen d'un outil en forme de cuillère; commencer par le centre et se diriger vers l'extérieur de façon à enlever le surplus de colle et à éliminer les bulles d'air.

Utiliser la même technique de collage pour fixer l'autre pièce de matériel sur la surface extérieure.

Laisser sécher pendant 24 heures avant de procéder au gonflement.

Nettoyer tout surplus de colle.

SOINS DE LA MOTOMARINE

Sortir la motomarine de l'eau tous les jours.

Soins d'après-utilisation

Rinçage du système d'échappement et de l'échangeur de chaleur

Le rinçage du système d'échappement et de l'échangeur de chaleur doit être fait quotidiennement si la motomarine est utilisée en eau salée ou souillée.

Voir la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Soins supplémentaires à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée

Lorsque la motomarine est utilisée en eau souillée, et particulièrement en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour la protéger, tout comme ses composants.

Rincer la cale de la motomarine à l'eau douce.

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale; **NE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION** (avec un boyau d'arrosage par exemple).

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

⚠ ATTENTION Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

AVIS Si le rinçage de la motomarine, le rinçage du système d'échappement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits lorsque la motomarine est utilisée en eau salée, cette dernière sera endommagée, tout comme ses composants. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

Nettoyage de la motomarine

Carrosserie et coque

À l'occasion, laver la coque et les différents composants de la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquer une cire non abrasive telle une cire à la silicone.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ni de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

On peut éliminer les taches sur le siège et les surfaces de fibre de verre au moyen du produit Knight's Spray-Nine[†] ou l'équivalent.

Pour nettoyer les tapis, utiliser le produit Citrus Base Cleaner de 3M^{MC} (canette aérosol de 24 oz) ou l'équivalent.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais appliquer de protecteur à plastique ou à vinyle sur le tapis ou le siège puisque cela les rendrait glissants et que les occupants pourraient tomber de la motomarine.

Respecter l'environnement; veiller à ne déverser aucune quantité de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

Pneumatiques

On se doit de rincer fréquemment le pneumatique à l'eau douce après avoir utilisé la motomarine en eau malpropre et particulièrement en eau salée.

Laver occasionnellement le pneumatique au moyen de savon et d'eau chaude (n'utiliser qu'un détersif doux).

Il est possible d'éliminer les taches persistantes et les égratignures à l'aide de méthyléthylcétone, de toluène ou d'acétone.

AVIS Ne jamais nettoyer les autocollants au moyen d'un détergent concentré, de méthyléthylcétone, de toluène ou d'acétone. Limiter l'application de ces solvants au niveau des joints du pneumatique afin d'éviter que la colle se dilue.

Inspection d'après-utilisation

Il est important de vérifier les éléments suivants après chaque sortie avec la motomarine, tout spécialement si la motomarine fut utilisée en eau peu profonde. Cela permettra que la motomarine soit prêt et en bon état pour la prochaine sortie.

AVERTISSEMENT

L'inspection d'après-utilisation peut vous aider à surveiller l'usure et les dommages avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les défauts découverts pour réduire le risque de panne ou de collision pour la prochaine sortie. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et enlever le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous.

COMPOSANT	UTILISATION	✓
Coque	Inspecter l'intégrité de la coque. Vérifier également l'état de l'enduit protecteur.	
Grille d'admission d'eau	Inspecter et nettoyer. Voir la sous-section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> .	
Turbine	Inspecter la condition de l'hélice et mesurer le jeu de l'hélice et de la bague d'usure (lorsque utilisé en eau peu profonde).	
Réservoir d'essence	Remplir. Voir la sous-section <i>RAVITAILLEMENT</i> .	
Compartiment moteur	Vérifier s'il y a des fuites visibles de fluide ou une odeur d'essence. Voir la sous-section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> .	
Niveau d'huile à moteur	Vérifier/remplir. Voir la sous-section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> .	
Niveau de liquide de refroidissement	Vérifier/remplir. Voir la sous-section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> .	
Pare-chocs avant	Vérifier la condition.	

COMPOSANT	UTILISATION	✓
Pneumatiques et marchepieds	Inspecter la condition des pneumatiques et des marchepieds. Également: <ul style="list-style-type: none"> – Inspecter les cordes. – Inspecter et serrer les manilles. 	
Mât arrière (si équipé)	Vérifier la condition: <ul style="list-style-type: none"> – S'assurer que le mât est installé correctement et vérifier s'il y a du jeu. Serrer les écrous au besoin. – S'assurer que le rembourrage est en bonne condition et bien fixé. – S'assurer que le support est bien fixé et en bonne condition. 	
Batterie	Vérifier la tension de la batterie. Si la tension est en-dessous de 12.3. Vcc, la remplacer avec une autre batterie et la charger. Il est recommandé de remplacer la batterie avec une autre chargée après chaque sortie si la motomarine est utilisée pour des opérations de recherche et sauvetage.	

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Remisage

AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix de vérifier l'intégrité du système d'alimentation tel qu'il est spécifié dans le tableau d'entretien périodique.

Dans le cas du remisage, on recommande que la motomarine soit révisée par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix; toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

REMARQUE: Effectuer les opérations dans l'ordre indiqué dans cette section.

AVIS Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Système de propulsion

Nettoyage de la turbine

Vaporiser de l'eau à l'entrée et à la sortie de la turbine pour nettoyer celle-ci, puis appliquer une couche de LUBRIFIANT XPSLUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent.

AVERTISSEMENT

Toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de nettoyer les composants du système de propulsion pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

Inspection de la turbine

Enlever le couvercle du carter d'hélice (cône arrière) et vérifier si la turbine est contaminée d'eau. Si c'est le cas, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Système d'alimentation

Protection du système d'alimentation

On peut ajouter du STABILISATEUR D'ESSENCE XPSSTABILISATEUR D'ESSENCE XPS (N/P 413 408 601) (ou l'équivalent) dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

AVIS On recommande fortement d'ajouter le stabilisateur d'essence au moment du remisage pour protéger les composants du système d'alimentation. Ajouter le stabilisateur avant de lubrifier le moteur et de remplir le réservoir de carburant pour protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

Remplir complètement le réservoir d'essence tel qu'expliqué à la sous-section *RAVITAILLEMENT*. S'assurer qu'il n'y a pas d'eau dans le réservoir.

AVIS S'il y a de l'eau dans le réservoir d'essence, le système d'injection d'essence subira de graves dommages internes.

Moteur et système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

Procéder de la façon décrite à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

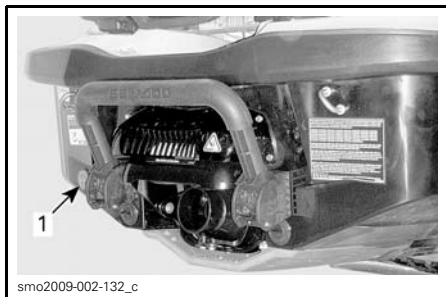
Vidange de l'huile à moteur et du filtre

La vidange d'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Vidange du système d'échappement

Dans les régions où les températures descendent sous le point de congélation, vidanger l'eau du système d'échappement.

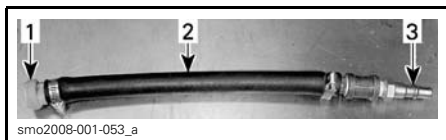
Au moyen du raccord de rinçage situé à bâbord (gauche) de la poupe, injecter de l'air comprimé (environ 379 kPa) dans le système jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule par la turbine.



TYPIQUE

1. Raccord de rinçage

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



TYPIQUE

1. Adaptateur de raccord de rinçage
2. Boyau 12.7 mm
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

AVIS Si le système d'échappement n'est pas vidangé, le refroidisseur intermédiaire (modèles suralimentés) et le collecteur d'échappement pourraient être sérieusement endommagés.

Enlever les outils spéciaux.

Lubrification interne du moteur

1. Ouvrir le siège.
2. Enlever les bobines d'allumage; consulter la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
3. Enlever les bougies; consulter la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
4. Vaporiser du LUBRIFIANT XPSLU-BRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent dans les trous de bougies.
5. Pour empêcher l'injection de carburant et désactiver l'allumage lors du lancement du moteur, tirer complètement la manette d'accélérateur et la RETENIR contre le guidon.
6. Pour lancer le moteur de quelques tours, enfoncer le bouton de démarrage/d'arrêt. L'huile sera ainsi étalée sur la paroi des cylindres.
7. Appliquer le lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies, puis remettre les bougies dans le moteur. Voir la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
8. Installer les bobines d'allumage; consulter la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Liquide de refroidissement du moteur

Si le liquide de refroidissement n'est pas remplacé, en vérifier la densité.

Le remplacement et la vérification de la densité de l'antigel devraient être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

REMARQUE: Remplacer l'antigel toutes les 300 heures ou aux 5 ans pour éviter qu'il se détériore.

AVIS Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le mélange peut geler dans le système de refroidissement si on remise la motomarine là où le point de congélation est atteint. Le moteur pourrait alors être sérieusement endommagé.

Système électrique

Dépose et charge de la batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans la motomarine.

Compartment moteur

Nettoyage du compartiment moteur

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et un détergent ou un produit de nettoyage prévu à cet effet.

Rincer à fond.

Soulever l'avant de la motomarine pour vider complètement la cale par les bouchons de vidange de la cale.

Traitement contre la corrosion

Essuyer toute eau restée dans le compartiment moteur.

Vaporiser du LUBRIFIANT XPSLUBRIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent sur toutes les pièces métalliques du compartiment moteur.

REMARQUE: Le siège doit être partiellement soulevé pendant le remisage. Cette précaution vise à éviter la condensation et la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Carrosserie et coque

Nettoyage de la carrosserie et de la coque

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

Réparation et protection de la carrosserie et de la coque

Dans le cas où toute réparation de composants de la carrosserie ou de la coque serait nécessaire, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Protection de la carrosserie et de la coque

Appliquer une cire marine de qualité sur la carrosserie.

Si la motomarine est remise à l'extérieur, la couvrir d'une bâche pour empêcher que les rayons du soleil et l'accumulation de saleté abîment les composants de plastique et le fini ainsi que pour prévenir l'accumulation de poussière.

AVIS On ne devrait jamais laisser la motomarine dans l'eau pendant la période de remisage. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Ne jamais remiser la motomarine dans un emballage de plastique.

Pneumatiques

Laver le pneumatique au moyen de savon et d'eau (n'utiliser qu'un détergent doux). Bien rincer avec de l'eau douce. Enlever les organismes marins collés aux pneumatiques.

AVIS Ne jamais nettoyer les pneumatiques avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, etc.

Ne pas dégonfler les pneumatiques pour le remisage.

AVIS Les pneumatiques peuvent se dégonfler durant le remisage. Pour éviter des dommages au marchepieds, ils doivent être retirés.

Préparation pré-saisonnière

Se référer au *TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE* pour effectuer la préparation pré-saisonnière.

Effectuer toutes les tâches dans la colonne intitulée **aux 100 heures ou chaque année**.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

REMARQUE: Il est fortement recommandé qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo effectue les rappels sécuritaires en même temps que la préparation pré-saisonnière.

AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans le *TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE*. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide.

AVIS Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BRP ou un équivalent approuvé.

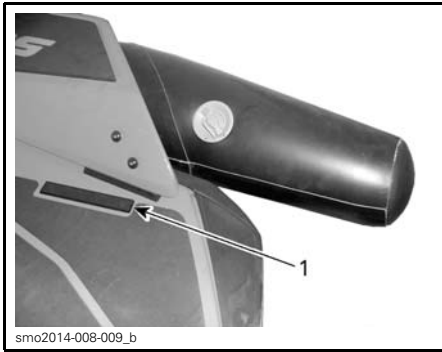
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE

Les principaux composants de la motomarine (moteur et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il pourrait être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer la motomarine en cas de vol.

Numéro d'identification de la coque

Le numéro d'identification de la coque (NIC) se trouve sur la plate-forme d'embarquement à l'arrière de la motomarine, sur le marche pied.



TYPIQUE

1. Numéro d'identification de la coque (NIC)

Le numéro d'identification de la coque comprend 12 caractères:

YDV	12345	L	8	09	
					Année modèle
					Année de production
					Mois de production
					Numéro de série (des lettres peuvent également être utilisées)
					Manufacturier

Numéro d'identification du moteur

Le numéro d'identification du moteur (NIM) est sur l'avant du moteur.



TYPIQUE

1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motomarines doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de 1999 et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque motomarine une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motomarines Sea-Doo fabriquées à partir de 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier le moteur d'une façon qui en changerait la puissance ou augmenterait les niveaux d'émission au-delà des caractéristiques prédéterminées du fabricant.

Entre autres exceptions à ces mesures, on trouve les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de son moteur afin de maintenir des niveaux d'émissions conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier ni laisser quiconque modifier le moteur d'une façon qui en changerait la puissance ou augmenterait les niveaux d'émission au-delà des caractéristiques prédéterminées du fabricant.

Réglementation de l'EPA sur les émissions

Toutes les motomarines Sea-Doo 1999 et celles fabriquées ultérieurement par BRP ont reçu la certification de l'EPA. Elles sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motomarines. Cette certification est conditionnelle à certains réglages effectués selon les normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer à la marche à suivre du fabricant et, si possible, revenir à la première intention de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de l'EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, contacter:

U.S. Environmental Protection Agency
1200 Pennsylvania Ave. NW
Mail code 6403J
Washington DC 20460

SITE INTERNET DE L'EPA:
<http://www.epa.gov/otaq>

FICHES TECHNIQUES

MOTOMARINE		SEA-DOO SAR
MOTEUR		
Type	Rotax®1503 4-TEC ^{MC} . Simple arbre à cames en tête (SACT)	
Puissance déclarée ⁽¹⁾	106 kW @ 7300 tr/min	
Induction	À aspiration naturelle	
Nombre de cylindres	3	
Nombre de soupapes	12 soupapes (4 par cylindre) à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)	
Cylindrée	1 493.8 cm ³	
Alésage	100 mm	
Course	63.4 mm	
Taux de compression	10.6:1	
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT		
Type	Circuit fermé (CLSC) avec échangeur de chaleur et protection anti-chocs	
SYSTÈME D'ALIMENTATION		
Type d'injection	Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (62 mm) à actionneur	
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Allumage	IDI (allumage à décharge inductive)	
Démarreur	Électrique	
Batterie	12 V, 30 A•h. (sans entretien)	
Bougie	Marque et type	NGK, DCPR8E
	Écartement des électrodes	0.75 mm
PROPULSION		
Système de propulsion	Turbine Sea-Doo® avec iBR (freinage et marche arrière intelligents)	
Turbine	Type	Débit axial, monophasée. Moyeu large avec stator à 10 ailettes
	Matériau	Aluminium
Hélice	Acier inoxydable	
Transmission	Type	Prise directe
Correcteur d'assiette	Type	Électronique, interface sur l'indicateur

MOTOMARINE		SEA-DOO SAR
DIMENSIONS		
Longueur		339 cm
Largeur		170 cm
Hauteur		111.8 cm
POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE		
Poids (à sec)		438 kg
Nombre de places		3 (voir la limite de charge)
Capacité de rangement		116.6 L
Limite de charge (occupants et bagages)		295 kg
FLUIDES		
Carburant - Voir les <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i>	Type	Ordinaire sans plomb
	Indice d'octane minimal	87 AKI (RON + MON)/2 affiché sur la pompe
		91 RON
Contenance du réservoir		60 L
Huile à moteur	Type	Huile semi-synthétique XPS (grade d'été). Si elle n'est pas disponible, utiliser une huile SAE 5W 40 respectant les exigences de la classe de service SM de l'API
	Contenance	3 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre
Système de refroidissement	Liquide de refroidissement	Voir <i>LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT</i> à la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>
	Contenance	5.5 L

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

REMARQUE: BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses motomarines, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les motomarines déjà fabriquées.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. Cordon d'attache enlevé.
 - Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur .
2. Fusible grillé: principal, démarreur électrique ou ECM.
 - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).
3. Batterie déchargée.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique et dangereuse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

4. Raccords de la batterie corrodés ou faux contact. Mauvaise mise à la masse.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
5. Moteur noyé d'eau.
 - Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
6. Sonde ou ECM défectueux.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
7. Turbine grippée.
 - Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT LORSQU'IL EST LANCÉ

1. Raccords de câbles de batterie desserrés.
 - Vérifier/nettoyer/resserrer.
2. Batterie déchargée ou faible.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
3. Démarreur usé.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS

1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.
 - Remplir. Vider et remplir d'essence neuve.
2. Bougies encrassées ou défectueuses.
 - Remplacer.
3. Fusible grillé.
 - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS (suite)

4. Moteur noyé d'eau.

- *Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*

5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

6. Pompe à essence défectueuse.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE, DES PROBLÈMES D'INJECTION OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

1. Bougies usées, défectueuses ou encrassées.

- *Remplacer.*

2. Essence: viciée, contaminée d'eau ou niveau trop bas.

- *Vider et/ou remplir.*

3. Bobine(s) d'allumage défectueuse(s).

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

4. Injecteurs bouchés.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

FUMÉE PROVENANT DU MOTEUR

1. Niveau d'huile trop élevé.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

3. Dommages internes au moteur.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. Système d'échappement ou échangeur de chaleur bouché.

- *Rincer le système d'échappement et l'échangeur de chaleur.*

2. Niveau de liquide de refroidissement trop bas.

- *Voir la section PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*

3. Adaptateur de tuyau à branchement rapide laissé dans le raccord de rinçage.

- *Retirer l'adaptateur du raccord de rinçage et faire l'essai de la motomarine. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE

1. Mode SPORT inactif.

- Sélectionner le mode *SPORT* ou redémarrer le moteur pour activer le mode *SPORT*.

2. Admission d'eau de la turbine bouchée.

- Nettoyer. Voir *NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE* dans la section *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.

3. Hélice ou bague d'usure endommagée.

- Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines *Sea-Doo*.

4. Niveau d'huile du moteur trop élevé.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines *Sea-Doo*.

5. Étincelle faible.

- Voir *LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE*.

6. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- Voir la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE*.

7. Injecteurs bouchés.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines *Sea-Doo*.

8. Faible pression d'essence.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines *Sea-Doo*.

9. Eau dans l'essence.

- Vider et remplir.

10 Moteur endommagé par une ingestion d'eau.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines *Sea-Doo*.

LA MOTOMARINE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Admission d'eau de la turbine bouchée.

- Nettoyer. Voir *NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE* dans la section *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.

2. Hélice ou bague d'usure endommagée.

- Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines *Sea-Doo*.

3. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- Voir la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE*.

LA MOTOMARINE RESTE AU POINT MORT APRÈS QU'ON A UTILISÉ LE LEVIER IBR

1. Le déflecteur iBR reste au point mort.

- Relâcher le levier d'accélérateur pour revenir au ralenti.
- Appuyer sur le bouton *CRUISE* pour activer le mode basse vitesse.
- Revenir au rivage en mode basse vitesse. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines *Sea-Doo*.

L'IBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT IBR ALLUMÉ)**1. Des débris obstruent l'iBR.**

- Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages près du déflecteur iBR et de la tuyère.

2. Défaillance du système iBR.

- Enlever le cordon d'attache et attendre cinq minutes.
- Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- Installer le cordon d'attache et vérifier le voyant iBR pour s'assurer que la panne est effacée.
- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo si la panne persiste ou revient fréquemment.

L'IBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT DE DÉFAILLANCE IBR ÉTEINT)**1. Le levier d'accélérateur n'a pas été complètement relâché.**

- Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR revienne au point mort.

2. Le levier d'accélérateur ne revient pas complètement en position initiale lorsqu'on le relâche.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION**1. Algues ou débris pris autour de l'hélice.**

- Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
- Vérifier s'il y a des bris.

2. Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3. Infiltration d'eau dans la turbine, ce qui provoque le grippage des roulements.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

EAU DANS LA CALE**1. Défectuosité de la pompe de cale**

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

2. Défectuosité du siphon de cale.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3. Fuite du système d'échappement.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

4. Anneau de carbone de l'arbre de transmission endommagé.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

5. Coque endommagée

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants de l'EMS (système de gestion du moteur), de l'iBR (si le véhicule en est équipé), de l'iS et certaines pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Un code de panne peut également être sauvegardé.

Lorsque des pannes mineures se produisent, le message de panne et le timbre sonore s'éteignent automatiquement dès que la condition en cause n'existe plus.

Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de relâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer de retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur, attendre 5 minutes puis redémarrer.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Si une panne grave s'est produite, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence.

Lorsqu'une panne se produit, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Consulter la section *GARANTIE DE L'ÉPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

Codes de panne

Lorsqu'une panne survient, un code de panne numérique est sauvegardé selon le type de panne et le système.

Ces codes de panne permettent aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo de diagnostiquer les systèmes de la motomarine en les comparant à la liste de codes.

Les codes de panne sont visibles sur l'indicateur multifonctionnel; cependant cette fonction n'est disponible que si une panne est active.

Si un code de panne est actif, le conducteur peut le voir sur l'indicateur multifonctionnel. Le conducteur peut choisir de consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour lui faire part du code de panne. Le concessionnaire peut alors lui expliquer les étapes à effectuer pour résoudre la situation ou l'aviser de cesser d'utiliser la motomarine et d'apporter la motomarine à la concession pour la faire réparer.

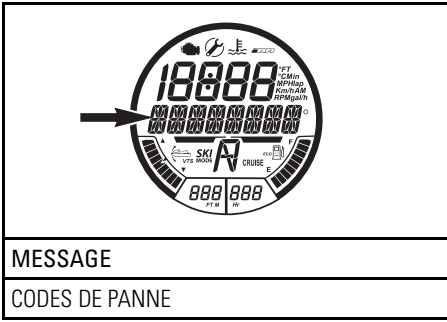
Affichage des codes de panne

Appuyer à plusieurs reprises sur le bouton jusqu'à ce que la fonction CODE PANNE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.

Appuyer sur le bouton SET ou sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour que s'affiche le premier code de panne, puis appuyer plusieurs fois sur le bouton à flèches HAUT/BAS afin que les codes suivants s'affichent.

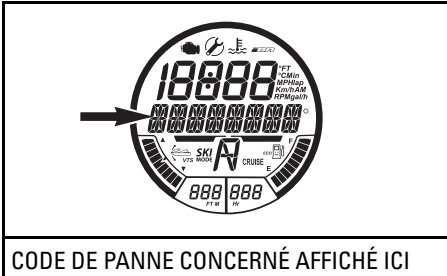
REMARQUE: Lorsque le dernier code de panne s'est affiché et qu'on appuie de nouveau sur le bouton, le système revient au premier code affiché et il est possible de revoir tous les codes de panne. S'il y avait un code de panne actif lorsqu'on a activé le mode CODE PANNE et qu'il devient produit (inactif), le message AUCUN CODE PANNE ACTIF défilera à l'écran.

Pour sortir de la fonction CODE PANNE, appuyer une fois sur le bouton MODE ou SET. Cette fonction ne se désactive pas d'elle-même.



MESSAGE

CODES DE PANNE






CODE DE PANNE CONCERNÉ AFFICHÉ ICI

Indicateurs et affichage de panne

Les indicateurs et les messages qui s'affichent sur l'indicateur multifonctionnel fournissent de l'information au conducteur concernant une condition particulière ou une anomalie.

Si un indicateur ou un message de panne apparaît sur l'indicateur multifonctionnel, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

Pour obtenir des renseignements concernant les voyants qui s'allument le plus souvent, voir la sous-section *INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL*.

INDICATEURS DE PANNE (ALLUMÉS)	MESSAGES	DESCRIPTION
	TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Surchauffe du moteur ou du système d'échappement
	ANOMALIE MOTEUR ou MODE PRÉSERVATION	Vérification du moteur (défaillance mineure, requiert entretien) Défaillance du système iBR ou MODE PRÉSERVATION (défaillance majeure du moteur)
	TENSION ÉLEVÉE OU FAIBLE DE BATTERIE	Tension élevée ou faible de la batterie
	BASSE PRESSION D'HUILE	Basse pression d'huile décelée
	ERREUR MODULE iBR	Modèles avec iBR Le voyant reste allumé, l'avertisseur retentit et le voyant d'anomalie moteur s'allume: panne du système iBR (voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Do)
	-	Modèles avec iBR Le voyant clignote: panne du système iBR (voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Do)
	-	Modèles avec iBR Le voyant reste allumé et l'avertisseur ne retentit pas: l'iBR est toujours fonctionnel mais doit être inspecté par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Do

AFFICHAGE DE MESSAGES

ERREUR CLAVIER DROIT	Défaillance du bouton de commande de l'indicateur
BASSE PRESSION D'HUILE	Basse pression d'huile à moteur décelée
TEMPÉRATURE ÉCHAPPEMENT ÉLEVÉE	Température élevée d'échappement décelée
TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Température élevée du moteur décelée
ANOMALIE MOTEUR	Défaillance du moteur ou entretien du requis
TENSION ÉLEVÉE BATTERIE	Tension élevée de la batterie décelée
TENSION FAIBLE BATTERIE	Tension faible de la batterie décelée
MODE PRÉSERVATION	Panne majeure décelée, puissance réduite du moteur
CAPTEUR DE NIVEAU ESSENCE DÉFECTUEUX	Panne de la sonde de niveau d'essence
ERREUR MODULE iBR	Défaillance du système iBR (modèles avec iBR)
ERREUR DE CALIBRATION	Programmation du combiné corrompue
ENTRETIEN REQUIS	Entretien de la motomarine requis

AVIS Le moteur peut subir de graves dommages s'il fonctionne lorsque la pression d'huile est basse.

Codes de l'avertisseur sonore

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
1 long bip (lorsqu'on branche le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur)	<p>Défectuosité de l'interrupteur coupe-circuit du moteur. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p> <p>Fonctionnement inadéquat de l'ECM ou faisceau de fils défectueux. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section <i>GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS</i> plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.</p>
Bip de 2 secondes toutes les 15 minutes	<p>Motomarine chavirée. Redresser la motomarine. Consulter <i>OPÉRATIONS SPÉCIALES</i>.</p> <p>Défectuosité du système de gestion du moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section <i>GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS</i> plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.</p> <p>Panne du système iBR. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p>
Bip de 2 secondes toutes les 5 minutes	<p>Bas niveau de carburant. Remplir le réservoir de carburant. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p> <p>Défectuosité de la sonde ou du circuit de niveau de carburant. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p>
Signal continu	<p>Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i>.</p> <p>Température élevée des gaz d'échappement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section <i>GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS</i> plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.</p> <p>Pression d'huile à moteur faible. Arrêter le moteur dès que possible. Vérifier le niveau d'huile et rectifier. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p>

AVIS Si l'avertisseur retentit continuellement, arrêter le moteur dès que possible.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015

1. PORTÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motomarines Sea-Doo de l'année modèle 2015 vendues par les concessionnaires BRP autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis d'Amérique («É.-U.») et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Sauf indication contraire, toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison de la motomarine Sea-Doo 2015 bénéficient de la même garantie que la motomarine.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;

- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les boursouffures ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouffures, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour les périodes suivantes:

1. Utilisation privée: DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.
2. Utilisation commerciale: QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas.
3. En ce qui concerne les composants reliés aux émissions, veuillez également vous référer à la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin.
4. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie ou de New York et initialement vendues à des résidents de l'État de Californie ou de New York, veuillez également vous référer à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions en Californie et dans l'État de New York ci-énoncée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie limitée s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP autorisé, et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée BRP, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Au CANADA

Bombardier Produits Récréatifs inc.
Groupe d'assistance à
la clientèle Sea-Doo®
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (QC) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Aux États-Unis

BRP US Inc.
Customer Assistance Center
7575 Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

*Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2014 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce moteur neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, remplit deux conditions:

1. Il est conçu, fabriqué et équipé de façon qu'il soit conforme au moment de la vente au dernier acheteur aux exigences des règlements 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.
2. Il est exempt de tout vice de fabrication et de main-d'oeuvre qui pourrait l'empêcher de satisfaire les exigences des règlements 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou tout composant présentant un vice de fabrication ou de main-d'oeuvre qui ferait augmenter l'émission par le moteur de tout polluant réglementé durant la période de garantie indiquée, et ce, sans frais pour le propriétaire, y compris les coûts liés au diagnostic et à la réparation ou au remplacement de pièces reliées aux émissions. Toute pièce défectueuse remplacée en vertu de cette garantie devient la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie reliée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste ci-après.

En tant que fabricant certificateur, BRP ne refusera pas de réclamation de garantie reliée aux émissions se fondant sur n'importe quel des éléments suivants:

1. Un entretien ou un autre service effectué par BRP ou par des installations autorisées par BRP.
2. Toute réparation au moteur/à l'équipement qu'un conducteur effectue pour remédier à une condition dangereuse et urgente attribuable à BRP, pour autant que le conducteur essaie de remettre le moteur/l'équipement dans sa configuration adéquate le plus tôt possible.
3. Toute action ou inaction du conducteur n'étant pas reliée à la réclamation de garantie.
4. Un entretien effectué plus souvent que ce qui est spécifié par BRP.
5. Tout ce qui pourrait être la faute ou la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de tout carburant habituellement disponible là où l'équipement est utilisé, à moins que les instructions d'entretien écrites de BRP stipulent que ce carburant pourrait endommager le système de contrôle des émissions de l'équipement, et que le conducteur peut rapidement trouver le carburant approprié. Consulter les sections Information sur l'entretien et Exigences en matière de carburant (sous Ravitaillement).

Période de garantie reliée aux émissions

La garantie reliée aux émissions est valide pour la période suivante, selon la première éventualité:

	HEURES	MOIS
Composants reliés aux émissions d'échappement	175	30
Composants reliés aux émissions par évaporation	S.O.	24

Composants couverts

La garantie reliée aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance ferait augmenter l'émission par le moteur de tout polluant réglementé, y compris les composants indiqués ci-après:

1. En ce qui concerne les émissions d'échappement, les composants reliés aux émissions comprennent toute pièce du moteur apparentée aux systèmes suivants:
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation
 - Système d'allumage
 - Système de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont également considérées comme des composants reliés aux émissions d'échappement:
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Sondes et capteurs
 - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme des composants reliés aux émissions par évaporation:
 - Réservoir de carburant
 - Bouchon du réservoir de carburant
 - Conduit de carburant
 - Raccords de conduit de carburant
 - Colliers de serrage*
 - Soupapes de détente*
 - Soupapes de commande*
 - Solénoïdes de commande*
 - Commandes électroniques*
 - Diaphragmes de commande du vide*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Soupapes de purge
 - Conduits de vapeurs
 - Séparateur vapeur-liquide
 - Absorbeur de vapeurs d'essence

- Supports de fixation de l'absorbeur de vapeurs d'essence
 - Connecteur du port de purge du carburateur
4. Les composants reliés aux émissions englobent également toute autre pièce dont la seule fonction est de réduire les émissions, ou dont la défaillance ferait augmenter les émissions sans que le rendement du moteur/de l'équipement ne soit réduit de façon significative.

Application limitée

En tant que fabricant certificateur, BRP peut rejeter des réclamations de garantie reliées aux émissions qui concernent des défaillances ayant été causées par un entretien ou une utilisation inappropriés de la part du propriétaire ou du conducteur, par des accidents pour lesquels le fabricant n'a aucune responsabilité, ou par des cas de force majeure. Par exemple, une réclamation de garantie reliée aux émissions ne sera pas honorée si elle concerne des défaillances ayant été causées directement par l'abus du moteur/de l'équipement par le conducteur, ou par l'utilisation du moteur/de l'équipement par le conducteur d'une façon pour laquelle il n'a pas été conçu, et qui ne peuvent pas être attribuées au fabricant d'aucune façon.

*En lien avec le système de contrôle des émissions par évaporation

*Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

DÉCLARATION DE GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ET DANS L'ÉTAT DE NEW YORK POUR LES MOTOMARINES SEA-DOO® 2015

Pour la Californie et l'État de New York, votre motomarine Sea-Doo 2015 a une étiquette environnementale spéciale requise par le CARB («California Air Resources Board»). L'étiquette a 1, 2, 3 ou 4 étoiles. Une étiquette mobile, comprise avec votre motomarine, explique la signification du système de classification par étoiles.

L'étiquette à étoile(s) signifie des moteurs plus propres

Les symboles pour les moteurs marins plus propres sont:



F18L3CQ

De l'air et de l'eau plus propres

Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

Une meilleure économie de carburant

Brûle jusqu'à 30 - 40% moins d'essence et d'huile que les moteurs conventionnels deux-temps, permettant une économie d'argent et de ressources.

Une garantie relative aux émissions prolongée

Protège le consommateur en garantissant une utilisation sans tracas.

Une étoile – Faibles émissions

L'étiquette à une étoile identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2001 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 75% moins d'émissions que les moteurs conventionnels deux-temps. Ces moteurs sont conformes aux normes 2006 de l'EPA en matière de moteurs marins.

Deux étoiles – Très faibles émissions

L'étiquette à deux étoiles identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2004 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Trois étoiles– Ultra faibles émissions

L'étiquette à trois étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2008 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines ou aux normes 2003 relatives aux émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Les moteurs répondant à ces normes produisent 65% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Quatre étoiles – Super ultra faibles émissions

L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2012 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Il est possible que les moteurs hors-bord et de motomarines respectent également ces normes. Les moteurs répondant à ces normes produisent 90% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Pour plus de renseignements: Cleaner Watercraft – Get the Facts
1 800 END-SMOG
www.arb.ca.gov

Vos droits et obligations en vertu de la garantie de contrôle d'émissions

Le CARB («California Air Resources Board»), le New York State Department of Environmental Conservation et Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») sont heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle d'émissions pour votre motomarine Sea-Doo 2015. En Californie et dans l'État de New York, les nouveaux moteurs de motomarines doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle d'émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle d'émissions peut inclure des pièces tel que le système d'injection de carburant, le système d'allumage et le convertisseur catalytique. Il peut également comprendre des boyaux, courroies, connecteurs et autres assemblages reliés aux émissions.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera le moteur de votre motomarine sans frais y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'oeuvre, pourvu que ce travail soit effectué par un concessionnaire BRP autorisé.

Couverture de garantie limitée du fabricant

Cette garantie de contrôle d'émissions limitée couvre les motomarines Sea-Doo 2015 certifiées et produites par BRP pour la vente en Californie ou dans l'État de New York, qui sont originalement vendues en Californie ou dans l'État de New York à un résident californien ou new-yorkais, ou par la suite enregistrées sous cette garantie par un résident californien ou new-yorkais. Les conditions de la garantie limitée de BRP pour les motomarines Sea-Doo s'appliquent toujours à ces modèles, avec les modifications nécessaires. Certaines pièces de contrôle d'émissions sur votre motomarine Sea-Doo 2015 sont garanties à partir de la date de livraison au premier acheteur pour une période de 4 ans, ou 250 heures

d'utilisation, selon la première éventualité. Toutefois, la couverture de garantie fondée sur le nombre d'heures est seulement permise pour les motomarines munies d'un compteur d'heures approprié, ou l'équivalent. Si toute pièce reliée aux émissions étant sous garantie est défectueuse, la pièce sera réparée ou remplacée par BRP.

Pièces couvertes par la garantie pour les motomarines Sea-Doo® 2015:

Soupape de dérivation de ralenti	Raccord d'admission d'air
Capteur de position d'accélérateur	Bougies
Sonde de pression d'air de tubulure d'admission	Bobines d'allumage
Sonde de température d'air de tubulure d'admission	Boîtier de filtre à air
Sonde de température du moteur	Soupapes d'admission et d'échappement et anneaux d'étanchéité
Détecteur de détonation	Tubulure d'admission
Module de commande du moteur (ECM)	Soupape de ventilation de demi-carter
Carter de papillon	Anneau d'étanchéité du carter de papillon
Rampe d'alimentation	Anneau d'étanchéité de tubulure d'admission
Injecteurs de carburant	Faisceau de fils et connecteurs
Régulateur de pression de carburant	Filtre à carburant
Pompe à carburant	Compresseur volumétrique

La garantie de contrôle d'émissions couvre les dommages survenus à d'autres composants du moteur causés par la défaillance d'une pièce sous garantie. Le Guide du conducteur BRP fourni contient les instructions pour l'entretien approprié et l'utilisation de votre motomarine. Toutes les pièces reliées à la garantie d'émissions sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine, à moins que la pièce doive être remplacée en vertu de l'entretien requis décrit dans le Guide du conducteur.

Les pièces reliées à la garantie d'émissions qui doivent être remplacées, dans le cadre d'un entretien requis, sont garanties par BRP pour la période précédant le premier remplacement prévu. Les pièces relatives à la garantie d'émissions qui doivent subir une inspection régulière, mais non un remplacement régulier, sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine. Toute pièce reliée à la garantie d'émissions réparée ou remplacée selon les termes de cette déclaration de garantie est garantie par BRP pour le reste de la période de garantie de la pièce d'origine. Toute pièce remplacée sous cette garantie limitée devient la propriété de BRP.

Les reçus et relevés d'entretien devraient être transférés à chaque propriétaire subséquent de la motomarine.

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo 2015, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien requis indiqué dans votre Guide du conducteur. BRP recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre motomarine; toutefois, BRP ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer que toutes les mesures d'entretien planifiées ont été exécutées.

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo®, noter cependant que BRP est susceptible de réfuter la couverture de garantie si la défaillance du moteur ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Il vous incombe de présenter votre moteur à un concessionnaire BRP autorisé dès qu'un problème survient. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, contacter le Groupe d'assistance à la clientèle au 1 715 848-4957.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. («BRP»)* garantit ses MOTOMARINES SEA-DOO 2015 vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo («Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo») hors du Canada, des 50 États américains, des pays membres de l'Espace économique européen («EEE») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et de la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine de motomarines BRP installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé Sea-Doo au moment de la livraison de la motomarine Sea-Doo 2015 bénéficient de la même garantie que la motomarine.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS (POUR LES PRODUITS ACHETÉS EN AUSTRALIE, VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).

Ni un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions de garantie à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie limitée:

- Le remplacement de pièces dû à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres éléments similaires;
- Les dommages causés par la négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, un mauvais usage, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, une utilisation inappropriée, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un évènement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouffures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouffures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

1. DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Il est à noter que la durée ainsi que toute autre modalité de la couverture de garantie sont soumises à la législation locale ou nationale en vigueur dans le pays du client.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Aucune disposition des présents termes et conditions de garantie ne permet d'exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite selon le «Competition and Consumer Act 2010 (Cth)», y compris la loi du consommateur de l'Australie («Australian Consumer Law») ou toute autre loi où cela enfreindrait la loi, ou entraînerait quelconque partie de ces termes et conditions à être tenue pour nulle. Les avantages qui vous sont accordés sous cette garantie limitée s'ajoutent à tous autres droits et recours que vous avez en vertu de la loi australienne.

Nos marchandises sont accompagnées de garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de la loi du consommateur de l'Australie. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement pour une défaillance majeure et à une compensation pour tout autre dommage ou perte raisonnablement prévisibles. Vous avez également droit à la réparation ou au remplacement des marchandises si celles-ci n'étaient pas de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;

- La motomarine Sea-Doo 2015 doit avoir été achetée dans le pays ou dans l'union de pays où le propriétaire réside.
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE EN VERTU DE CETTE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Il est à noter que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est assujettie à la législation locale ou nationale en vigueur dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo, et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Les droits légaux peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition qu'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à BRP à l'adresse ci-dessous:

Pour les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tél.: +32-9-218-26-00

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo local (visitez notre site Web à www.brp.com pour obtenir les coordonnées), ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (QC) J1L 1W3
Canada
Tél.: +1 819 566-3366

*Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2014 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc («BRP»)* garantit ses MOTOMARINES SEA-DOO 2015 vendues par des distributeurs ou concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les motomarines Sea-Doo («Distributeurs/Concessionnaires Sea-Doo») dans les pays membres de l'Espace économique européen («EEE») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et en Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé au moment de la livraison de la motomarine Sea-Doo 2015 bénéficient de la même garantie que la motomarine.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Ni un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie limitée:

- Le remplacement des pièces dû à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par la négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, un mauvais usage, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, une utilisation inappropriée, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouffures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouffures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

1. Vingt-quatre mois (24) MOIS CONSÉCUTIFS pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS pour utilisation commerciale. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Il est à noter que la durée ainsi que toute autre modalité de la couverture de garantie sont soumises à la législation locale ou nationale en vigueur dans le pays du client.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un **Distributeur/ Concessionnaire** Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2015 doit avoir été achetée à l'intérieur de l'EEE par un résident de l'EEE, dans la CEI pour les résidents de la CEI et en Turquie pour les résidents de la Turquie;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE EN VERTU DE CETTE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est assujettie aux lois locales ou nationales qui s'appliquent dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo, et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Les droits légaux peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, ou pour les résidents de l'EEE, si l'entretien est requis en dehors de l'EEE, et pour les résidents de la CEI, si l'entretien est requis à l'extérieur de la CEI, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à BRP à l'adresse ci-dessous:

Pour les pays de l'EEE, les pays de la CEI ou la Turquie, excepté les pays scandinaves, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tél.: +32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tél.: +358 16 3208 111

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur/concessionnaire Sea-Doo sur www.brp.com.

*Dans l'EEE, la Distribution européenne de BRP et autres sociétés affiliées ou filiales de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2014 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

®Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - Corresponde à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées pour des raisons liées à la sécurité et à la garantie. En outre, BRP et ses sociétés affiliées peuvent se servir de leur liste de clients pour transmettre des documents de marketing et de promotion portant sur les produits de BRP et les produits connexes.

Pour exercer votre droit de consulter ou de corriger les renseignements qui vous concernent, ou pour être retiré de la liste de destinataires du marketing direct, veuillez communiquer avec BRP.

Par courriel: privacyofficer@brp.com

Par la poste: BRP
Conseiller juridique principal, la protection
des renseignements personnels
726, rue St-Joseph
Valcourt (QC)
Canada
J0E 2L0

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire de l'embarcation, veuillez aviser BRP:

- Postez une des cartes ci-après à une des adresses indiquées plus bas;
- **Amérique du Nord seulement:** appelez au 715 848-4957 (É.-U.) ou au 819 566-3366 (Canada); ou
- Contactez un concessionnaire ou distributeur BRP autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

EMBARCATION VOLÉES: Si votre motomarine est volée, avisez le Service de garantie du distributeur de votre région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle il a été volé.

Amérique du Nord

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (QC) J1L 1W3
Canada

Pays scandinaves

BRP FINLAND OY
Service après-vente
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande

Autres pays

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse

***Cette page est
blanche intentionnellement***

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

I V00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

I V00A2F

***Cette page est
blanche intentionnellement***

NUMÉRO DE MODÈLE DE LA
MOTOMARINE _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DE LA COQUE (**N.I.C.**) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (**N.I.M.**) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____

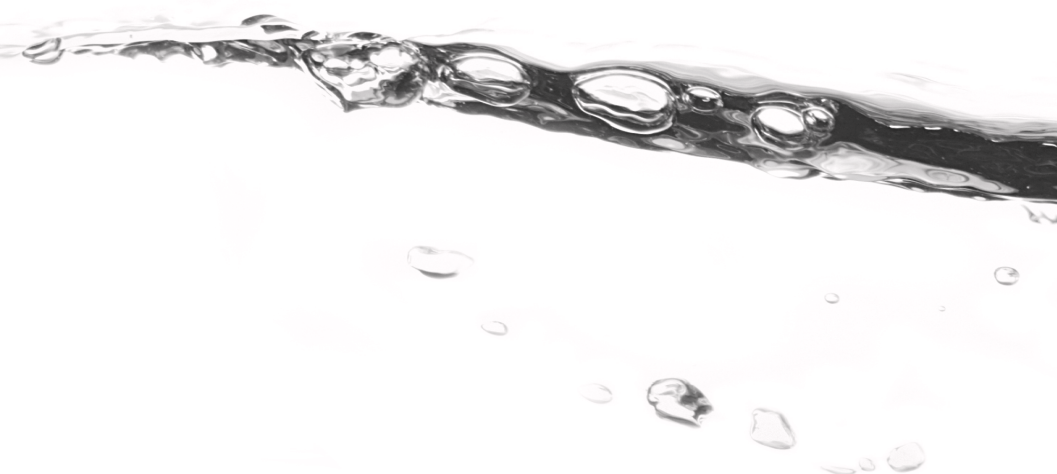
JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire Sea-Doo autorisé
au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE



219 001 555

OPERATOR'S GUIDE, SEA-DOO SAR / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, SEA-DOO SAR / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:PC